

Débat d'Orientation Budgétaire

2022

Petite Enfance
Animation du Territoire
Réseau Parentalité
Social
Centre de Formation
Environnement - Sécurité
Marché - Travaux
Transition Numérique
Communication



LE MOT DU PRESIDENT

Notre syndicat est désormais composé de 15 communes puisque Bonson, Drap, puis Châteauneuf Villevieille nous ont rejoint en fin d'année dernière.

Notre territoire a franchi le Var côté ouest. Il permet d'apporter des services publics de proximité à 47 600 habitants.

La situation de nos services est assez compliquée en ce début d'année.

- *La crise sanitaire qui nous a freiné en 2021, continue de perturber nos services en nous empêchant d'être pleinement opérationnels.*

- *Les conséquences toujours pas résolues de la suppression de la taxe d'habitation font peser une incertitude sur notre processus d'élaboration budgétaire.*

- *S'ajoute à cela un obstacle de plus en plus présent et que vous devez connaître également, celui de la difficulté à recruter. Elle est présente sur plusieurs secteurs.*

C'est pourquoi avec l'appui du Conseil des Maires du SIVOM, j'ai demandé à notre administration de respecter les orientations suivantes :

- *Que les recherches d'économies soient toujours une priorité,*
- *Que l'évolution de la contribution fiscalisée (ou participation budgétaire) soit particulièrement maîtrisée,*
- *Que nos propositions de dépenses respectent un principe de prudence.*

Je remercie sincèrement tous les élus et fonctionnaires municipaux et intercommunaux qui ont participé activement et positivement à l'élaboration de ce document.

JEAN-JACQUES CARLIN

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	PAGE 004
EVOLUTION PRÉVISIONNELLE ET EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL	PAGE 006
MODE DE RÉPARTITION DES COÛTS	PAGE 012
PETITE ENFANCE	PAGE 017
ANIMATION DU TERRITOIRE	PAGE 034
RESEAU PARENTALITÉ	PAGE 059
ACCUEIL SPÉCIFIQUE	PAGE 062
SOCIAL	PAGE 066
CENTRE DE FORMATION	PAGE 072
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ	PAGE 078
MARCHÉS ET TRAVAUX	PAGE 083
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	PAGE 100
TRANSITION NUMÉRIQUE	PAGE 104
COMMUNICATION	PAGE 108
CONTRIBUTION FISCALISÉE ET PARTICIPATION	PAGE 111
PRÉSENTATION DE LA DETTE ET ÉVOLUTION	PAGE 134

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



Le SIVOM Val de Banquière est une collectivité territoriale créée en 1992 qui associe 15 communes et 47 600 habitants :

- Aspremont
- Bonson
- Castagniers
- Chateauneuf-Villevieille
- Colomars
- Drap
- Duranus
- Falicon
- La Roquette-sur-Var
- La Trinité
- Levens
- Saint-André de la Roche
- Saint-Blaise
- Saint-Martin-du-Var
- Tourrette-Levens

qui lui ont progressivement transféré les compétences suivantes :

- Petite Enfance
- Enfance Jeunesse
- Sport
- Social, Formation
- Environnement
- Travaux et marchés

Il a pour objectif de créer et gérer des services publics au meilleur rapport Qualité/Prix pour l'ensemble de ses administrés situés ou domiciliés en périphérie collinaire de l'urbanisation côtière dense.

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ÉVOLUTION
PRÉVISIONNELLE
ET ÉXÉCUTIVE
DES DÉPENSES
DE PERSONNEL

Au 25 février 2022, le SIVOM compte 288 postes permanents occupés par des agents fonctionnaires ou contractuels qui se répartissent ainsi :

- 190 fonctionnaires dont 163 en activité
- 98 contractuels

FONCTIONNAIRES

AGE

- 64 ont moins de 40 ans
- 90 ont entre 40 et 55 ans,
- 36 plus de 55 ans

SEXE

- 150 titulaires/190 sont des femmes

SITUATION

- 10 agents sont actuellement stagiaires dont 1 en catégorie A
- 27 agents sont en disponibilité ou détachement dont 20 pour raisons personnelles (elles sont essentiellement portées par le Pôle Petite Enfance - 14 agents et Animation du territoire - 7 agents)
- 29 agents sont en temps partiel soit 157 ETP pour 163 agents

CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

- Sur **98 contractuels de droit public**, 8 sont en CDI, 1 en contrat de projet (article 3-1), le reste étant des agents de remplacement.
- **72 agents sont des femmes**
- Env. **53%** des contractuels est affecté au Pôle **Petite enfance**, **15%** au Pôle **Animation du territoire** et **23%** au **maintien à domicile**.

AUTRE EFFECTIF

- A l'effectif des agents permanents, il convient d'adjoindre : **2 apprentis** dont un en 2^e année de BTS Informatique et un en niveau Licence Educateur Jeunes Enfants.

- **16 contrats aidés** (5 Brigades vertes, 4 agents Petite Enfance, 1 Bâtiments, 2 agents de maintien à domicile, 1 Animation du territoire, 2 Centre de formation et 1 au service Coordination handicap).
- **56 vacataires animateurs**
- **Le reste des vacataires étant déployé sur le Pôle Petite Enfance** (médecins), l'étude scolaire et le Centre de formation.

EVOLUTION DES REMUNERATIONS

Depuis 2019, les rémunérations ont évolué sous l'influence de l'augmentation du SMIC et des revalorisations des grilles indiciaires et avancements de carrières pour les Titulaires.

Le SMIC a ainsi suivi l'inflation passant de 10.03 € bruts en 2019 à 10.57 € fin 2021 soit un coût supplémentaire pour l'employeur de 82 € bruts/mois et 983 € bruts/an/agent (hors charges patronales) sur la base d'un temps plein.

L'indice minimal de rémunération de tous les agents publics a été fixé fin 2021 à 343.

Au 1^{er} janvier 2019, 150 agents étaient rémunérés sur la base de l'indice 332.

Au 25 février 2022, 126 agents/288 rémunérés sont rémunérés sur la base de l'indice 343.

Avec un point d'indice à 4.686025 €, l'augmentation minimale de 11 points provoque pour un agent à temps complet une augmentation de 618 € bruts (hors charges patronales).

L'augmentation légale a ainsi permis une amélioration « relative » du pouvoir d'achat des agents concernés. En parallèle, les agents ont bénéficié de l'évolution des grilles indiciaires

En juillet 2021, le SIVOM a augmenté à compter du 1^{er} juillet 2021, la rémunération des aides à domicile de 100 € bruts (hors charges patronales) pour un temps plein.

En conséquence, depuis 2019, les employeurs publics et en particulier le SIVOM Val de Banquière ont supporté sans contrepartie financière de l'Etat, l'augmentation mécanique des plus bas salaires afin de maintenir le pouvoir d'achat des agents. Avec pour objectif de demeurer compétitif dans le champ concurrentiel des recrutements et dans un contexte d'une réduction de l'attractivité du secteur public et de certains emplois en particulier, le SIVOM a également supporté l'augmentation immédiate des aides à domicile.

TRANSFERT ANIMATION TRINITE - INTEGRATION CRECHE DRAP

ANIMATION TRINITAIRE

A compter du 1^{er} janvier 2022, le transfert de la compétence Animation de la Ville de La Trinité induit une réduction des effectifs de 15 agents dont 9 titulaires mutés, 2 CDI « portés » et 4 agents contractuels (hors vacataires) recrutés directement par les services de La Trinité.

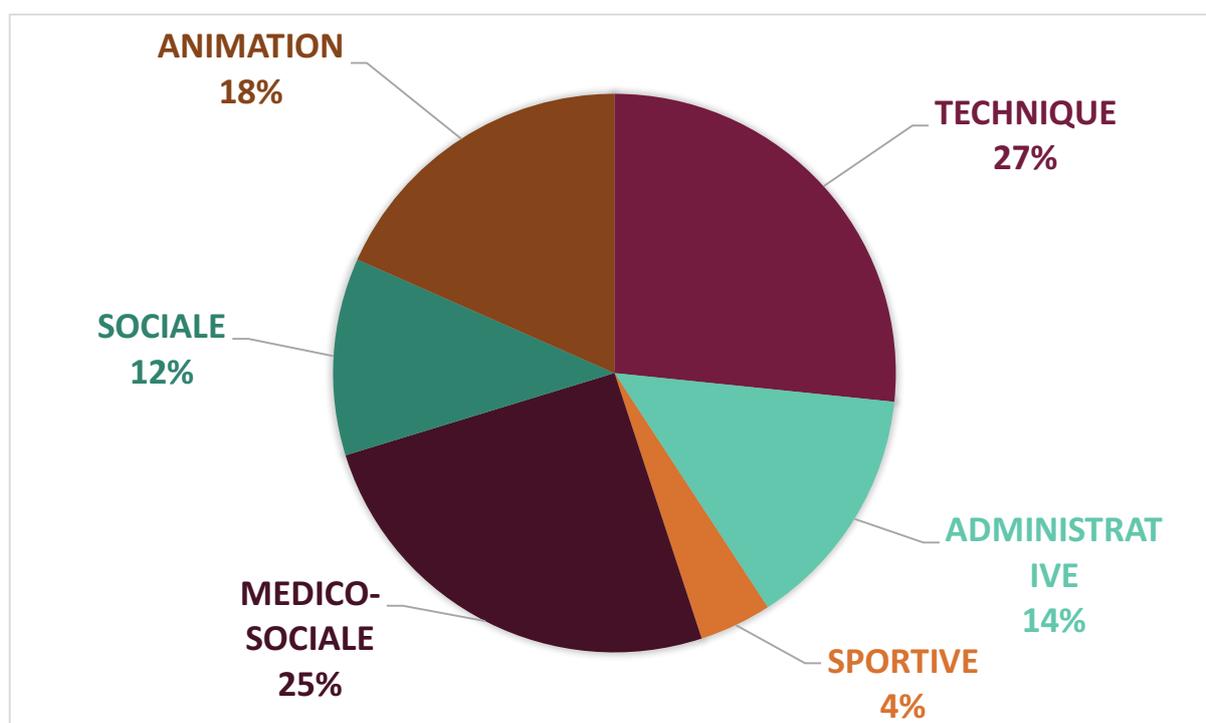
PETITE ENFANCE DE DRAP

Le transfert de la compétence Petite Enfance de la Ville de Drap suite à son adhésion au SVDB, devrait concerner à cette date 19 postes en crèche (pour 15 ETP) et 1 au Relais Petite Enfance, occupés par 8 titulaires, 1 CDI et des CDD de remplacement.

EFFECTIFS AU 25 FEVRIER 2022

FILIERE	POSTES POURVUS
TECHNIQUE	
Ingénieur principal	1
Ingénieur	1
Technicien pl 2e cl	1
agent de maitrise pl	1
Adjoint technique pl 1e cl	2
Adjoint technique pl 2e cl	12
Adjoint technique	59
sous-total	77
ADMINISTRATIVE	
Directeur général des services	1
Attaché hors classe	1
Attaché principal	2
Attaché	3
Rédacteur pl 1e cl	1
Rédacteur pl 2e cl	1
Rédacteur	2
Adj administratif pl 1e cl	6
Adj administratif pl 2e cl	8
Adjoint administratif	16
sous-total	41
SPORTIVE	
Educateur des APS pl 1e cl	7
Educateur des APS pl 2e cl	2
Educateur des APS	3
sous-total	12

MEDICO-SOCIALE	
Puéricultrice Hors cl	1
Puéricultrice de cl sup	1
Puéricultrice de cl normale	3
Infirmier en soins gx hors cl	1
Infirmier en soins gx de cl normale	6
Psychologue hors cl	1
Assistant socio-éducatif de cl ex	1
Assistant socio-éducatif	2
Educateur de jeunes enfants de cl ex	3
Educateur de jeunes enfants	8
Auxiliaire de puériculture pl 1e cl	14
Auxiliaire de puériculture pl 2e cl	30
Auxiliaire de puériculture (ex barboteuse)	2
sous-total	73
SOCIALE	
Agent social pl 2e cl	2
Agent social	28
Agent social (ex ADORAM)	3
sous-total	33
ANIMATION	
Animateur pl 1e cl	1
Animateur	5
Adjoint d'animation pl 1e cl	4
Adjoint d'animation pl 2e cl	7
Adjoint d'animation	36
sous-total	53
TOTAL	289



EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL - CHAPITRE 012 - SUR 3 EXERCICES

	2019	RH/Fonction (%)	2020	RH/Fonction (%)	2021	RH/Fonction (%)
Dépenses RH adoptées	11 666 380		12 240 462		12 468 054	
Dépenses RH exécutées	11 410 137	58,1	11 461 206	44,4	11 987 966	51,6
CNFPT/CDG (6336)	130 146		127 059		137 158	
medecine professionnelle (6474)	21 171		4 283		17 094	
REMUNERATION TITULAIRES						
Rémunération principale (64111)	3 207 480		3 481 531		3 637 795	
NBI (64112)	122 316		126 747		131 775	
régime indemnitaire (64118)	724 710		786 864		829 556	
REMUNERATION NON TITULAIRES						
rémunération principale (64131)	3 484 095		3 433 909		3 590 491	
REMUNERATION CUI (64168)						
	502 128		356 211		301 196	
CHARGES PATRONALES						
Urssaf (6451)	949 402		926 341		987 427	
Cotisations retraite (6453)	1 250 775		1 234 248		1 289 576	
Assurance personnel (6455)	181 702		201 204		244 426	

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

MODE DE RÉPARTITION DES COÛTS

LA PETITE ENFANCE

Établissement multi accueil :

Coût résiduel réparti selon le nombre d'actes facturés, commune par commune, décomptés en place (base de calcul agrément PMI), déduction de toutes les subventions CAF et Conseil Départemental, participations des familles et recettes diverses.

Les actes facturés correspondent au réel de l'année 2021 (jusqu'au mois de novembre 2021)

Coordination petite enfance et psychologue :

3% sur le RAM et 94% sur les établissements multi-accueil et 3% sur les LAEP.

Relais Assistantes Maternelles :

Coût résiduel réparti selon le nombre d'assistantes maternelles de chaque commune (données C.A.F. et bilan R.A.M.) de l'année 2021.

Lieu d'accueil enfants-parents et ludothèque :

Même répartition que pour l'établissement multi-accueil intercommunal d'hébergement de la commune d'implantation du LAEP.

LES ACTIVITES SPORTIVES

Les dépenses du « sport intercommunal », compte-tenu du développement à l'échelle intercommunale du « sport sur ordonnance », sont réparties selon la population de chaque commune (source Insee base 2018)

Les coûts résiduels des actions développées sur la commune de La Trinité et Saint-André de la Roche sont impactés directement sur ces communes.

L'ANIMATION:

Coût résiduel :

- de chaque ALSH réparti sur les communes selon le nombre d'heures d'accueil facturé prévisionnel de l'année N
- de chaque séjour réparti sur les communes selon le nombre d'heures d'accueil facturé réel de l'année N-1

Coordination générale, répartie de la manière suivante :

- 1/3 pour toutes les communes selon la population des 4-17 ans (données INSEE 2018)
- et 2/3 pour les actions gérées en direct par le SIVOM avec un mode de répartition selon le volume d'activité prévisionnel de l'année N (les heures d'accueil facturées).

LE SOCIAL :

Le service d'aide à la personne (SAP)

Coût résiduel, toutes subventions déduites, réparti en fonction du nombre d'heures réelles d'interventions pour le service d'aide à domicile et menus travaux et du nombre de repas servis pour le service de portage de repas d'octobre à septembre 2021 commune par commune.

L'accompagnement social (Maisons de Services d'Aide à la Personne et Espace de Vie Sociale)

Coûts résiduels impactés directement sur les communes accueillant le service.

Pour l'espace social/formation de Saint-Martin-du-Var, le coût résiduel est réparti selon le nombre de dossiers traités au réel de l'année N par commune.

LE CENTRE DE FORMATION

Le coût résiduel des activités de formations est réparti :

50% selon la population des 0 à 2 ans (données INSEE 2018)

50% selon l'ensemble de la population du syndicat.

Le coût résiduel de la halte-garderie attachée au centre de formation impacte à compter de 2022 le budget de la petite enfance, il est réparti selon les pourcentages suivants :

53% pour la commune de la Trinité

47% sur toutes les communes du syndicat selon leur population données INSEE 2018)

Ces pourcentages correspondent aux temps d'accueil :

- d'une part de la halte-garderie pour le public Trinitaire (7 places sur 8 mois et 13 sur 4 mois) soit 53%
- d'autre part de la halte-garderie accueillant les familles monoparentales en insertion/formation (8 places sur 12 mois) soit 47%

ENVIRONNEMENT / PREVENTION DES RISQUES NATURELS / SECURITE

Brigades vertes :

Par journée de réservation de brigade et du service de broyage majorée ou minorée de la différence entre le nombre de journées réel et prévisionnel 2021.

TRAVAUX POUR LE COMPTE DES COMMUNES

Participation à maîtrise d'ouvrage déléguée :

- pour une opération inférieure à 1 million d'euros : 3%
- pour une opération supérieure à 1 million d'euros : 2,5%

Si l'opération est menée dans le cadre d'un groupement de commandes dont le SIVOM n'est pas coordonnateur, il faut retirer 0,5% aux pourcentages ci-dessus.

SERVICE FONCTIONNELS

Base forfaitaire cotisation à 0,20 euro par habitant (base INSEE 2018) sur chaque commune

Pour les services Finances, Ressources Humaines, Technique, Marchés, le coût résiduel est imputé sur chaque compétence opérationnelle proportionnellement à la masse salariale 2021 de chacune de ces compétences et ensuite par commune selon la clef de répartition de chacune des compétences

Pour la compétence « communication », le coût résiduel est réparti sur chacune des compétences opérationnelles à parts égales et ensuite par commune selon la clef de répartition de chacune des compétences

Pour les compétences parentalité et handicap, les coûts résiduels sont répartis d'abord 50% sur la compétence petite enfance et 50% sur la compétence animation et ensuite par commune selon la clef de répartition de chacune des compétences.

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PETITE ENFANCE

2021 : une année de transition, une crise sanitaire qui dure

Les perspectives et objectifs proposés en 2021 ont été suivis dans un contexte sanitaire qui dure et qui vient perturber quotidiennement les fonctionnements de nos structures.

Tout d'abord, il convient de remercier l'ensemble des professionnels de la petite enfance qui solidairement (même si tout n'est pas si idéal) trouvent les solutions pour assurer l'accueil de nos enfants dans des conditions de sécurité préservées.

Ensuite, il est à noter la vitalité de la politique petite enfance portée par des élus particulièrement dynamiques qui ont le souci de structurer leur offre d'accueil petite enfance pour leur population actuelle et à venir.

Une prospective politique partagée

La vie politique, les échanges entre les communes et les services du sivom ont repris après les différents confinements. Deux comités de pilotage petite enfance (mars en visioconférence et en présentiel en octobre) sont venus lancer et ponctuer cette réflexion politique. En même temps, une rencontre avec chacune des communes a permis d'affiner la réflexion, le diagnostic et les axes de développement qui seront contractualisés au sein de la convention territoriale globale dont la signature est prévue en 2022 avec la caf et qui couvrira la période de 2022 à 2025. Ainsi :

Pour le mode d'accueil collectif :

- Création d'un jardin d'enfants de 15 places au sein de l'école maternelle de Saint-Martin du Var (ouverture prévue en septembre 2022)
- Extension de la halte de garderie à la Trinité de 6 places (ouverture prévue en septembre 2022)
- Prévision d'une crèche sur Falicon de 20 places
- Extension de la crèche d'Aspremont de 9 places
- Extension de la crèche de Drap de 7 places
- Extension de la crèche de l'Oustalet de 20 places

Soit une création prévisionnelle de plus de 77 places.

Ces projets restent à confirmer en fonction des possibilités financières des communes. Ils ont fait l'objet de dossiers de financement pour plus de 1540 000€ auprès de la CAF dans le cadre du plan rebond après un âpre travail entre les services du SIVOM et les communes et la visite des locaux par le service « mode d'accueil du jeune enfant » du Conseil Départemental.

Pour le mode d'accueils individuel (les assistantes maternelles) :

- Prévion d'une maison des assistantes maternelles à Saint-Blaise au quartier de la Saoga
- Prime à l'installation de 1000 € proposée par le sivom en 2022 pour les assistantes maternelles qui s'installent (suite à un double constat : manque de places en accueils individuels sur certaines portions du territoire et diminution des agréments (départ à la retraite, reconversion...))

La convention territoriale globale devrait être signée avec la CAF en juin 2022 : pour son axe petite enfance, elle couvrira tous ces projets.

Sur les fonctionnements, un groupe de travail pour affiner et préciser les critères d'admission a été activé afin de préparer au mieux le circuit de préinscriptions et admissions 2022.

L'environnement institutionnel a évolué : les communes de Drap, Bonson et Châteauneuf Villevieille ont intégré le SIVOM et délégué leur compétence petite enfance.

Ainsi, le service de coordination petite enfance a préparé ces intégrations par des rendez-vous et rencontres avec les communes et les équipes.

Au 1^{er} janvier la crèche de la Formigua à Drap (40 places) va intégrer le service petite enfance du SIVOM. Cependant, un contentieux existe entre la communauté de communes des Pays du Paillon (CCPP) et la commune de Drap au sujet du transfert du personnel ce qui a amené à la signature d'un mandat de gestion provisoire par la CCPP de 3 mois.

Les assistantes maternelles de ces trois communes seront désormais accompagnées par le relais petite enfance du SIVOM (17 sur Drap, 6 à Bonson et 3 à Châteauneuf - Villevieille)

La mise en œuvre des projets :

Ouverture du LAEP à Saint-Martin-du-Var en septembre 2021.

Redéfinition du projet petite enfance sur la commune de Saint-Martin-du-Var.

Fermeture de la crèche familiale à la Trinité fin juillet 2021 : 3 des 4 assistantes maternelles se sont mises à leur compte accompagnées par le relais petite enfance et le service de coordination (elles ont toutes des contrats en septembre 2022 et ont pu percevoir une indemnité de rupture conventionnelle), la 4^{ème} a intégré la halte-garderie de la Trinité.

Parallèlement, le projet d'extension de la halte-garderie a été validé par la commune de La Trinité sous les conseils du conseil départemental.

Des fonctionnements renforcés qui restent à pérenniser

Accueils spécifiques : mise à disposition d'agents supplémentaires financés par la CAF sur les crèches qui accueillent le plus d'enfants porteurs de handicap, 1.4 équivalent temps plein (projet en partie subventionné par la CAF)

Equipe polyvalente de remplacement, : prévue au budget, trois agents ont pu être recrutés (2 en contrats aidés et 1 en non titulaire) pour venir soutenir les équipes (surtout en cette période rythmé par de nombreuses absences liées au covid)

La définition de missions transverses intercommunales assumées par les directrices de crèche

Pas de recrutement pour l'instant de responsable de pôle : trop peu de candidatures

Cette année 2021 est venue poser les bases du futur développement du service petite enfance qui accompagnera les communes afin qu'elles proposent à leur population actuelle et future des modes de garde de qualité et en nombre suffisant.

L'année 2022 verra la mise en œuvre de tous ces projets : ce sera une année charnière.

2022 UNE ANNE CHARNIERE

L'offre d'accueil collectif

- Ouverture du jardin d'enfant sur Saint-Martin-du-Var (15 places) en septembre 2022, la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Sivom, le service petite enfance est en première ligne.
- Extension de 6 places supplémentaires à la halte-garderie de la Trinité, ouverture en septembre 2022, la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Sivom, le service petite enfance est en première ligne.
- Intégration de la crèche de Drap (l'équipe, le bâtiment, les fonctionnements éducatifs pédagogiques et administratifs) : de janvier à mars la communauté de communes continue de gérer la structure par un mandat de gestion et le SIVOM remboursera sur présentation des factures et des bulletins de salaire. A plus ou moins court terme le SIVOM sera gestionnaire de l'établissement.
- Affiner et valider les projets futurs (extension crèche d'Aspremont, de l'Oustalet et de Drap)

Il est à noter une forte demande du secteur privé (opérateur « la maison bleue ») pour installer des structures d'accueil en mode prestation de service unique subventionnées par la CAF sur le territoire du SIVOM (Colomars, Drap et Tourrette-Levens)

L'offre d'accueil individuel

- Intégration des assistantes maternelles de Drap, Bonson, et Châteauneuf Villevieille accompagnées par le relais petite enfance du Sivom
- Enveloppe de 17000 € sur le budget relais petite enfance pour favoriser l'installation de candidates agréées assistantes maternelles (dispositif piloté par le relais petite enfance)

Les fonctionnements en interne

- Une équipe polyvalente de remplacement sur tout le territoire de 3 agents (2 en contrats aidés et un en non titulaire, coût en grande partie couvert par les remboursements d'assurance (en 2021 65 k€ de remboursement)) et 2 équivalents temps plein financés par la CAF sur les crèches qui accueillent des enfants porteurs de handicap (projet en partie subventionné par la CAF)
- La mise en service d'une nouvelle version du logiciel petite enfance pour gérer les structures petite enfance en intégrant notamment la crèche de Drap (formation socle pour toutes les directrices qui souvent ont appris d'une manière empirique son utilisation, nouvelles fonctionnalités (accès direct aux ressources des familles pour la facturation) et un portail famille (possibilité de payer en ligne...))
- La structuration d'une équipe de direction pour accompagner les projets de développement et les directrices en poste, consolider les fonctionnements (recrutements, mise en œuvre du nouveau décret...)
- La notion de mobilité interne est promue dès que cela est possible

Et cela sans augmentation des coûts résiduels des structures à part les dépenses d'énergie des bâtiments qui sont majorées de 30% de 2021 à 2022.

Vous trouverez 5 tableaux synthétisant les coûts résiduels :

- des crèches
- du ram
- du pilotage
- des LAEP et ludothèques
- totaux par commune.

Arrondi à l'euro le plus proche

GENERAL	Dépenses 2022					Recettes 2022	Solde 2022	2021	2022 -2021
	Salaires	Fonctionnement	Total	Indicateur activité	Coût de revient	Total	général		
MULTI-ACCUEILS	5 025 373 €	1 071 878 €	6 097 251 €	537 434		4 349 667 €	1 747 584 €	1 506 479 €	241 105 €
LAEP/LUDOTHEQUES	55 540 €	28 182 €	83 722 €	939		34 000 €	49 722 €	48 900 €	822 €
RAM	225 860 €	57 480 €	283 340 €	133		219 795 €	63 545 €	46 688 €	16 857 €
PILOTAGE	281 574 €	37 970 €	319 544 €			135 917 €	183 627 €	215 634 €	-32 007 €
TOTAL	5 588 347 €	1 195 510 €	6 783 857 €			4 739 379 €	2 044 478 €	1 817 701 €	226 777 €
2021	4 781 476 €	1 021 012 €	5 802 488 €			3 984 787 €	1 817 701 €		

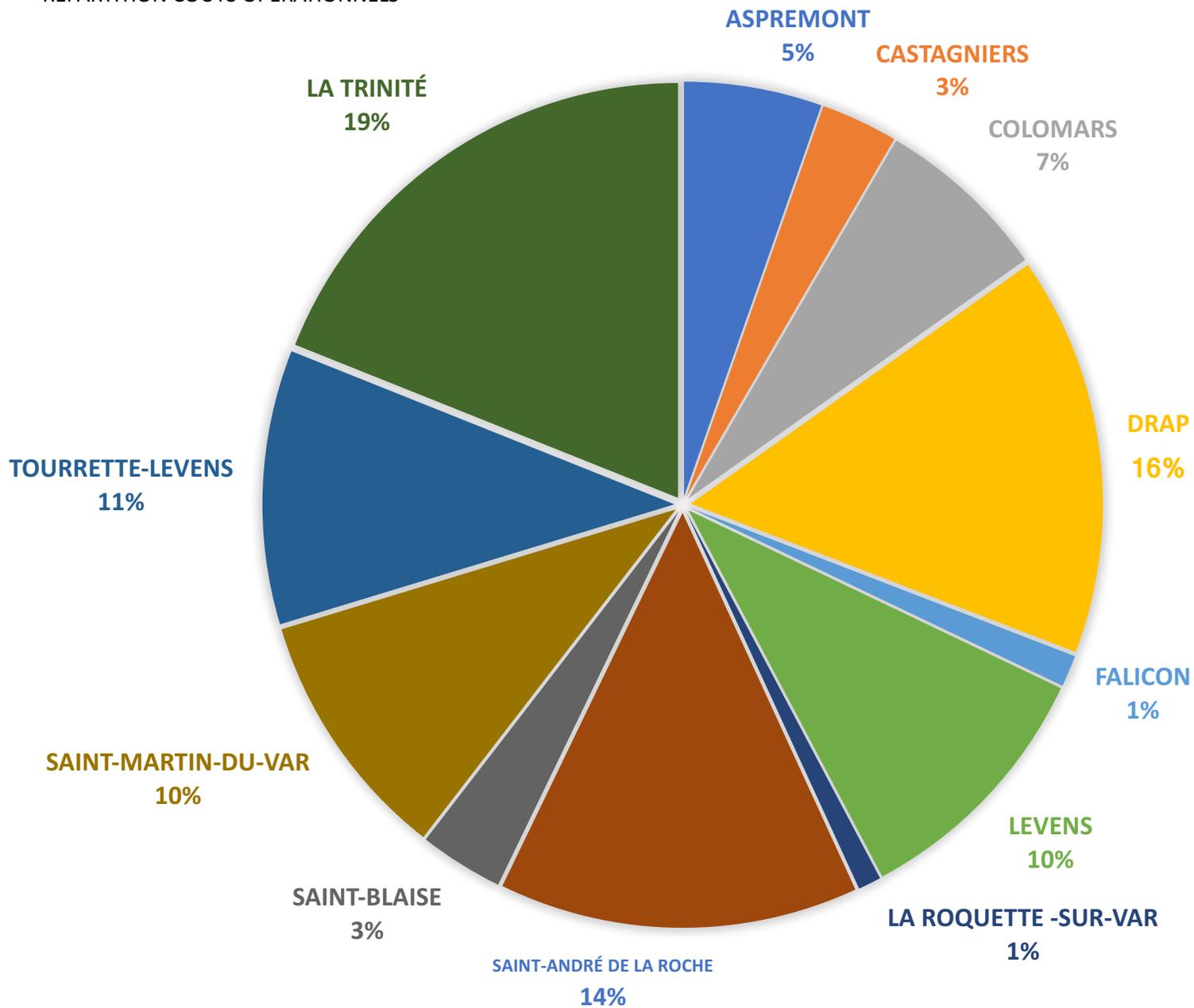
RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	Petite Enfance	Pilotage	Total 2022	2 021	2022-2021
ASPREMONT	100 537 €	8 239 €	108 776 €	132 386 €	-23 610 €
BONSON	3 190 €	283 €	3 473 €		3 473 €
CASTAGNIERS	54 619 €	6 131 €	60 750 €	75 334 €	-14 584 €
CHÂTEAUNEUF VILLEVIEILLE	1 845 €	141 €	1 987 €		1 987 €
COLOMARS	125 624 €	11 481 €	137 105 €	145 889 €	-8 784 €
DRAP	290 345 €	23 125 €	313 470 €		313 470 €
DURANUS	1 872 €	177 €	2 049 €	668 €	1 381 €
FALICON	22 568 €	2 191 €	24 758 €	17 600 €	7 158 €
LEVENS	186 088 €	18 276 €	204 364 €	207 831 €	-3 466 €
LA ROQUETTE -SUR-VAR	16 563 €	1 617 €	18 180 €	28 875 €	-10 695 €
SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE	258 054 €	25 501 €	283 555 €	283 321 €	235 €
SAINT-BLAISE	59 371 €	6 955 €	66 326 €	52 136 €	14 190 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	175 100 €	22 602 €	197 702 €	141 191 €	56 511 €
TOURRETTE-LEVENS	194 265 €	20 771 €	215 036 €	218 343 €	-3 307 €
LA TRINITÉ	345 811 €	36 136 €	381 947 €	546 344 €	-164 397 €
TOTAL	1 835 851 €	183 627 €	2 019 478 €	1 849 917 €	169 561 €

RÉPARTITION COÛTS OPÉRATIONNELS

	EMAI	LAEP	RAM	PILOTAGE	TOTAL
ASPREMONT	99 241	341	956	8239	108 776
BONSON	323	0	2 867	283	3 473
CASTAGNIERS	50 473	802	3 344	6131	60 750
CHÂTEAUNEUF VILLEVIEILLE	412	0	1 433	141	1 987
COLOMARS	123 640	73	1 911	11481	137 105
DRAP	282 222	0	8 122	23125	313 470
DURANUS	1 872	0	0	177	2 049
FALICON	20 091	1 043	1 433	2191	24 758
LEVENS	174 085	1 014	10 989	18276	204 364
LA ROQUETTE	15 353	254	956	1617	18 180
SAINT ANDRE	235 219	15 191	7 645	25501	283 555
SAINT BLAISE	55 495	1 009	2 867	6955	66 326
SAINT MARTIN	167 901	1 943	5 256	22602	197 702
TOURRETTE LEVENS	169 902	19 585	4 778	20771	215 036
LA TRINITE	326 354	8 467	10 989	36136	381 947
TOTAL	1 722 584	49 722	63 545	183 627	2 019 478

RÉPARTITION COÛTS OPÉRATIONNELS



PETITE ENFANCE / MULTI - ACCUEILS

Arrondi à l'euro le plus proche

Crèches	Dépenses 2022				Recettes 2022	solde 2022	
	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb d'actes facturés	Coût de revient	Total	général
Barboteuse	367 300 €	75 460 €	442 760 €	43 000	10,30 €	335 339 €	107 421
23 223	83%	17%			76,91%		4 670 € par place
la Grenouillère	763 000 €	160 990 €	923 990 €	84500	10,93 €	675 709 €	248 281
45 223	83%	17%			76,55%		5 517 € par place
les P'tits Bouts	467 500 €	87 050 €	554 550 €	46 200	12,00 €	402 671 €	151 879
25 223	84%	16%			75,34%		6 075 € par place
L'Oustalet	457 800 €	128 750 €	586 550 €	50 500	11,61 €	440 465 €	146 085
27 223	78%	22%			76,25%		5 411 € par place
Li calinous emai	786 300 €	90 520 €	876 820 €	82 000	10,69 €	611 738 €	265 082
45 222	90%	10%			74,62%		5 891 € par place
Jardins enfants	75 200 €	24 940 €	100 140 €	9 034	11,09 €	66 195 €	33 945
15 73	75%	25%			75,00%		2 263 € par place
Levens	538 800 €	99 018 €	637 818 €	53 500	11,92 €	466 337 €	171 481
30 223	84%	16%			72,70%		5 716 € par place
Tourrette Levens	514 400 €	107 780 €	622 180 €	57500	10,82 €	471 255 €	150 925
32 223	83%	17%			73,25%		4 716 € par place
Halte Garderie	248 500 €	23 800 €	272 300 €	24000	11,35 €	175 658 €	96 642
15 223	91%	9%			65,23%		6 443 € par place
Aspremont	198 073 €	79 220 €	277 293 €	21200	13,08 €	181 612 €	95 681
12 223	71%	29%			72,02%		7 973 € par place
Drap	608 500 €	194 350 €	802 850 €	66000	12,16 €	522 688 €	280 162
40 223	76%	24%			67,26%		7 004 € par place
TOTAL	5 025 373 €	1 071 878 €	6 097 251 €	537 434 €		4 349 667 €	1 747 584 par place 5 656 €
309	82,42%	17,58%					

PETITE ENFANCE
MULTI - ACCUEILS

Arrondi à l'euro le plus proche

LAEP	Dépenses 2022					recettes 2022	Solde 2022
	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb re heures ouverture	Coût de revient	Total	général
Laep Castagniers	4 600 €	3 550 €	8 150 €	141	58 €	5 963 €	2 187 €
Laep La Trinité	10 800 €	2 050 €	12 850 €	108	119 €	5 355 €	7 495 €
Laep Saint-andré	12 500 €	7 080 €	19 580 €	158	124 €	7 974 €	11 606 €
ludo Saint-André	3 840 €	1 900 €	5 740 €	140	41 €	1 450 €	4 290 €
ludo Tourrette-Levens	6 200 €	5 930 €	12 130 €	140	87 €	1 450 €	10 680 €
laep Tourrette-Levens	13 000 €	6 072 €	19 072 €	165	116 €	7846	11 226 €
Laep ST martin	4 600 €	1 600 €	6 200 €	87		3962	2 238 €
TOTAL	55 540 €	28 182 €	83 722 €	939	544 €	34 000 €	49 722 €

Arrondi à l'euro le plus proche

RAM	dépenses 2022					recettes 2022	solde 2022
	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'asmats	Coût de revient	Total	général
Ram	225 860 €	57 480 €	283 340 €	133	2130,376	219 795 €	63 545 €

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses 2022			Recettes 2022	Solde 2022
	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	général
COORDINATION PETITE ENFANCE	243 300 €	34 100 €	277 400 €	135 440 €	141 960 €
PSYCHOLOGUE	38 274 €	3 870 €	42 144 €	477 €	41 667 €
TOTAL	281 574 €	37 970 €	319 544 €	135 917 €	183 627 €

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / CRÈCHES

	EMAI CASTAGNIERS		EMAI ST ANDRE		EMAI COLOMARS		EMAI ST MARTIN		EMAI LI CALINOUS	
	4 670	nbre de places retenu	5517,36	nbre de places retenu	6075,16	nbre de places retenu	5410,56	nbre de places retenu	5890,71	nbre de places retenu
nbre de places	23,00		45,00		25,00		27,00		45,00	
ASPREMONT		3,58		0,00		1,90		0,00		0,00
BONSON		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
CASTAGNIERS		8,10		0,00		0,00		0,38		0,00
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
COLOMARS		0,00		0,00		19,32		0,88		0,00
DRAP		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
DURANUS		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
FALICON		0,00		1,36		0,00		0,00		0,00
LEVENS		1,51		0,00		0,00		0,20		0,00
LA ROQUETTE		0,00		0,00		0,37		1,72		0,00
SAINT-ANDRE de la R.		0,00		38,62		0,00		0,00		0,80
SAINT-BLAISE		8,93		0,18		0,79		1,17		0,00
SAINT-MARTIN-du-var		0,68		0,00		1,13		22,65		0,00
TOURRETTE-LEVENS		0,19		1,88		1,49		0,00		0,25
LA TRINITE		0,00		2,95		0,00		0,00		43,95
TOTAL	0,00	23,00	0,00	45,00	0,00	25,00	0,00	27,00	0,00	45,00

	EMAI	ASPREMONT	Jardins enfants		EMAI LEVENS		EMAI TOURRETTE LEVENS		EMAI Drap		Halte Garderie		TOTAL	TOTAL
	7973,42	nbre de places retenu	2263,00	nbre de places retenu	5716,03	nbre de places retenu	4716,41	nbre de places retenu	7004,05	nbre de places retenu	6442,80	nbre de places retenu	nbre de places retenu	RESIDUEL
nbre de places	12,00		15,00		30,00		32,00		40,00		15,00		309,00	
ASPREMONT		8,67		0,00		0,14		0,00		0,00		0,00	14,30	98 254,70 €
BONSON		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
CASTAGNIERS		1,24		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	9,72	49 740,96 €
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
COLOMARS		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	20,20	122 112,88 €
DRAP		0,00		0,00		0,00		0,00		40,00		0,00	40,00	280 162,00 €
DURANUS		0,00		0,00		0,32		0,00		0,00		0,00	0,32	1 808,38 €
FALICON		0,00		0,00		1,37		0,82		0,00		0,00	3,55	19 209,61 €
LEVENS		0,00		0,00		27,64		1,25		0,00		0,00	30,60	171 995,35 €
LA ROQUETTE		0,00		0,00		0,45		0,16		0,00		0,00	2,71	14 933,23 €
SAINT-ANDRE de la R.		0,00		0,00		0,00		2,07		0,00		0,81	42,30	232 752,71 €
SAINT-BLAISE		0,15		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	11,22	54 995,10 €
SAINT-MARTIN-du-var		0,00		15,00		0,00		0,00		0,00		0,00	39,46	166 548,73 €
TOURRETTE-LEVENS		1,94		0,00		0,08		27,55		0,00		0,00	33,39	167 709,25 €
LA TRINITE		0,00		0,00		0,00		0,15		0,00		14,19	61,25	367 361,10 €
TOTAL	0,00	12,00	0,00	15,00	0,00	30,00	0,00	32,00	0,00	40,00	0,00	15,00	309,00	1 747 584,00

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / LAEP

	laep CASTAGNIERS		ludo st andré		EMAI COLOMARS		LAEP ST MARTIN		laep LI CALINOUS	
	95	nbre de places retenu	95,33	nbre de places retenu		nbre de places retenu	82,89	nbre de places retenu	166,56	nbre de places retenu
nbre de places	23,00		45,00				27,00		45,00	
ASPREMONT	0,00	3,58		0,00				0,00		0,00
BONSON		0,00		0,00				0,00		0,00
CASTAGNIERS	0,00	8,10		0,00				0,38		0,00
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE		0,00		0,00				0,00		0,00
COLOMARS	0,00	0,00		0,00				0,88		0,00
DRAP		0,00		0,00				0,00		0,00
DURANUS	0,00	0,00		0,00				0,00		0,00
FALICON	0,00	0,00		1,36				0,00		0,00
LEVENS	0,00	1,51		0,00				0,20		0,00
LA ROQUETTE	0,00	0,00		0,00				1,72		0,00
SAINT-ANDRE de la R.	0,00	0,00		38,62				0,00		0,80
SAINT-BLAISE	0,00	8,93		0,18				1,17		0,00
SAINT-MARTIN-du-var	0,00	0,68		0,00				22,65		0,00
TOURRETTE-LEVENS	0,00	0,19		1,88				0,00		0,25
LA TRINITE	0,00	0,00		2,95				0,00		43,95
TOTAL	0,00	23,00	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	27,00	0,00	45,00

	laep ST ANDRE	CF LI CALINOUS		ludo TOURETTE LEVENS		laepTOURETTE LEVENS		TOTAL	TOTAL	
	258	nbre de places retenu	nbre de places retenu	333,75	nbre de places retenu	350,81	nbre de places retenu	nbre de places retenu	RESIDUEL	
nbre de places	45,00			32,00		32,00		249,00		
ASPREMONT		0,00			0,00	0,00	0,00	3,58	340,54 €	
BONSON		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	
CASTAGNIERS		0,00			0,00	0,00	0,00	8,48	801,52 €	
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	
COLOMARS		0,00			0,00	0,00	0,00	0,88	72,92 €	
DRAP		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	
DURANUS		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	
FALICON		1,36			0,82	0,00	0,82	4,37	1 043,21 €	
LEVENS		0,00			1,25	0,00	1,25	4,20	1 014,30 €	
LA ROQUETTE		0,00			0,16	0,00	0,16	2,04	253,86 €	
SAINT-ANDRE de la R.		38,62			2,07	0,00	2,07	82,18	15 190,83 €	
SAINT-BLAISE		0,18			0,00	0,00	0,00	10,46	1 009,47 €	
SAINT-MARTIN-du-var		0,00			0,00	0,00	0,00	23,34	1 942,66 €	
TOURRETTE-LEVENS		1,88			27,55	0,00	27,55	59,31	19 585,20 €	
LA TRINITE		2,95			0,15	0,00	0,15	50,16	8 467,49 €	
TOTAL	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	32,00	0,00	32,00	249,00	49 722,00

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / RAM

	RAM	ram coût résiduel	pilotage coût résiduel
nbre d'asmat	133	63 545,00 €	6 270,56 €
ASPREMONT	2	955,56 €	94,29 €
BONSON	6	2 866,69 €	282,88 €
CASTAGNIERS	7	3 344,47 €	330,03 €
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE	3	1 433,35 €	141,44 €
COLOMARS	4	1 911,13 €	188,59 €
DRAP	17	8 122,29 €	801,50 €
DURANUS		0,00 €	0,00 €
FALICON	3	1 433,35 €	141,44 €
LEVENS	23	10 988,98 €	1 084,38 €
LA ROQUETTE-SUR-VAR	2	955,56 €	94,29 €
SAINT-ANDRE	16	7 644,51 €	754,35 €
SAINT-BLAISE	6	2 866,69 €	282,88 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	11	5 255,60 €	518,62 €
TOURRETTE-LEVENS	10	4 777,82 €	471,47 €
LA TRINITE	23	10 988,98 €	1 084,38 €
TOTAL	133	63545	6270,55

RAM
RÉPARTITION COÛTS
RÉSIDUELS

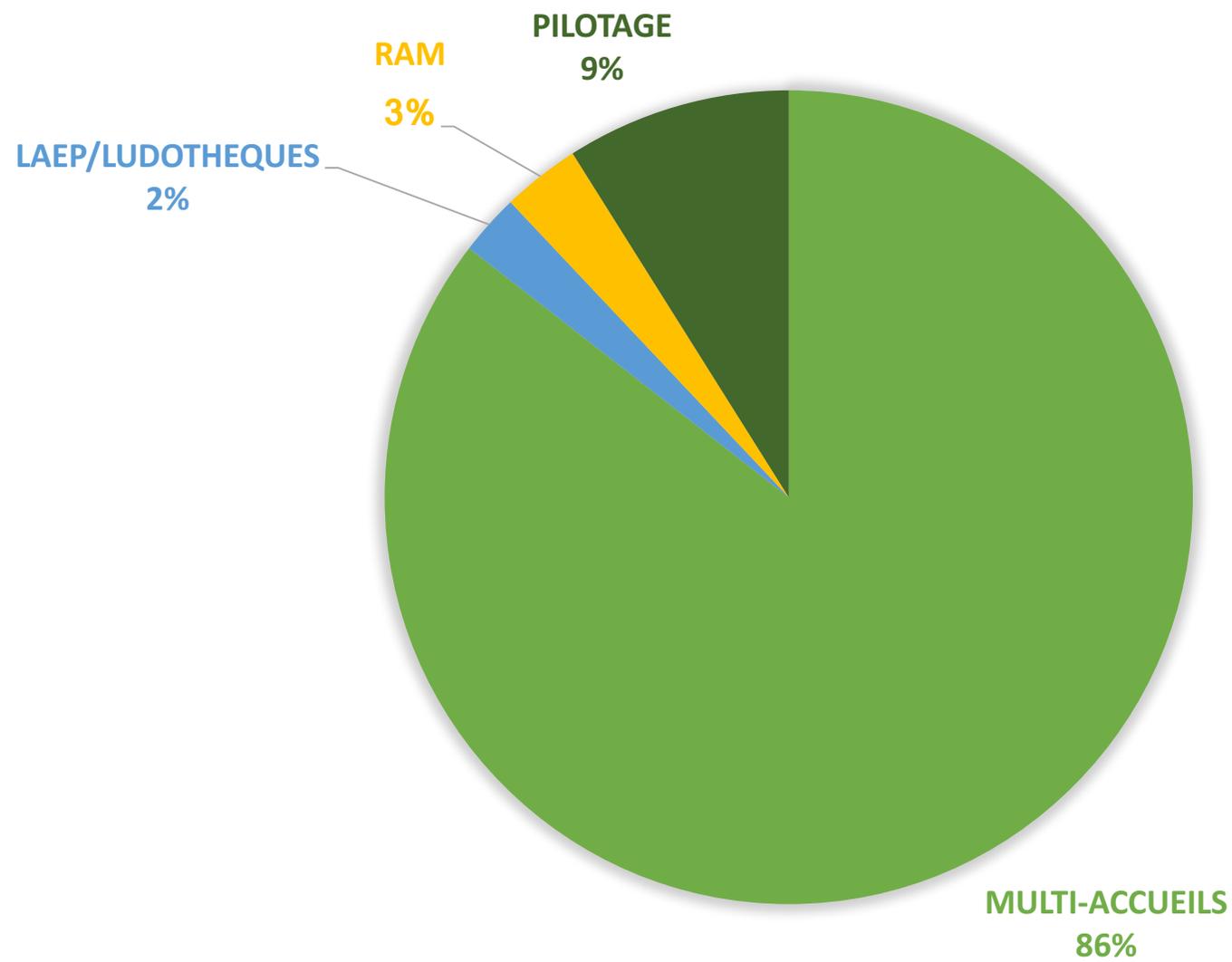
RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / PILOTAGE

coût résiduel		total 183 627 €
MULTI-ACCUEILS	94%	172 450 €
clé de répartition	agrément	
MA Barboteuse	23	12 836 €
MA LA Grenouillère	45	25 114 €
MA les P'tits Bouts	25	13 952 €
MA l'Oustalet	27	15 068 €
MA Li Calinous	45	25 114 €
Jardin enfants	15	8 371 €
MA LEVENS	30	16 743 €
MA TOURETTE LEVENS	32	17 859 €
Halte Garderie	15	8 371 €
ASPREMONT	12	6 697 €
Drap	40	22 324 €
TOTAL	309	172450
LAEP	3%	4 907 €
clé de répartition	nbre h ouverture	
LI CALINOUS	108	805 €
LA BARBOTEUSE	141	1 051 €
TOURRETTE LEV	165	1 229 €
LA GRENOUILLERE	158	1 174 €
ST MARTIN	87	648 €
TOTAL	659	4907
RAM	3%	6 271 €

PILOTAGE

RÉPARTITION COÛTS
RÉSIDUELS

Solde Général 2022



D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ANIMATION DU TERRITOIRE

Enfance

Jeunesse

Activité sportives

Le Pôle Animation du Territoire propose 34 budgets spécifiques,

- Coordination 1 budget
- Formation 1 budget
- Enfance (3-11 ans) 2 secteurs géographiques
 - **Collines** 8 communes - 21 ACM en gestion SIVoM
12 budgets
 - **St André de la roche** - 8 ACM en gestion SIVoM
2 budgets
- Jeunesse
 - **Maison des Jeunes** 10 budgets
 - **Animation Sociale** (St André de la Roche) 1 budget
- Séjours 3 budgets répartis par tranche d'âge
- Activités sportives 3 secteurs géographique
 - **La Trinité** 1 budget
 - **St André de la roche** 1 budget
 - **Autres communes** 1 budget incluant le « Sport Santé »
- EVS St André 1 budget

À noter pour 2021 :

- L'arrivée de la commune de Bonson avec l'ouverture d'un ACM 3/11 ans
- La signature de 7 PEDT et Plan Mercredis
- Une évolution des services proposés sur plusieurs communes [ouverture ACM Noël - élargissement de certaines plages horaires - augmentation du nombre de jours d'ouverture]
- La mise en place d'une nouvelle grille de tarification sur tous les secteurs pour septembre 2021
- La mise en œuvre d'un nouveau logiciel et la formation des agents concernés
- La stabilisation de tous les directeurs ACM Enfance et Jeunesse sur des contrats de Non Titulaire avec l'amélioration de leur régime indemnitaire

- Des contraintes sanitaires exceptionnelles avec, en particulier la fermeture des ACM Enfances et des MDJ durant les vacances de printemps

À noter pour 2022 :

- La décision de La Trinité de récupérer la gestion des Activités « Enfance » 3-11 ans
- L'arrivée de nouvelles communes avec l'ouverture d'un ACM 3-11 ans sur la commune de Châteauneuf-Vieilleville
- L'ouverture et/ou les projets d'ouverture en gestion SIVoM, de plusieurs Maisons des Jeunes [Castagniers - Bonson - La Roquette sur Var - Aspremont]
- La volonté de 6 nouvelles communes de contractualiser un PEDT et un Plan Mercredi pour septembre 2022
- La mise en place des « Portails familles » permettant une dématérialisation des procédures d'inscriptions
- La poursuite de la crise sanitaire, impactant le fonctionnement des services et la mise en œuvre d'un protocole sanitaire complexe (non brassage)
- Les enjeux, pour toutes les communes :
 - La difficulté de recrutement d'Animateurs, surtout qualifiés, sur tous les temps d'animation [périscolaire - vacances]
 - Un turn-over important et des équipes souvent en sous effectifs.

Les métiers de l'Animation, comme beaucoup d'autres, sont de plus en plus sous tension, ce qui implique une charge de travail, une fatigabilité et un stress accru pour les responsables de l'Animation.

Secteur des Collines : 7 communes - 7 ACM périscolaires - 6 ACM périscolaires mercredis - 6 ACM extra-scolaires, en gestion SIVoM

- Le développement du secteur :
 - Nécessité de renforcer et de stabiliser une équipe de Directeurs ACM diplômée, compétente et mobile sur le territoire.
 - Nécessité de revoir l'organisation des missions de coordination aussi bien pour l'accompagnement des Directeurs ACM sur le plan éducatif et administratif, que pour conserver un lien de proximité avec les communes et les élus.

- Adhésion de Châteauneuf-Villevieille avec la volonté d'ouvrir des ACM périscolaires, mercredis et vacances.

Aspremont :

- Signature d'un PEDT et d'un Plan Mercredis en 2021.
- Réflexion sur la réorganisation du suivi administratif des inscriptions et tâches administratives en cours, en concertation avec la commune.
- Augmentation du nombre de forfaits pour le recrutement d'animateurs vacataires pour remplacer, si nécessaire, l'absence des agents de la commune mis à disposition et/ou le remplacement des animateurs détachés pour accompagner les enfants en situation de handicap.

Bonson :

- Signature d'un PEDT et d'un Plan Mercredis en 2021.
- Signature d'une convention financière avec Revest-les-Roches permettant d'accueillir leurs enfants sur l'ACM et ainsi de consolider des effectifs.
- Mise en place de l'Activité Ski le mercredi, à la demande de la commune et en partenariat avec le département des Alpes-Maritimes.
- Réflexion sur la nécessité de maintenir un ramassage entre le Gabre et le village (mercredis et vacances).

Castagniers :

- Projet de signature d'un PEDT et Plan Mercredis pour septembre 2022.
- Accord de la commune pour l'ouverture de l'ACM mercredis et vacances à 7h30 au lieu de 8h00 [sans surcoût budgétaire].

Châteauneuf-Villevieille :

- Adhésion au SIVoM, avec la volonté d'ouverture d'un ACM sur la commune en gestion SIVoM.
 - ACM extra-scolaire (vacances) et mercredis à partir d'avril 2022.
 - ACM périscolaire pour la rentrée de septembre 2022 (formule garderie conservée cette année).
- Projet de signature d'un PEDT et Plan Mercredis pour septembre 2022.

Falicon :

- Signature d'un PEDT et Plan Mercredis en 2021.
- Problèmes internes à l'équipe d'Animation à la rentrée 2021 impliquant un turn-over important et des difficultés pour stabiliser le fonctionnement.
Grace à une présence très régulière du Responsable de secteur et au recrutement d'une Directrice expérimentée, cette problématique est en nette amélioration.
- Réorganisation du temps de restauration afin de gagner en efficacité, tout en diminuant le nombre de vacataires nécessaires.
- Nécessité, au vu des effectifs et des contraintes liées aux locaux, de dégager la Directrice du taux d'encadrement.

Roquette sur Var :

- Projet de signature d'un PEDT et Plan Mercredis pour septembre 2022.
- Augmentation des heures de vacations pour remplacer un agent municipal mis à disposition, matin-midi-soir.

St Blaise :

- Projet de signature d'un PEDT et Plan Mercredis pour septembre 2022
- Difficulté de recrutement d'Animateurs sur le secteur
- Augmentation régulière des effectifs
- Accord de la commune pour l'ouverture de l'ACM mercredis et vacances à partir de 7h30 au lieu de 8h00.

Pour mémoire :

- Signature d'un PEDT et Plan Mercredis pour les communes de Levens et St Martin du Var et projets de signature pour septembre 2022 pour les communes de Colomars et Tourrette-Levens.
- Réflexion, dans le cadre de la CTG, d'étendre l'offre de service aux familles par l'élargissement des horaires et/ou des périodes d'ouverture des ACM.

ENFANCE 3-11 ANS - SECTEUR ST ANDRÉ DE LA ROCHE

5 ACM périscolaires - 1 ACM mercredis - 2 ACM vacances.

- Signature d'un PEDT et Plan Mercredis en 2021.
- Gestion de la Petite Ferme de l'Abadie à partir de janvier 2022.
L'objectif est d'assurer un accueil de qualité en permettant aux enfants et aux familles un accès à la Ferme de façon ludique et créative tout en limitant la charge financière.
- Mise en place de l'Activité Ski le mercredi, à la demande de la commune et en partenariat avec le département des Alpes-Maritimes.

SERVICE JEUNESSE - LES MAISONS DES JEUNES

En 2021 :

→ Suite à la crise sanitaire :

- maintien du système d'inscription par bloc de 2,3 ou 5 jours pour éviter un brassage trop important sur les structures. Apports éducatifs et pédagogiques importants car travail sur des projets.
- mise en place de journées interco à 2 MDJ maximum en même temps.
- implication des jeunes dans la co-construction du planning.
- diminution de la « consommation » d'activités.

→ À la rentrée de septembre 2021, beaucoup de jeunes rentrants en 6ème ont pris leur adhésion sur les différentes MDJ (surtout sur Colomars, Levens et Saint Blaise). Cela a entraîné une forte demande d'inscription sur les vacances d'Automne.

→ Pour les parents d'enfants de 11 - 12 ans, la Maison des Jeunes représente encore un moyen de garde.

→ Sur la MDJ de Falicon : changement du directeur de la MDJ à compter du 1^{er} décembre 2021.

→ Mise en place d'aide à la scolarité, les mercredis après-midis sur les MDJ de :

- La Trinité à partir d'avril 2021 : entre 5 et 10 adolescents / jour
- Levens à partir de septembre 2021 : entre 5 et 8 adolescents / jour

- Toutes les MDJ ont entamé un virage vers les thématiques liées au social par rapport aux jeunes et aux familles. La finalité de la Jeunesse n'est plus tournée que vers le loisir. Un accompagnement est proposé pour aider les adolescents :
- Mise en place de projets (méthodologie de projets, autonomie, ...)
 - Prévention (addictions, santé,...)
 - Information Jeunesse (Sac Ados, aide aux CV, lettres motivation, Jobs d'été, formation, stages,...)
- Mise en place de la Prestation de Service Jeunes (dispositif subventionné par la CAF) à compter de mai 2021. Ce dispositif vise à proposer un accompagnement social et de loisirs pour les jeunes « hors murs » du territoire. Cette action a commencé sur Saint André de la Roche (quartiers du Château et du Manoir) avec la mise en place de « référents jeunes ».
- Ce programme a pour objectif de s'étendre sur l'ensemble du territoire du SIVoM en s'appuyant sur les équipes jeunesse en place sur les différentes communes, équipes connues et reconnues par les adolescents et les familles.

Perspectives 2022 :

- Ouverture ou possibilité d'ouverture en 2022, de structures jeunesse sur :
- Castagniers (avril - mai 2022)
 - Bonson - La Roquette (en réflexion)
 - Aspremont (en réflexion)
- Sur la MDJ de Colomars et de Levens, au regard des inscriptions et des demandes sur les vacances d'Automne, passage à 3 animateurs sur les Petites Vacances Scolaires :
- Colomars : printemps et automne
 - Levens : hiver, printemps et automne

SECTEUR SÉJOURS

En 2021 :

Malgré la situation sanitaire, maintien d'une partie des séjours en 2021, avec quelques modifications :

- Pas de séjours ski durant les vacances d'hiver (4 séjours initialement prévus), pas de séjour 6 - 11 ans au printemps.
- Été 2021 : mise en place de 5 séjours (2 séjours 6 - 11 ans, 1 séjour 11 - 14 ans et 2 séjours pour les 15 - 17 ans.
- Suite à la forte demande des parents sur les vacances d'été, mise en place d'un séjour supplémentaire sur les 6 - 11 ans et sur les 15 - 17 ans pour ne pas faire de refus.
- Séjours avec des effectifs un peu plus réduits pour éviter les grands groupes et réduire les risques de contamination. Respect des protocoles sanitaires.
- Mise en place d'une nouvelle organisation pour les mini-camps permettant d'occuper le site de manière plus efficace et de faire partir sur cette action plus d'enfants et d'adolescents.

Perspectives 2022 :

- Année de réflexion sur les finalités de l'action « Séjour » avec l'ensemble des communes du SIVoM.
- Annulation des séjours ski en raison de la situation sanitaire.
- Été 2022 : mise en place de 2 séjours pour les 15 - 17 ans (chaque année, 1 seul séjour était programmé) afin de répondre à la forte demande des élus sur cette tranche d'âge.
- Maintien de l'organisation des mini-camps avec mise en place d'un lieu distinct entre les enfants et les adolescents en raison de l'intégration de nouvelles communes sur l'enfance (augmentation de la demande) et du découpage des vacances scolaires d'été.

En 2021 :

- Le Pôle Social du SIVoM avait entre autre la gestion de l'Espace de Vie Sociale de Saint André de la Roche. Suite à la nécessité de mutualiser des postes et des agents, le contrat de la responsable de l'EVS de Saint André n'a pas été renouvelé.
- L'axe jeunesse de l'EVS ayant été confié en 2020 au Service Jeunesse - Animation Sociale du Pôle Animation du Territoire, il a été proposé que la gestion et l'animation de l'EVS de Saint André soit rattaché totalement au Pôle Animation du Territoire, en gardant des liens forts avec le Pôle Social. Transfert de gestion effectif au 1^{er} janvier 2022.

En 2022 :

- Modification des moyens humains dédiés à l'EVS pour permettre d'augmenter les temps de présence et les temps d'animation sur les deux quartiers (Manoir - Château) en positionnant 2 animateurs à temps partiel en plus du responsable de l'Animation Sociale.
- Continuité du travail sur l'axe parentalité (AAP REEAP).

St André de la Roche :

En 2021:

- Adaptation des activités au contexte sanitaire. En raison de la COVID-19 diminution des recettes (participation adhérents).
- Évolution des tarifications à la rentrée 2021 (tarification des activités sportives enfants et seniors calculé au quotient familial => augmentation des recettes.
- Obtention de subventions dans le cadre de certains projets sportifs (Sport Santé, Savoir nager, aisance aquatique).
- Activité danse reprise avec la création d'une association.
- Réalisation du « Parcours Santé » mais également d'un parcours facilitant la pratique autonome pour les adultes et seniors (parcours urbain).
- La nécessité de faire évoluer le projet Sport Santé sur l'ensemble du territoire du SIVoM entraîne une réorganisation du service sur le plan RH (poste responsable de secteur non remplacé).

Perspectives 2022 :

- Budget « Sport-Santé » spécifique.
Mise à disposition d'un agent à 30% au Sport-Santé.

La Trinité :

En 2021 :

- Adaptation des activités au contexte sanitaire (création d'outils numériques, cours en distanciel, ventilation des ETAPS sur d'autres secteurs).

- En raison de la COVID-19 diminution des recettes (sur l'espace Fitness et l'animation sportive).
- Évolution des tarifications à la rentrée 2021 (tarification des activités sportives enfants et sénior calculé au quotient familial) => augmentation des recettes.
- Participation des éducateurs sportifs sur le temps périscolaire à la rentrée de septembre 2021 (impact sur la programmation de l'animation sportive, suppression de l'activité escalade et baby gym)
- Obtention de subventions dans le cadre de certains projets sportifs (Savoir nager, aisance aquatique).
- Projet de réhabilitation des sentiers trinitaires (en cours).

Perspectives 2022 :

- Dans le cadre du plan ski, organisation et gestion de l'activité ski du mercredi en collaboration avec le Service Enfance.
- Projet de réhabilitation des sentiers trinitaires (finalisation en 2022).

Sport-santé (toutes communes) :

En 2021 :

- Sport santé
 - Rencontre avec les communes désireuses de développer des projets « Sport-Santé » sur leur territoire.
 - Création d'un Comité de pilotage.
 - Organisation de programmes à destination des seniors (subventionnés donc gratuits pour les communes et les participants).
 - Organisation de séances ponctuelles « Bougez plus en famille » en lien avec le réseau parentalité.
 - Création et animation de deux parcours urbains (St André et Colomars).

- Autres interventions

→ Rationalisation des interventions d'ETAPS sur le secteur Petite Enfance (septembre 2021).

Perspectives 2022 :

- Sport Santé

→ Création d'un secteur « Sport-Santé » intercommunal, reconnu « Maison Sport-Santé » par le ministère des sports :

- Un poste de Responsable Sport-Santé 0,9 ETP et 2 ETAPS à temps partiel
- Création d'une régie « Sport-Santé » afin de facturer certaines prestations

→ Augmentation des subventions sollicitées.

→ Organisation de séances « ateliers équilibre - gymnastique seniors » pour les CCAS de Colomars et Tourrette-Levens.

→ Développement du « Sport sur Ordonnance » à destination des malades chroniques.

→ Formation d'un agent en VAE Licence STAPS APA.

- Autres interventions

→ Interventions d'ETAPS sur le secteur Petite Enfance sur une nouvelle commune DRAP (octobre 2022).

→ Dans le cadre du plan ski départemental, soutien à la mise en place de l'activité ski du mercredi pour les communes intéressées.

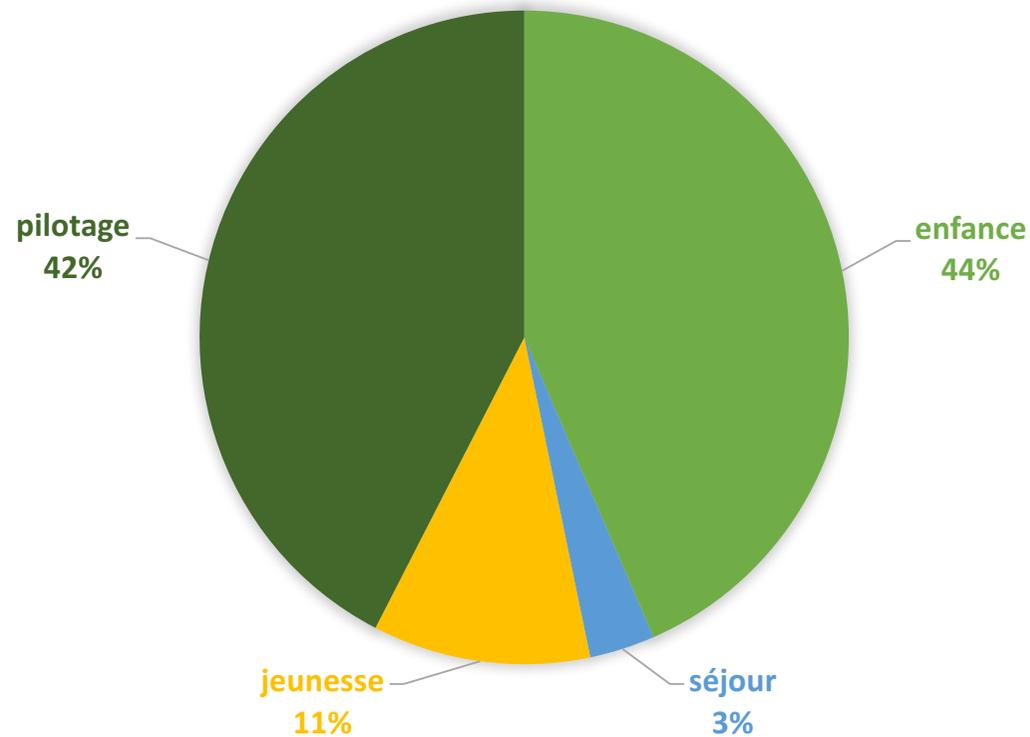
→ Répondre aux attentes des communes désireuses de développer des projets sportifs divers : aménagement sportifs, soutien dans l'organisation d'activités sportives (interventions scolaires, plan ski ...).

ANIMATION DU TERRITOIRE / ENFANCE - JEUNESSE

Dépenses

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb d'actes facturés	Coût revient	Total	solde 2021	2020	2021/2020
enfance	1 477 992 €	499 551 €	1 977 543 €	578 288 €		1 422 215 €	555 328 €	1 131 773 €	- 576 445 €
séjour	59 335 €	129 150 €	188 485 €	8 340 €		106 649 €	81 836 €	145 512 €	- 63 676 €
jeunesse	450 030 €	168 230 €	618 260 €	64 886 €		354 643 €	263 617 €	245 610 €	- 18 007 €
pilotage	298 500 €	1 339 850 €	1 638 350 €			1 387 724 €	232 226 €	283 692 €	- 51 466 €
total	2 285 857 €	2 136 781 €	4 422 638 €	651 514 €		3 271 231 €	1 133 007 €	1 806 588 €	- 673 581 €
total 2020	2 925 439 €	2 352 816 €	5 278 255 €	934 927 €		3 318 795 €	1 959 460 €		

Répartition coût résiduels



ANIMATION DU TERRITOIRE / ENFANCE - JEUNESSE

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS DE CHAQUE COMMUNE

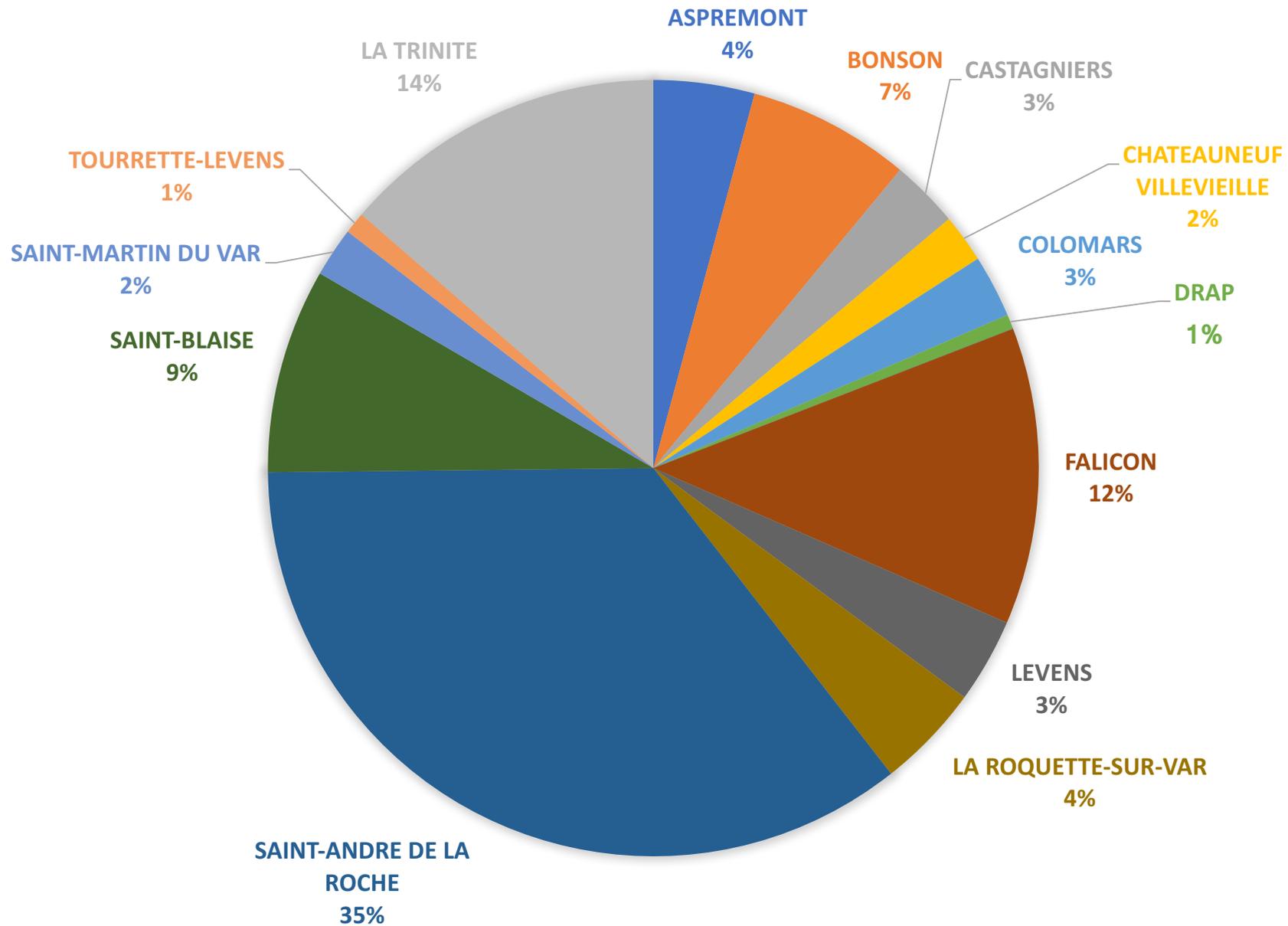
	enfance	séjour	jeunesse	pilotage	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	2 022	2 022	2 022	2 022	2 022	2 021	2022 2021
ASPREMONT	36 952 €	1 268 €	375 €	9 365 €	47 959 €	44 172 €	3 788 €
BONSON	69 777 €	1 231 €	- €	6 303 €	77 311 €	- €	77 311 €
CASTAGNIERS	13 464 €	3 313 €	6 700 €	8 824 €	32 301 €	36 001 €	- 3 700 €
CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	16 745 €	- €	- €	6 202 €	22 947 €	- €	22 947 €
COLOMARS	- €	2 458 €	19 294 €	7 848 €	29 600 €	36 910 €	- 7 310 €
DRAP	- €	- €	- €	6 816 €	6 816 €	- €	6 816 €
DURANUS	- €	- €	- €	139 €	139 €	208 €	- 69 €
FALICON	107 963 €	3 386 €	1 730 €	27 000 €	140 078 €	143 970 €	- 3 891 €
LEVENS	696 €	6 072 €	22 655 €	10 566 €	39 989 €	42 933 €	- 2 944 €
LA ROQUETTE-SUR-VAR	38 135 €	308 €	375 €	10 709 €	49 527 €	52 518 €	- 2 991 €
SAINT-ANDRE DE LA ROCHE	208 977 €	25 282 €	97 366 €	69 486 €	401 111 €	343 449 €	57 662 €
SAINT-BLAISE	62 619 €	2 305 €	13 721 €	18 088 €	96 732 €	95 888 €	844 €
SAINT-MARTIN DU VAR	- €	16 572 €	375 €	6 467 €	23 414 €	18 621 €	4 793 €
TOURRETTE-LEVENS	- €	3 343 €	375 €	6 520 €	10 237 €	15 120 €	- 4 882 €
LA TRINITE	- €	16 300 €	100 655 €	37 891 €	154 846 €	992 263 €	- 837 417 €
TOTAL 2022	555 328 €	81 836 €	263 617 €	232 226 €	1 133 007 €	1 822 051 €	- 689 044 €

ENFANCE - JEUNESSE

ANIMATION DU TERRITOIRE

ANIMATION DU TERRITOIRE / ENFANCE - JEUNESSE

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS DE CHAQUE COMMUNE



ANIMATION DU TERRITOIRE
ENFANCE - JEUNESSE

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR ENFANCE

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'heures facturées	Coût de revient prévisionnel	Total	solde	coût par heure	2021		2022/2021
<i>Enfance Aspremont</i>	101 914 €	46 380 €	148 294 €	26 372	5,6 €	111 342 €	36 952 €	1,4 €	30 838 €	19,83%	6 114 €
<i>Enfance Falicon</i>	199 760 €	129 496 €	329 256 €	107 109	3,1 €	221 293 €	107 963 €	1,0 €	106 256 €	1,61%	1 707 €
<i>Enfance Bonson</i>	105 298 €	18 910 €	124 208 €	25 661	4,8 €	54 431 €	69 777 €	2,7 €		#DIV/0!	69 777 €
<i>Enfance Châteauneuf Villevieille</i>	55 990 €	21 520 €	77 510 €	27 142	2,9 €	60 765 €	16 745 €	0,6 €		#DIV/0!	16 745 €
<i>Enfance Saint-André</i>	656 810 €	167 295 €	824 105 €	251 879	3,3 €	615 128 €	208 977 €	0,8 €	224 029 €	-6,72%	15 052 €
<i>Enfance Trinité</i>			- €				- €		754 409 €	-100,00%	754 409 €
			- €				- €			#DIV/0!	€
<i>Enfance la Roquette</i>	74 820 €	27 650 €	102 470 €	40 714	2,5 €	73 156 €	29 314 €	0,7 €	24 353 €	20,37%	4 961 €
<i>Enfance Saint-Blaise</i>	161 200 €	58 930 €	220 130 €	72 331	3,0 €	157 743 €	62 387 €	0,9 €	62 697 €	-0,49%	310 €
<i>Enfance Castagniers</i>	122 200 €	29 370 €	151 570 €	27 080	5,6 €	128 357 €	23 213 €	0,9 €	29 241 €	-20,61%	6 028 €
TOTAL 2022	1 477 992 €	499 551 €	1 977 543 €	578 288 €	31 €	1 422 215 €	555 328 €		1 231 823 €	-54,92%	676 495 €
2021	2 292 877 €	964 845 €	3 257 722 €	760 628		2 025 899 €	1 231 823 €				

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR JEUNESSE

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb d'heures réalisées	Coût de revient prévisionnel	Total	solde 2022	coût par heure	2021		2022/2021
										%	montant
Mdj Falicon	25 170 €	13 660 €	38 830 €	7 488	5,2 €	37 475 €	1 355 €	0,2 €	948 €	43%	407 €
Mdj	27 200 €	21 715 €	48 915 €	7 796		29 243 €	19 672 €		19 950 €	-1%	278 €
mdj st blaise	16 150 €	11 490 €	27 640 €	4 936	6 €	19 973 €	7 667 €	2 €	10 389 €		
mdj Castagniers	11 050 €	10 225 €	21 275 €	2 860	7 €	9 270 €	12 005 €	4 €	9 561 €		
Mdj Colomars	52 240 €	27 840 €	80 080 €	14 798	5,4	61 161 €	18 919 €	1,3 €	24 915 €	-24%	5 996 €
MDJ LEVENS	50 000 €	23 745 €	73 745 €	12 564	5,9	51 465 €	22 280 €	1,8 €	19 742 €	13%	2 538 €
Journées inter acm		4 120 €	4 120 €				4 120 €		4 100 €	0%	20 €
Jeunesse La Trinité	102 300 €	35 035 €	137 335 €	10 580	13,0 €	37 055 €	100 280 €	9,5 €	105 434 €	-5%	5 154 €
Alsh ado											
Bij			- €								
total	193 120 €	42 115 €	235 235 €		#DIV/0!	138 244 €	96 991 €	#DIV/0!	74 011 €	31%	22 980 €
Animation sociale	98 800 €	5 910 €	104 710 €			65 000 €	39 710 €		21 626 €		
EVS	39 000 €	12 000 €	51 000 €			41 468 €	9 532 €				
mdj st andré	55 320 €	24 205 €	79 525 €	11 660	6,8 €	31 776 €	47 749 €		52 385 €		
TOTAL	450 030 €	168 230 €	618 260 €	64886	10 €	354 643 €	263 617 €	4,0 €	249 100 €	6%	14 517 €
2021	359 190 €	150 984 €	510 174 €	66904	8 €	261 073 €	249 101 €				

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR SÉJOUR

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'heures	Coût de revient	Total recettes	Solde 2021	coût par heure	ETP	2021		2021/2020
					prévisionnel							
Séjour interco 12-18	21 730 €	37 450 €	59 180 €	4 440	13,3 €	39 179 €	20 001 €	4,5 €		19 562 €	2,24%	439 €
séjour interco 6-11	21 700 €	56 500 €	78 200 €	3 900	20,1 €	42 676 €	35 524 €	9,1 €		36 230 €	-1,95%	706 €
												-
Mini-camps	15 905 €	35 200 €	51 105 €		#DIV/0!	24 794 €	26 311 €	#DIV/0!		34 739 €	-24,26%	8 428 €
TOTAL	59 335 €	129 150 €	188 485 €	8 340	22,60	106 649 €	81 836 €	9,8 €	0,00	90 531 €	-9,60%	8 695 €
2021	76 681 €	78 950 €	155 631 €	16 140	9,64 €	65 101 €	90 530 €					

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR COORDINATION

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Coût de revient prévisionnel	Total	solde 2022	2021	2021/2020	2021/2020
COORDINATION	298 500 €	1 303 050 €	1 601 550 €		1 383 474 €	218 076 €	233 397 €	- 0 €	- 15 321 €
FORMATION		18 400 €	18 400 €		4 250 €	14 150 €	17 200 €	- 0 €	- 3 050 €
			- €			- €	- €		- €
TOTAL	298 500 €	1 321 450 €	1 619 950 €		1 387 724 €	232 226 €	250 597 €	- 0 €	- 18 371 €
2021	378 277 €	1 029 585 €	1 433 562 €		1 182 965 €	250 597 €			

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR COORDINATION

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	pop, 4-17	COORDINATION					FORMATION			2021	2020	
		coût résiduel	activité	coût résiduel	logiciel modules et usagers	coût résiduel	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL		
		un tiers		deux-tiers								
ASPREMONT	350	2 565 €	26 702	4 854 €	744	1 401 €	8 821 €	544 €	- €	9 365 €	11 233 €	1 868 €
BONSON	125	916 €	25 901	4 709 €	360	678 €	6 303 €			6 303 €		6 303 €
CASTAGNIERS	285	2 089 €	30 460	5 538 €	636	1 198 €	8 824 €	- €	- €	8 824 €	7 571 €	1 253 €
CHATEAUNEUF	173	1 268 €	27 142	4 934 €		- €	6 202 €			6 202 €		6 202 €
COLOMARS	517	3 789 €	15 438	2 807 €	87	164 €	6 760 €	1 088 €	- €	7 848 €	9 336 €	1 488 €
DRAP	930	6 816 €	0	- €	0	- €	6 816 €			6 816 €		6 816 €
DURANUS	19	139 €	0	- €		- €	139 €	- €	- €	139 €	208 €	69 €
FALICON	283	2 074 €	115 257	20 954 €	1 820	3 428 €	26 456 €	544 €	- €	27 000 €	29 041 €	2 041 €
LEVENS	837	6 135 €	14 004	2 546 €	134	252 €	8 933 €	1 633 €	- €	10 566 €	16 695 €	6 130 €
LA ROQUETTE/VAR	171	1 253 €	40 774	7 413 €	507	955 €	9 621 €	1 088 €	- €	10 709 €	15 909 €	5 200 €
SAINT ANDRE	1017	7 454 €	267 079	48 554 €	6 000	11 301 €	67 309 €	2 177 €	- €	69 486 €	12 850 €	56 636 €
SAINT BLAISE	235	1 722 €	77 867	14 156 €	884	1 665 €	17 543 €	544 €	- €	18 088 €	20 093 €	2 005 €
SAINT MARTIN	603	4 420 €	2 280	415 €	0	- €	4 834 €	1 633 €	- €	6 467 €	9 001 €	2 534 €
TOURRETTE LEVENS	869	6 369 €	830	151 €	0	- €	6 520 €	- €	- €	6 520 €	9 631 €	3 111 €
LA TRINITE	1730	12 680 €	12 950	2 354 €	9 535	17 958 €	32 993 €	4 898 €	- €	37 891 €	109 029 €	71 139 €
TOTAL	8144	59 692 €	656 684	119 384 €	20 707 €	39 000 €	218 076 €	14 150 €	- €	232 226 €	250 597 €	18 371 €

SECTEUR COORDINATION

ANIMATION DU TERRITOIRE

ANIMATION DU TERRITOIRE / ACTIVITÉS SPORTIVES

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel	2021	2022/2021
	Salaires	Fonctionnement	Total	TOTAL	SOLDE 2022		
SPORT LA TRINITE	512 800 €	38 950 €	551 750 €	124 836 €	426 914 €	473 769 €	- 46 855 €
SPORT ST ANDRE	100 000 €	9 200 €	109 200 €	25 261 €	83 939 €	123 560 €	- 39 621 €
SPORT COMMUN	81 950 €	12 500 €	94 450 €	87 000 €	7 450 €	8 062 €	- 612 €
TOTAL	694 750 €	60 650 €	755 400 €	237 097 €	518 303 €	605 391 €	- 87 088 €
TOTAL 2021	623 620 €	161 183 €	784 803 €	179 412 €	605 391 €		

ACTIVITÉS SPORTIVES

ANIMATION DU TERRITOIRE

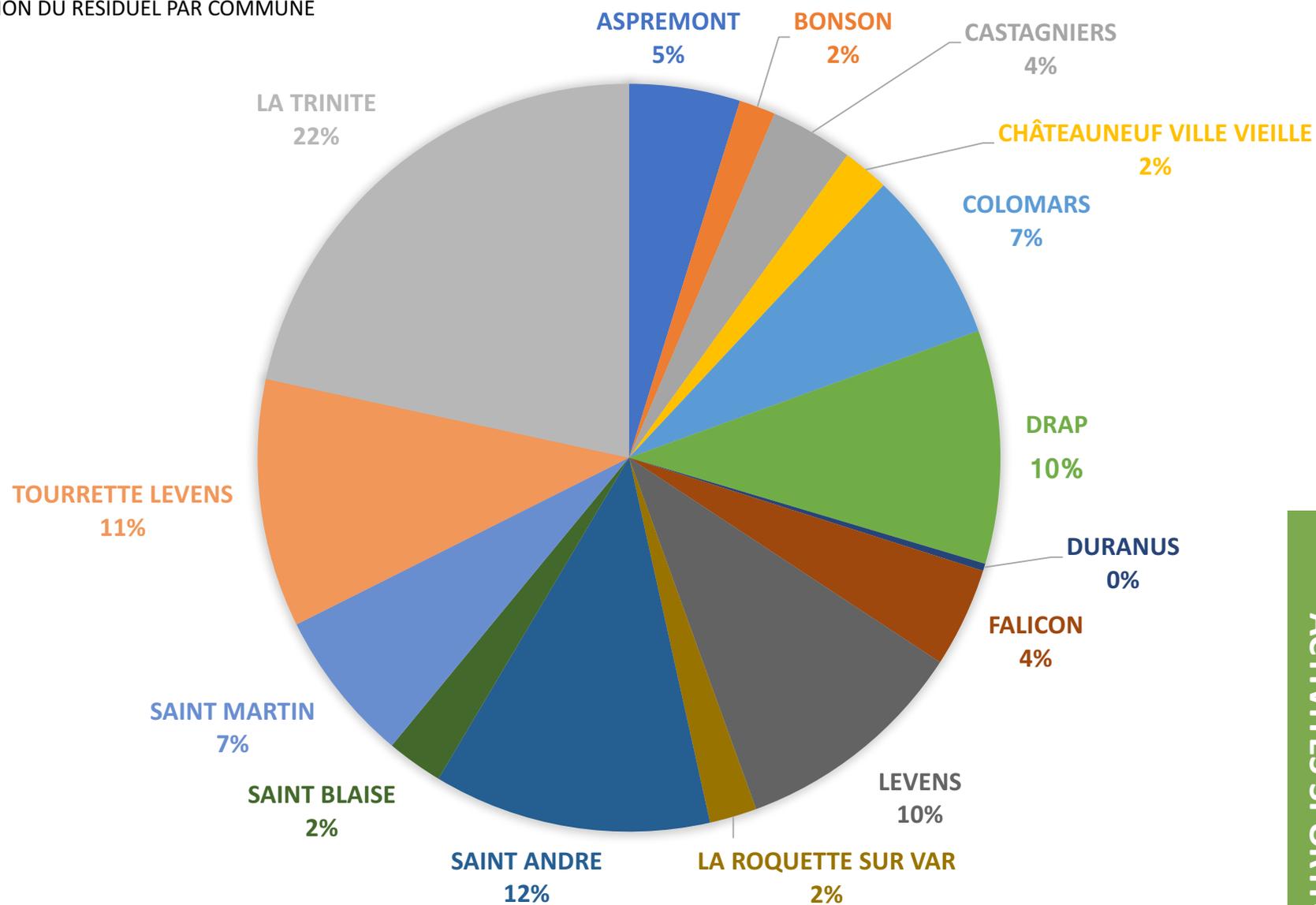
ANIMATION DU TERRITOIRE / ACTIVITÉS SPORTIVES

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	POPULATION	ST ANDRE	LA TRINITE	INTERCO	TOTAL	TOTAL	2022/2021
					2022	2021	
ASPREMONT	2230			360	360	454	-94
BONSON	731			118	118		118
CASTAGNIERS	1656			267	267	331	-64
CHÂTEAUNEUF VILLE VIEILLE	932			150	150		150
COLOMARS	3453			557	557	701	-144
DRAP	4660			752	752		752
DURANUS	145			23	23	30	-7
FALICON	1994			322	322	407	-85
LEVENS	4726			762	762	958	-195
LA ROQUETTE SUR VAR	950			153	153	190	-37
SAINT ANDRE	5577	83939		900	84839	124685	-39846
SAINT BLAISE	1130			182	182	228	-46
SAINT MARTIN	3059			493	493	618	-124
TOURRETTE LEVENS	4960			800	800	1004	-204
LA TRINITE	9985		426914	1611	428525	475786	-47261
TOTAL	46188	83939	426914	7450	518303	605392	-87089

ANIMATION DU TERRITOIRE / ACTIVITÉS SPORTIVES SPORT INTERCOMMUNALE

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNE

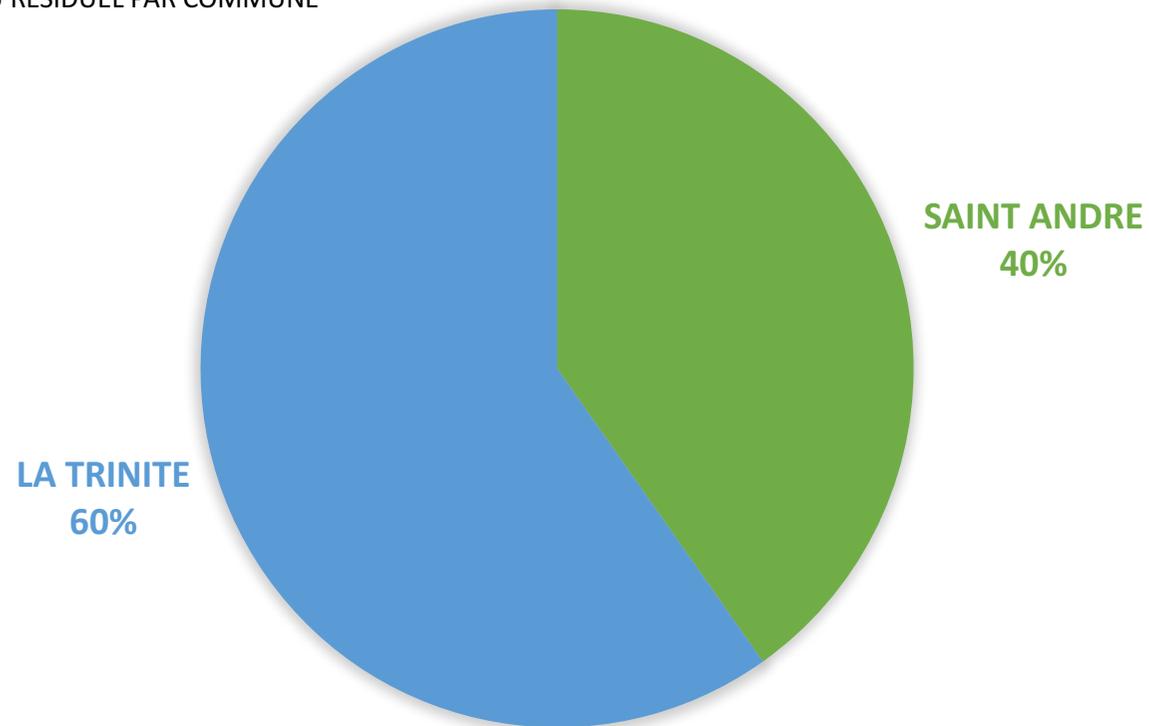


ANIMATION DU TERRITOIRE
ACTIVITÉS SPORTIVES

ANIMATION DU TERRITOIRE / ACTIVITÉS SPORTIVES

Compétence sport déléguée au SIVoM

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNE



D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

RÉSEAU PARENTALITÉ

Une année difficile suite à la crise sanitaire, au confinement et le protocole sanitaire imposé afin de limiter la transmission du virus. Un bon nombre d'actions ont dû être annulées (fermetures des différents locaux qui accueillait les différentes actions). Mais 93 actions ont été maintenues. Toutes ces actions menées sur le territoire du SIVOM ont accueilli :

- 280 familles différents
- 715 parents
- 828 enfants

Les actions proposées sur tout le territoire sont subventionnées dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents). Elles s'adressent aux familles composées d'enfants de 0 à 18 ans.

Perspectives 2022

- Maintien et déploiement des actions existantes sur tout le territoire, avec les nouvelles communes qui viennent d'intégrer le SIVOM (Bonson, Drap et Châteauneuf Villevieille).
- Mise en place de deux nouvelles actions :
 - « Bougez en famille » avec le service Sport/santé
 - « Ateliers enfants/ parents » permettant entre autre le développement d'un partenariat avec l'Education Nationale.
- Reprise en charge de l'action « Rencontre avec son bébé », qui était jusqu'ici portée par l'association ensemble près de bébé.
- Améliorer la lisibilité de l'offre parentalité à destination des familles.
- Améliorer la communication entre les partenaires (réseau parentalité) et refixer les objectifs du réseau.
- Développer le travail en transversalité avec la coordinatrice des accueils spécifiques du SIVOM Val de Banquière, pour répondre aux besoins de manière plus ciblée.

	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel
Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	TOTAL	SOLDE 2022
TOTAL	84 100 €	20 133 €	104 233 €	80 600 €	23 633 €

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

Accueil Spécifique

Le SIVOM VDB mène une politique en faveur des enfants et des adolescents en situation de handicap. Il s'engage donc à appréhender la situation globale des familles ayant un enfant ou un jeune en situation de handicap, dans une logique de parcours, de la naissance à l'âge adulte, notamment :

- en accueillant leur(s) enfant(s) en situation de handicap en EAJE (crèches), en accueils de loisirs ou en séjours de vacances.
- en les informant sur leurs droits afférents.
- en les accompagnant dans leur parentalité.

Les actions transversales (Petite Enfance et Enfance-Jeunesse) :

- Participation au dépistage précoce
- Rencontres avec les familles et prise en compte des besoins spécifiques de leur enfant (accueil individualisé)
- Organisation des accueils, accompagnement et professionnalisation des agents
- Orientation des familles vers des partenaires locaux afin d'être le mieux accompagner dans leur démarche, droit et projet de vie de leur enfant
- Recherche d'un consensus dans toutes les décisions et proposition à la famille d'un accompagnement de l'enfant à sa sortie de l'équipement.
- Mise en place de projets de sensibilisation à l'ensemble des publics accueillis

C'est pourquoi en 2021, ce projet aura permis d'accueillir 76 enfants et adolescents sur les EAJE, accueil de loisirs ou en séjour de vacances et d'accompagner 23 familles à la reconnaissance MDPH et à la prise en charge socio-éducative et de soins.

Les atouts du projet :

Il répond à un véritable besoin sur le territoire (4% de la population contre 2,6% dans les Alpes Maritimes et 2,4% en France métropolitaine), satisfaction des familles, reconnaissance sur le département par les acteurs institutionnels, collaboration transversale et structuration de plus en plus effective du service.

La CAF participe au financement de ce projet depuis sa création en 2015 par le biais du Fonds publics et Territoires

Pour 2022 les orientations envisagées sont :

- La présentation d'un budget spécifique à cette activité qui facilitera la gestion du service et son appréhension par les instances du syndicat, les communes et le public,
- La création d'un poste de chargé de coopération et signature d'une charte Enfance Jeunesse,
- La création d'une équipe mobile professionnalisée pour encore mieux répondre aux besoins d'accompagnement spécifique,
- La mise en place de nouveaux outils et procédures coconstruites qui faciliteront la communication et les accueils
- La mise en place d'ateliers spécifiques dans le cadre de la parentalité.

Actions	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel
	Salaires	Fonctionnement	Total	TOTAL	SOLDE 2022
TOTAL	166 600 €	98 585 €	265 185 €	220 700 €	44 485 €

D.O.B 2022
SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

SOCIAL

Pour rappel, le secteur social du SVDB comprend :

- L'ensemble des prestations oeuvrant au maintien à domicile des personnes âgées et vulnérables (SAAD). Ce sont :
 - L'accompagnement au domicile par le travail au quotidien des aides à domicile
 - Le portage de repas sur tous les jours de la semaine
 - Les petits travaux de bricolage ou jardinage pour maintenir l'environnement immédiat de la personne fragile sécurisée
 - Le transport individualisé
- La Maison France Service de Colomars
- L'Espace Social et Formation de St Martin du Var

1 - Le service de maintien à domicile a assuré ses missions tout au long de l'année.

Il est à noter que le métier d'aide à domicile est particulièrement en tension et que le service fait face à un cruel manque de candidature pour pouvoir répondre à tous les besoins des bénéficiaires. Une campagne de communication de recrutement a été lancée dès le dernier trimestre 2021 pour pourvoir aux différents départs (retraite ou rupture conventionnelle)

Concernant les perspectives 2021 proposées au dernier DOB :

L'augmentation de 100€ brut par mois a été effective au mois de juillet 2021 ainsi que le changement d'entreprise de location de véhicule dédié au portage repas (3 véhicules dans la flotte du service)

Les agents intervenants à Tourrette Levens ont vu leur planning s'harmoniser en fin d'année 2021 et ce afin d'assurer la continuité du service sur tous les jours de la semaine.

Le renouvellement des téléphones professionnels se poursuit.

Le DOB 2022 prévoit :

- La prise en compte de l'augmentation horaire de l'APA (22€ - augmentation des recettes)
- La mise en place d'une réflexion permettant de reconnaître les chevaux fiscaux des véhicules des aides à domicile au regard de l'augmentation importante du coût de l'essence. Aujourd'hui, tous les agents sont remboursés sur la base de 0.28 centimes le km.
- Le renouvellement des téléphones portables professionnels
- L'adaptation du logiciel BL aux besoins du service
- La formation de l'ensemble du service (administratif et aides à domicile) par le biais d'Inter'Val Formation.

2 - Tous les autres services sociaux sont restés ouverts en 2021.

Les gestes barrières et la préservation du contexte sanitaire ont été garantis par une modification des règles d'accueil du public (prise de rendez-vous)

Ainsi les missions liées à l'accessibilité à l'ensemble des services publics et à la simplification de l'accès aux droits des administrés ont été maintenues (Cf le Rapport d'activités à venir)

Concernant les perspectives 2021 proposées au dernier DOB :

A la MFS, Madame TROUCHE a de manière effective été mise à disposition du CCAS de Colomars 1 jour par semaine.

En dehors des ateliers collectifs qui ont été en majorité annulés, les diverses permanences ont pu être assurées et le service postal a fonctionné.

A l'ESF, le Point Conseil Budget a permis l'accompagnement de plusieurs administrés dans le cadre de la prévention des difficultés budgétaires et la lutte de la précarité et la vulnérabilité des ménages (labellisation fin 2020).

Peu d'ateliers collectifs ont pu être animés. Toutefois une formation « Agent des Services Hospitaliers » a pu être menée sur la commune de St Martin du Var pour déployer l'offre de formation sur le secteur ouest du territoire

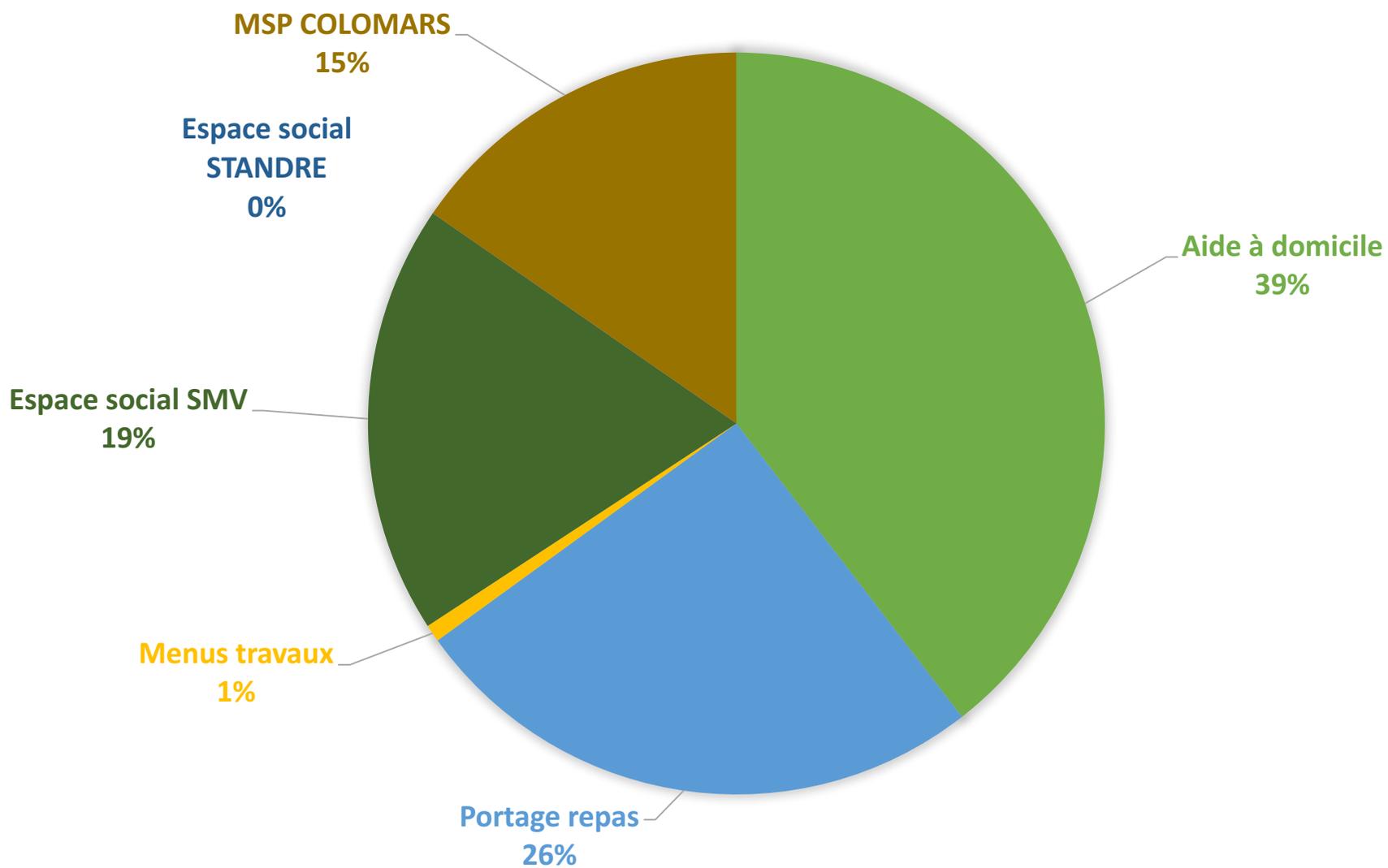
En 2021, l'Espace de Vie Sociale faisait partie de la compétence sociale. Pour des raisons de mutualisation de personnel il intègre la compétence animation du territoire des 2022.

Le DOB 2022 prévoit :

- Un fonctionnement à l'identique de la MFS en soulignant la possibilité d'accompagner la VAE d'assistant social de Madame TROUCHE et le renouvellement de la mise en place des ateliers collectifs (lutter contre la fracture numérique par exemple) ainsi que la prise en compte de l'Analyse des Besoins Sociaux en cours sur la commune de Colomars (adéquation des propositions des services à la population)
- La proposition à l'ESF d'augmenter le temps de travail de Madame PAGE de 20h à 25h en sus de la fin de son contrat aidé. Pour rappel, le poste de Madame CADET (Temps plein) n'a pas été remplacé en 2021 et la labellisation PCB a augmenté le nombre de contacts et les accompagnements. Cette augmentation serait ventilée sur les communes dont les administrés utilisent le service.
- Une réflexion sur la possibilité de proposer un service social itinérant sur les communes intéressées (n'ayant pas de CCAS par exemple) et ce dans le cadre de la CTG.

Actions	Dépenses			Recettes		2021	2022/2021
	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	solde		
PRESTATIONS A DOMICILE							
Aide à domicile	1 009 350 €	82 400 €	1 091 750 €	953 282 €	138 468 €	132 140 €	6 328 €
Portage repas	170 690 €	221 550 €	392 240 €	302 756 €	89 484 €	51 805 €	37 679 €
Menus travaux	3 400 €	950 €	4 350 €	1 700 €	2 650 €	14 041 €	-
							11 391 €
							- €
TOTAL	1 183 440 €	304 900 €	1 488 340 €	1 257 738 €	230 602 €	197 986 €	32 616 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Espace social SMV	58 310 €	24 140 €	82 450 €	16 648 €	65 802 €	63 208 €	2 594 €
Espace social STANDRE			- €		- €	23 397 €	-
							23 397 €
MSP COLOMARS	74 000 €	31 600 €	105 600 €	51 600 €	54 000 €	50 514 €	3 486 €
TOTAL	132 310 €	55 740 €	188 050 €	68 248 €	119 802 €	137 119 €	17 317 €
TOTAL GENERAL	1 315 750 €	360 640 €	1 676 390 €	1 325 986 €	350 404 €	335 104 €	15 300 €
Total 2021	1 533 813 €	326 626 €	1 860 439 €	1 525 335 €	335 104 €		

SOLDE GÉNÉRAL 2022



RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

REPARTITION	PRESTATIONS A DOMICILE		ACCOMPAGNEMENT SOCIAL		TOTAL	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
ASPREMONT	6 572	6015	0	0	6 572	6 015
BONSON			1 690		1 690	
CASTAGNIERS	17 885	15326	6 399	0	24 284	15 326
CHÂTEAUNEUF VILLE VIEILLE					0	
COLOMARS	23 925	20849	54 483	50 514	78 408	71 363
DRAP					0	
DURANUS	0	0	0	0	0	0
FALICON	8 775	5318	0	0	8 775	5 318
LEVENS	9 477	18683	3 501	0	12 979	18 683
LA ROQUETTE	18 041	10431	0	0	18 041	10 431
SAINT ANDRE	19 471	12067	0	23 397	19 471	35 464
SAINT BLAISE	3 149	3784	0	0	3 149	3 784
SAINT MARTIN	36 494	24334	53 728	63 208	90 222	87 542
TOURRETTE LEVENS	46 796	47339	0	0	46 796	47 339
LA TRINITE	40 017	33841	0	0	40 017	33 841
TOTAL	230 602	197 987	119 802	137 119	350 404	335 106

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

CENTRE DE FORMATION

Pour rappel, Inter'Val formation est un centre de formation expert des métiers dédiés aux services à la personne avec un focus sur la Petite Enfance et la Personne Agée ou Fragile.

Il est localisé sur la commune de La Trinité avec une succursale sur la commune de St Martin du Var (ESF)

Le challenge 2021 était d'être labellisé QUALIOP1 avant la fin de l'année pour maintenir la possibilité de répondre aux différents marchés et de pouvoir percevoir les aides publiques. C'est chose faite !

Cette labellisation garantit la mise en œuvre de procédés pédagogiques et d'accompagnements des apprenants de qualité

En 2021, le centre de formation est resté ouvert. Malgré cela, la crise sanitaire a toujours un impact sur le nombre d'inscription aux formations et certaines d'entre elles n'ont pas eu de succès.

Les équipes pédagogiques se sont adaptées et nous pouvons maintenant proposer des formations mixtes (présentiel et/ou distanciel).

A noter en 2021 des difficultés récurrentes de personnel qui ont mis en difficulté le fonctionnement administratifs du centre (départ du directeur - départ de la responsable du pôle - plusieurs arrêts maladies de plusieurs mois - plusieurs agents en temps partiel thérapeutique)

Concernant les perspectives 2021 proposées au dernier DOB :

- La formation d'ASH a bien eu lieu sur la commune de St Martin du Var
- Les titres professionnels ont eu lieu en utilisant des méthodes pédagogiques mixtes. Fin 2021, les épreuves ont pu être organisées.

Le DOB 2022 prévoit :

- Le budget proposé est lié à une offre de formation projetée sur l'année 2022.
- L'année 2022 sera une année de structuration et de solidification des process du centre de formation.
- Le budget prévoit en ce sens l'ouverture d'une opération d'investissement pour mettre à niveau l'ensemble des locaux de formation qui mettent la crédibilité du centre en difficulté. Les questionnaires de satisfaction font remonter des compétences pédagogiques de bonne qualité toutefois les locaux sont systématiquement décriés (aménagement, température, aération,..)

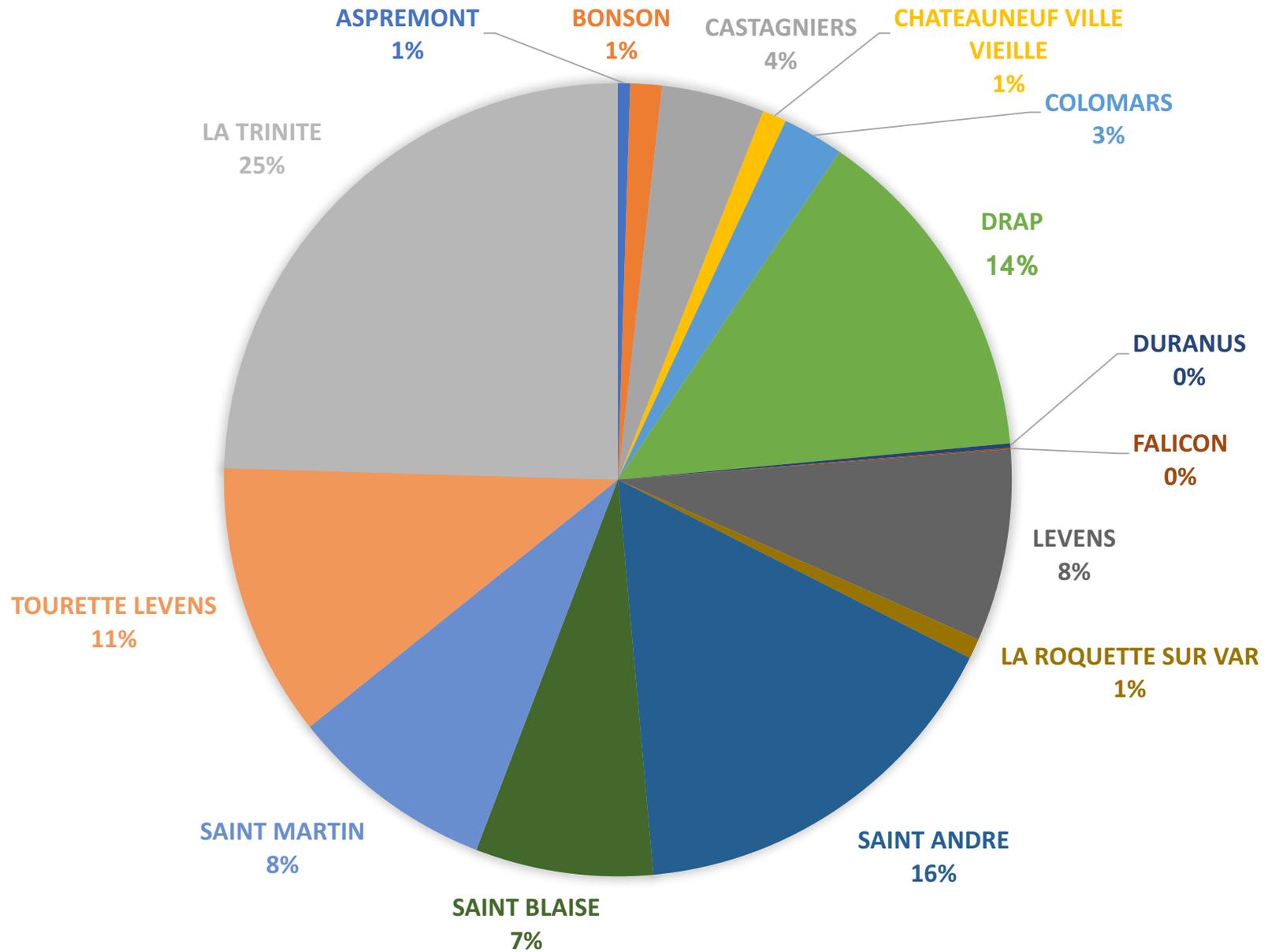
- A noter, que dans le cadre de la labellisation Qualiopi, les questionnaires de satisfaction sont envoyés pour analyse aux différents mandataires de la formation.
- Le Centre de formation va développer en 2022 l'ensemble de ses formations « sécuritaires » (SST - PSC1) ainsi que des formations en lien avec les compétences et les diplômes du secteur de l'animation. Ces 2 types de formation répondent aux besoins du territoire du SIVoM.

Actions	Dépenses Brutes			Recettes	2022	2021	2022/2021
	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	solde	solde	
TOTAL	302 870	295 228	598 098	572 932	25 166	-85 167	110 333
TOTAL 2021	528 950	296 345	825 296	942 677	-85 167		

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNE

	population des	population	2022	2021	2022/2021
	0-2 ans		Total		
ASPREMONT	39	2 304	123	-4 280	4 403
BONSON	21	735	336		336
CASTAGNIERS	57	1 671	1 085	-3 734	4 819
CHATEAUNEUF VILLE VIEILLE	22	932	266		266
COLOMARS	73	3 523	652	-6 054	6 706
DRAP	176	5 157	3 351		3 351
DURANUS	1	153	-47	-151	104
FALICON	32	2 028	28	-3 452	3 480
LEVENS	132	4 807	2 013	-11 530	13 543
LA ROQUETTE SUR VAR	21	954	219	-1 836	2 055
SAINT ANDRE	206	5 724	4 089	-12 658	16 747
SAINT BLAISE	71	1 249	1 795	-2 620	4 415
SAINT MARTIN	110	3 114	2 153	-7 162	9 315
TOURETTE LEVENS	160	5 059	2 849	-10 392	13 241
LA TRINITE	337	10 180	6 254	-21 296	27 550
TOTAL	1 458	47 590	25 166	-85 165	110 331

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNE



D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ENVIRONNEMENT
SÉCURITÉ

LES BRIGADES VERTES

- Nous avons rencontré ces dernières années, et particulièrement en 2021, de gros problèmes de comportement et d'absentéisme. Pour essayer de former chaque jour 3 binômes (1 chef d'équipe et 1 agent), il nous a fallu signer 7 contrats aidés simultanément... Les procédures de licenciements pour ce type de contrats étant très longues et très compliquées à mettre en place, nous mettons énormément de temps à effectuer les remplacements.
- Nous vous avons également fait part des problèmes de santé qu'ont rencontré 2 de nos 3 chefs d'équipes. Nous avons fait le maximum pour que vous ne soyez pas pénalisés.
- Malgré tous nos efforts, les équipes étaient souvent en sous-effectif, voir totalement absente.

	SUBVENTIONNE	NON SUBVENTIONNE	SUBVENTIONNE	NON SUBVENTIONNE
	2 équipes de 3 : 2 chefs d'équipes 5 contrats aidés	2 équipes de 2 : 2 chefs d'équipes 3 CDD	3 équipes de 3 : 3 chefs d'équipes 7 contrats aidés	3 équipes de 2 : 3 chefs d'équipes 4 CDD
Total à l'année	182 950 €	226 450 €	253 925 €	307 925 €
Cout à la Semaine par équipe	1 947 €	2 409 €	1 800 €	2 184 €

3 équipes sont nécessaires pour couvrir les demandes faites pour 2022

C'est pourquoi il est proposé, cette année, une alternative qui remettrait l'efficacité au cœur de ce dispositif. Il est possible d'y parvenir en remplaçant les contrats aidés par des contrats non titulaires de droit public (CDD) avec possibilité de les titulariser par la suite. Cette solution aurait un surcoût. Pour le limiter, il faudrait former des équipes de 2 agents qualifiés, donc beaucoup plus efficaces que des personnes qui ne connaissent pas le métier et que nous devons former. Le tableau ci-dessous compare les coûts des différentes solutions.

LA LUTTE CONTRE LA DENGUE ET LE MOUSTIQUE TIGRE

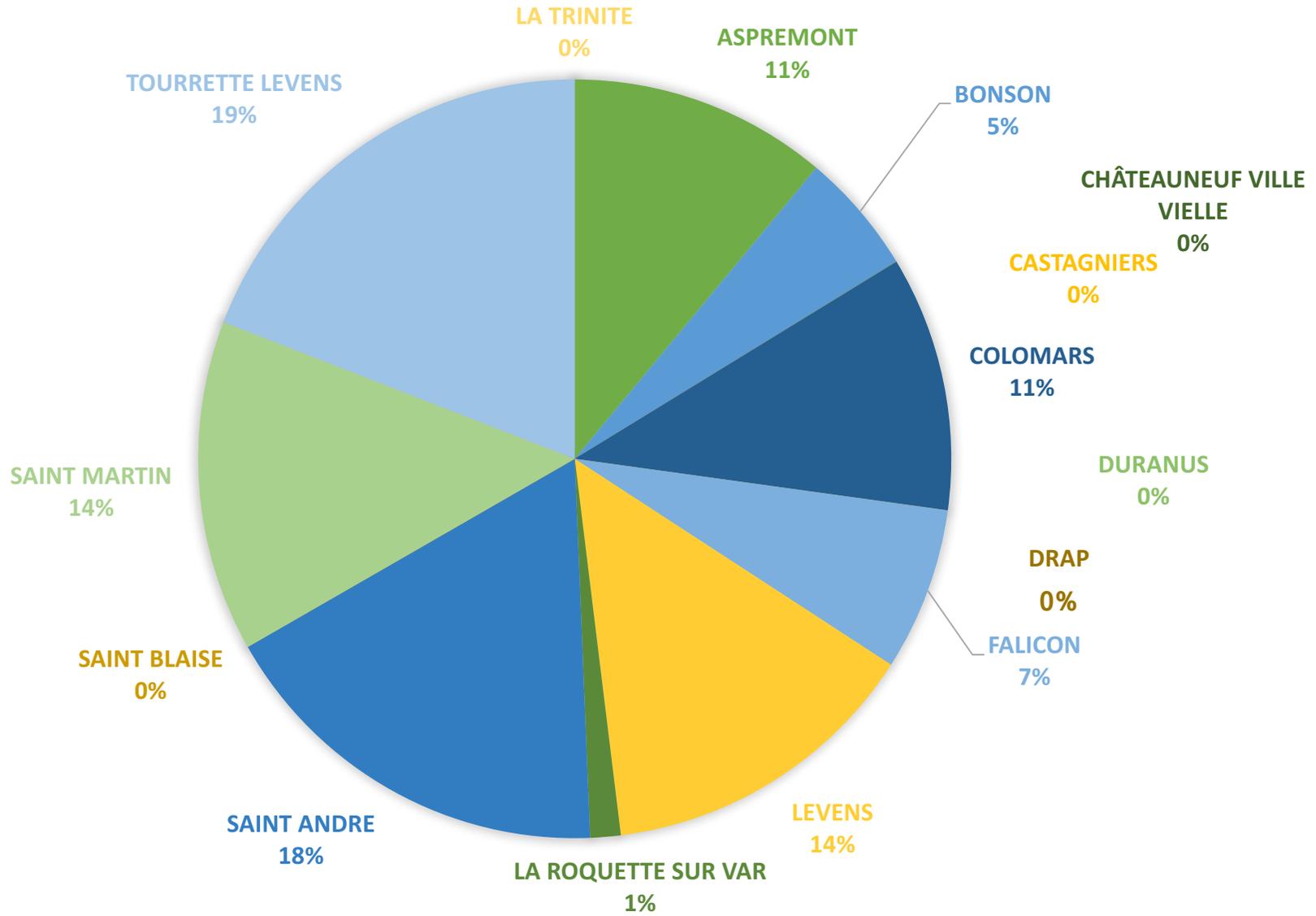
- Pour la septième année consécutive, les pièges anti-moustiques ont montré toute leur efficacité durant la haute saison (plus de 4 500 moustiques tigres capturés) protégeant ainsi les enfants, agents SIVoM et les usagers limitrophes des différents sites. Il est donc proposé de poursuivre dans cette voie.
- Cette opération avait été organisée dans le cadre de l'Appel à Projets lancé par l'Agence Régionale de Santé mais qui n'a pas été renouvelé, donc l'extension sur de nouveaux sites si elle était demandée pèserait entièrement sur nos finances et celles des communes.

-	Dépenses			Recettes	-	2021	2021/2020
	Salaires	Fonctionnement	Total	Total			
Actions							
Brigades vertes	273 400 €	35 500 €	308 900 €	68 850 €	240 050 €	198 923 €	41 128 €
TOTAL	273 400 €	35 500 €	308 900 €	68 850 €	240 050 €	148 027 €	41 128 €

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	2022	2021	2022/2021	réservations 2021 réel - réservations	réservations 2022	Total réservations 2022	total 2021	2022/2021
ASPREMONT	26 614 €	28 531 €	-1 917 €	-1	52	51	72	-21
BONSON	12 524 €		12 524 €	0	24	24		
CASTAGNIERS	0 €	6 340 €	-6 340 €	0	0	0	16	-16
CHÂTEAUNEUF VILLE VIELLE	0 €		0 €	0	0	0		
COLOMARS	26 092 €	22 191 €	3 901 €	-2	52	50	56	-6
DRAP	0 €		0 €	0	0	0		
DURANUS	0 €	0 €	0 €	0	0	0		0
FALICON	16 699 €	11 888 €	4 811 €	0	32	32	30	2
LEVENS	33 398 €	26 549 €	6 849 €	0	64	64	67	-3
LA ROQUETTE SUR VAR	3 131 €	0 €	3 131 €	2	4	6		6
SAINT ANDRE	41 748 €	36 456 €	5 292 €	-24	104	80	92	-12
SAINT BLAISE	0 €	0 €	0 €	0	0	0		0
SAINT MARTIN	33 920 €	29 323 €	4 597 €	-11	76	65	74	-9
TOURRETTE LEVENS	45 923 €	37 645 €	8 278 €	-4	92	88	95	-7
LA TRINITE	0 €		0 €	0	0	0		0
TOTAL	240 050 €	198 923 €	41 127 €	-40	500	460	502	-42

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNE



D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

MARCHÉS ET TRAVAUX

Les réalisations de 2021

Au titre des travaux pour le compte des communes, le SIVOM devait faire réaliser en 2021 un certain nombre d'opérations dont la mise en œuvre a été bouleversée par la crise sanitaire. Sur le terrain nous n'avons pu livrer qu'une opération d'envergure, le complexe sportif d'Aspremont (en septembre). Nous avons néanmoins largement engagé les travaux de construction du parking et du groupe scolaire de Falicon. Pour mémoire il s'agit en volume de la plus grosse opération d'investissement que le SIVOM aura réalisé depuis sa création puisqu'au total la dépense sera de presque 7 millions d'euros TTC.

Nous avons également poursuivi les études pour les opérations suivantes :

Ø Tourrette- Levens

L'aménagement d'un espace sportif culturel et de loisirs sur le quartier de Brocarel.
Le réaménagement du jardin du quartier du Moulin.

Ø Saint-Martin-du-Var

La rénovation de l'Eglise.
La construction d'un jardin d'enfants.

Ø La Roquette-sur-Var

La construction d'une salle polyvalente.
La rénovation de la maison Novak.

Pour 2022

Sur le terrain, les opérations les plus importantes (hors aménagement des crèches) qui seront engagées et probablement livrées en 2022 sont :

➤ Tourrette- Levens

Les travaux l'aménagement d'un espace sportif culturel et de loisirs sur le quartier de Brocarel. (Livraison prévue à l'automne)
La rénovation du jardin du moulin. (Livraison prévue au printemps)

➤ Saint-Martin-du-Var

Les travaux de rénovation de l'Eglise. (Livraison prévue à l'automne).
La construction du jardin d'enfants. (Livraison prévue à l'été).

➤ A Falicon

Les travaux pour la construction d'un groupe scolaire et d'un parking (en liaison avec la métropole). (Livraison prévue à l'automne).

➤ La Roquette-sur-Var

Les travaux de complément de protection de Baux Rous contre les chutes de blocs. (Livraison prévue à l'été).

Les travaux de rénovation de la maison Novak. (Livraison prévue pour l'été).

La construction de la salle polyvalente (début des travaux prévus pour octobre 2022)

Comme vous le voyez l'année 2022 va être riche en livraison d'ouvrages. Le total cumulé de ces dépenses est d'environ 9 millions d'euros TTC.

Les ouvertures de crédits pour la section d'investissement qui seront proposées lors des discussions sur les orientations budgétaires sont de **2 731 190€** :

- 2 598 893€ pour les opérations pour compte de tiers.

Ce montant porte essentiellement sur les opérations du secteur de Brocarel (+696 000€) celle de l'Eglise de Saint-Martin-du-Var (+392 000€), celle de son Jardin d'enfants (+400 000), celle du groupe scolaire de Falicon (+ 150 000€) qui nécessitent des rajouts de crédits. Les ouvertures de crédits nécessaires aux opérations nouvellement ou prochainement déléguées sont : le complément de protection de Baux Rous contre les chutes de blocs à la Roquette- sur-Var (+60 000), le réaménagement de la halte-garderie de la Trinité (+250 000€), l'aménagement sportif et de loisirs de Bonson (+600 000)

Eu égard, au fait que les subventions sont désormais perçues par les communes (en dehors de celles que la CAF attribue au SIVOM en tant que gestionnaire), leurs montants figurent dans la colonne « participation » puisqu'elles seront reversées par les communes comme « fonds propres ». (Voir tableau intitulé « plan de financement »).

- 132 297€ pour les opérations d'équipement du syndicat.

Au titre des recettes, il est important de rappeler que la CAF a décidé de ne plus soutenir l'achat d'équipement pour les crèches et la petite enfance. Par conséquent, ces dépenses devront désormais être intégralement supportées par le syndicat.

Les opérations déléguées au SIVOM entraînent le versement d'une participation égale à 3% du montant HT des dépenses si l'opération fait moins de 1 million d'euros HT et égale à 2,5% si l'opération dépasse 1 million.

Pour l'exercice 2022, cette participation totale s'établit à 73 072 €. Elle concerne les communes de :

- Tourrette-Levens ;
- Aspremont ;
- Saint-Martin-du-Var ;
- Falicon ;
- La Roquette-sur-Var ;
- La Trinité ;
- Bonson.

Cette somme est ensuite répartie sur la contribution fiscalisée pour les communes qui utilisent de mécanisme. Sinon elle est versée en participation.

Voir tableau intitulé « participation à maîtrise d'ouvrage déléguée ».

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
TOURRETTE-LEVENS						
Aménagement d'un espace sportif et de loisirs sur le secteur de Brocarel - 4581239	1 500 000	2 196 600	696 600	0	594 233	102 367
- Réaménagement de la CHG 4581248	19 263	20 000	0	0	0	0
- Réaménagement du jardin d'enfants au quartier du Moulin	80 000	80 000	0	0	0	0
SAINT MARTIN DU VAR						
Divers aménagement de la CHG 4581245	10 600	10 600	0	0	0	0
Divers aménagement de la CHG 4581226	4 736	4 736	0	0	0	0
- Réhabilitation de l'Eglise communale 4581262	808 000	1 200 000	392 000	0	392 000	0
- Etudes pour l'extension de l'Oustalet	20 000	20 000	0	0	0	0
- Création d'un jardin d'enfants	420 000	820 000	400 000	0	0	400 000
- Construction d'une salle polyvalente	2 400 000	2 400 000	0	0	0	0
- Construction d'un complexe sportif	38 949	38 949	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>LEVENS</u>						
*Extension de l'Ecole Maternelle 4581224	1 014 000	1 014 000	0	0	0	0
- Réaménagement de la crèche 2019 4581273	20 000	20 000	0	0	0	0
Réaménagement de la crèche 4581243	10 361	18 000	7 639	0	0	7 639
- Divers aménagements EMAI (2017) 4581256	31 800	31 800	0	0	0	0
<u>LA TRINITE</u>						
Création jardin expérimental	70 000	70 000	0	0	0	0
<u>CASTAGNIERS</u>						
Réaménagement de la crèche 2019 4581271	16 505	16 505	0	0	0	0
<u>COLOMARS</u>						
Réaménagement de la crèche 2019 4581272	15 846	52 500	36 654	0	0	36 654
<u>SAINT ANDRE DE LA ROCHE</u>						
Extension et mise aux normes de l'école du plan 458187	1 036 485	1 036 485	0	0	0	0
- Création d'une salle des fêtes au moulin 4581264	300 000	300 000	0	0	0	0
- Restructuration de la piscine municipale 4581265	1 294 240	1 294 240	0	0	0	0
- Extension du parking H. Léon 4581266	400 000	400 000	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>SAINT ANDRE DE LA ROCHE (suite)</u>						
Réaménagement ateliers municipaux 458124011	12 355	18 355	6 000	0	0	6 000
- Mise en valeur de la Grotte (FA 137)	395 000	395 000	0	0	0	0
<u>FALICON</u>						
Extension du Groupe Scolaire 4581217	4 800 000	4 950 000	150 000	0	0	150 000
- Extension de la maison des jeunes 4581263	10 000	10 000	0	0	0	0
<u>ASPREMONT</u>						
Construction d'un complexe sportif 4581253	1 666 524	1 666 524	0	0	0	0
<u>LA ROQUETTE SUR VAR</u>						
Construction salle polyvalente 45812601	1 800 000	1 800 000	0	0	0	0
- Protection Adrech contre les chutes de blocs (phase 1) 4581261	564 000	564 000	0	0	0	0
- Construction d'un parking au village (avecNCA)	10 000	10 000	0	0	0	0
Travaux de réhabilitation de la maison Novak au village 45811283	96 000	96 000	0	0	0	0
<u>NCA</u>						
Construction d'un parking à Falicon 4581274	1 813 000	1 813 000	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 A OUVRIR

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
LA ROQUETTE SUR VAR Complement de protection de Baux Rous contre chutes de blocs <i>45811289</i>		60 000	60 000	0	20 000	40 000
LA TRINITE Extension halte garderie <i>45811290</i>		250 000	250 000	0	0	250 000
BONSON Aménagement espace sportif et loisirs du Gabre <i>45811291</i>		600 000	600 000	0	220 000	380 000

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers Equipement des CHG (2013/03)</u> 22 190 €	12 673	12 673	0	0	0	0
<u>Divers équipements RH (2013/06)</u> 1 400 €	543	543	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG (2014/01)</u> 18 000 €	9 047	9 047	0	0	0	0
<u>Divers équipements du service environnement (2014/04)</u> 7 500 €	2 670	2 670	0	0	0	0
<u>Divers équipements du RAM (2014/06)</u> 5 900 €	2 471	2 471	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG Tourrette-Levens (2015/01)</u> 13 700 €	6 708	6 708	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG la Trinité (2015/02)</u> 15 300 €	2 301	2 301	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG Saint-Martin-du-Var (2015/04)</u> 2 250 €	1 631	1 631	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG Castagniers (2015/05)</u> 13 600 €	1 033	1 033	0	0	0	0
<u>Divers équipements des brigades vertes (2015/07)</u> 66 000 €	13 057	15 000	1 943	0	1 943	0
<u>Divers équipements du pôle Animation (2015/10)</u> 24 600 €	6 858	6 858	0	0	0	0

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
Divers équipements Inter'val (2015/12) 3 000 €	579	579	0	0	0	0
Mise aux normes "li calinous" (2015/13) 71 000 €	14 473	14 473	0	0	0	0
Divers équipements Pôle Communication informatique (2016/02) 8 590 €	8 590	8 590	0	0	0	0
Sécurisation de l'accès des crèches (2016/07) 14 528 €	14 528	14 528	0	0	0	0
Divers équipements CHG de Castagniers (2017/01) 26 300 €	25 005	25 005	0	0	0	0
Divers équipements CHG de La Trinité (2017/03) 26 400 €	44 695	44 500	0	0	0	0
Divers équipements crèche familiale (2017/04) 5 000 €	19 313	20 000	687	0	0	687
Divers équipements CHG Levens (2017/05) 14 600 €	23 714	18 500	0	0	0	0
Divers équipements CHG SMV (2017/06) 11 350 €	12 186	12 550	364	0	0	364
Divers équipements CHG Saint-André de la Roche (2017/07) 26 700 €	44 527	28 150	0	0	0	0
Divers équipements CHG Tourrette Levens (2017/08) 20 500 €	49 404	31 100	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements Ludothèque Tourrette Levens (2017/09)</u> 4 699 €	4 699	4 650	0	0	0	0
<u>Divers équipements RAM / Réseau parentalité et Direction PE (2017/10)</u> 24 230 €	22 834	22 300	0	0	0	0
<u>Divers équipements PAJ (2017/11)</u> 3 600 €	1 498	1 498	0	0	0	0
<u>Création d'un jardin expérimental à laTrinité (2017/12)</u> 50 000 €	50 000	50 000	0	0	0	0
<u>Divers équipements Inter'val (2017/13)</u> 900 €	64	64	0	0	0	0
<u>Divers équipements enfance jeunesse (2017/15)</u> 32 518 €	33 334	32 250	1 084	0	0	1 084
<u>Divers équipements informatique (2017/16)</u> 96 580 €	38 124	43 600	5 476	0	0	5 476
<u>Divers équipements inter'val (2017/17)</u> 27 600 €	272	272	0	0	0	0
<u>Divers équipements pole environnement (2017/18)</u> 3 500 €	3 500	3 500	0	0	0	0
<u>Divers équipements Ludothèque Saint-André (2018/01)</u> 2 000 €	2 000	2 000	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
Divers équipements ESF Saint-Martin (2018/02) 11 000 €	5 857	7 000	1 143	0	0	1 143
Acquisition du domaine de l'enfance (2019/01) 1 000 000 €	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
Aménagement du domaine de l'enfance (2019/02) 480 000 €	480 000	480 000	0	0	0	0
Etude de faisabilité "domaine de l'enfance" (2019/04) 15 000 €	15 000	15 000	0	0	0	0
Acquisitions foncières à la Trinité (2019/05) 1 080 000 €	4 000	4 000	0	0	0	0
Equipement de la micro crèche d'Aspremont (2019/06) 25 000 €	906	906	0	0	0	0
Acquisitions de véhicules (2020/01) 50 000 €	51 704	45 000	0	0	0	0
Acquisition foncière (2020/02) 450 000 €	635 000	635 000	0	0	0	0
VMC Interval (2020/03) 12 000 €	2 996	2 996	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Audit SIVOM (2020/04)</u> 15 000 €	15 000	15 000	0	0	0	0
<u>Chauffage Interval (2020/05)</u> 12 000 €	0	0	0	0	0	0
<u>Ouvrants service jeunesse (2020/06)</u> 21 500 €	0	0	0	0	0	0
<u>Divers équipements crèche d'Aspremont (2021/01)</u> 8 100 €	8 100	11 700	3 600	0	0	3 600
<u>Divers équipements Maison des séniors (2021/02)</u> 5 000 €	5 000	5 000	0	0	0	0
<u>Divers équipements vert passage 2 (2021/03)</u> 800 €	800	800	0	0	0	0
<u>Logiciel Enfance (2021/04)</u> 16 245 €	16 245	16 245	0	0	0	0
<u>Logiciel Petite Enfance (2021/06)</u> 16 650 €	16 650	16 650	0	0	0	0

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT A OUVRIR

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements crèche de DRAP (2022/01)</u> 44 000 €		47 000	47 000	0	47 000	0
<u>Divers équipements Interval Formation (2022/02)</u> 34 300 €		44 800	44 800	0	44 800	0
<u>Transition numérique (2022/03)</u> 15 000 €		15 000	15 000	5 000	10 000	0
<u>Divers équipements CHG de Colomars (2022/04)</u> 11 200 €		11 200	11 200	0	11 200	0
-						

	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participations Affectations
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	2 731 190	5 000	1 341 176	1 385 014

PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global	Part. MOD	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
	TTC	globale							
TOURRETTE-LEVENS									
Aménagement espace sportif, culturel Brocarel (4581239)	2 196 600 €	45 763 €	15 625 €	4 375 €	2 500 €	0 €	2 500 €	90%	16 186 €
- Réaménagement du jardin des moulins	80 000 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 500 €	100%	2 000 €
						TOTAL	MOD 2022	TL	18 186 €

Opération	Coût global	Part. MOD	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
	TTC	globale							
SAINT MARTIN DU VAR									
Réhabilitation de l'Eglise 4581262	1 200 000 €	25 000 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	9 100 €	80%	9 900 €
- Etudes pour l'extension de la crèche 458...	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	250 €	250 €	100%	0 €
- Construction salle polyvalente 458...	2 400 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
- Création d'un jardin d'enfants 458...	820 000 €	20 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	20 500 €
						TOTAL	MOD 2022	SMV	30 400 €

Opération	Coût global	Part. MOD	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
	TTC	globale							
COLOMARS									
Réaménagement de la CHG 2019	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	500 €	0 €	100%	0 €
						TOTAL	MOD 2022	COLO.	0 €

PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
CASTAGNIERS									
Réaménagement de la CHG 2019	51 200 €	1 279 €	0 €	0 €	0 €	1 279 €	0 €	100%	0 €
TOTAL						MOD 2022	CASTAG.	0 €	

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
LEVENS									
Extension Ecole maternelle 4581224	1 014 000 €	25 350 €	5 070 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20%	0 €
Divers amé. de la CHG 2017 4581256	31 800 €	795 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
Réaménagement de la CHG 2019	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
TOTAL						MOD 2022	LEVENS	0 €	

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
LA TRINITE									
Création jardin expérimental 458....	70 000 €	1 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
Extension de la halte garderie 458....	250 000 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50%	3 750 €
TOTAL						MOD 2022	LA TRINITE	3 750 €	

PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
ASPREMONT									
Construction d'un comp. sportif 4581253	1 666 524 €	34 719 €	9 550 €	12 735 €	6 367 €	3 183 €	975 €	100%	1 909 €
TOTAL						MOD 2022	ASPRE.	1 909 €	

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
SAINT ANDRE DE LA ROCHE									
Extension et mise aux normes école du plan (458187)	1 200 000 €	25 000 €	5 000 €	5 000 €	2 500 €	0 €	0 €	50%	0 €
- Restructuration de la piscine mun. 4581265	1 300 000 €	27 083 €	0 €	1 354 €	1 354 €	0 €	0 €	10%	0 €
Création salle des fetes moulin 4581264	300 000 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
- Extension parking H, Léon 458125011	400 000 €	10 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	10%	0 €
TOTAL						MOD 2022	ST ANDRE	0 €	

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)
FALICON									
Reconstruction du GS 4581217	4 950 000 €	133 535 €	41 806 €	4 180 €	23 561 €	29 701 €	14 256 €	90%	6 677 €
TOTAL						MOD 2022	FALICON	6 677 €	

PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 à 2017	2018	2019	2020	2021	% d'achèv. en 2022	Part. 2022 (3% ou 2,5%)	
LA ROQUETTE SUR VAR Complement Protection Baux Rous contre les chutes	60 000 €	1 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50%	750 €	
- Construction salle polyvalente	1 800 000 €	37 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20%	7 500 €	
- Rénovation maison Novak	96 000 €	2 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	2 400 €	
							TOTAL	MOD 2022	LA ROQU.	10 650 €
BONSON Aménagement le Gabre	600 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10%	1 500 €	
							TOTAL	MOD 2022	BONSON	1 500 €
Participation à maitrise d'ouvrage pour l'année 2022									73 072 €	

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

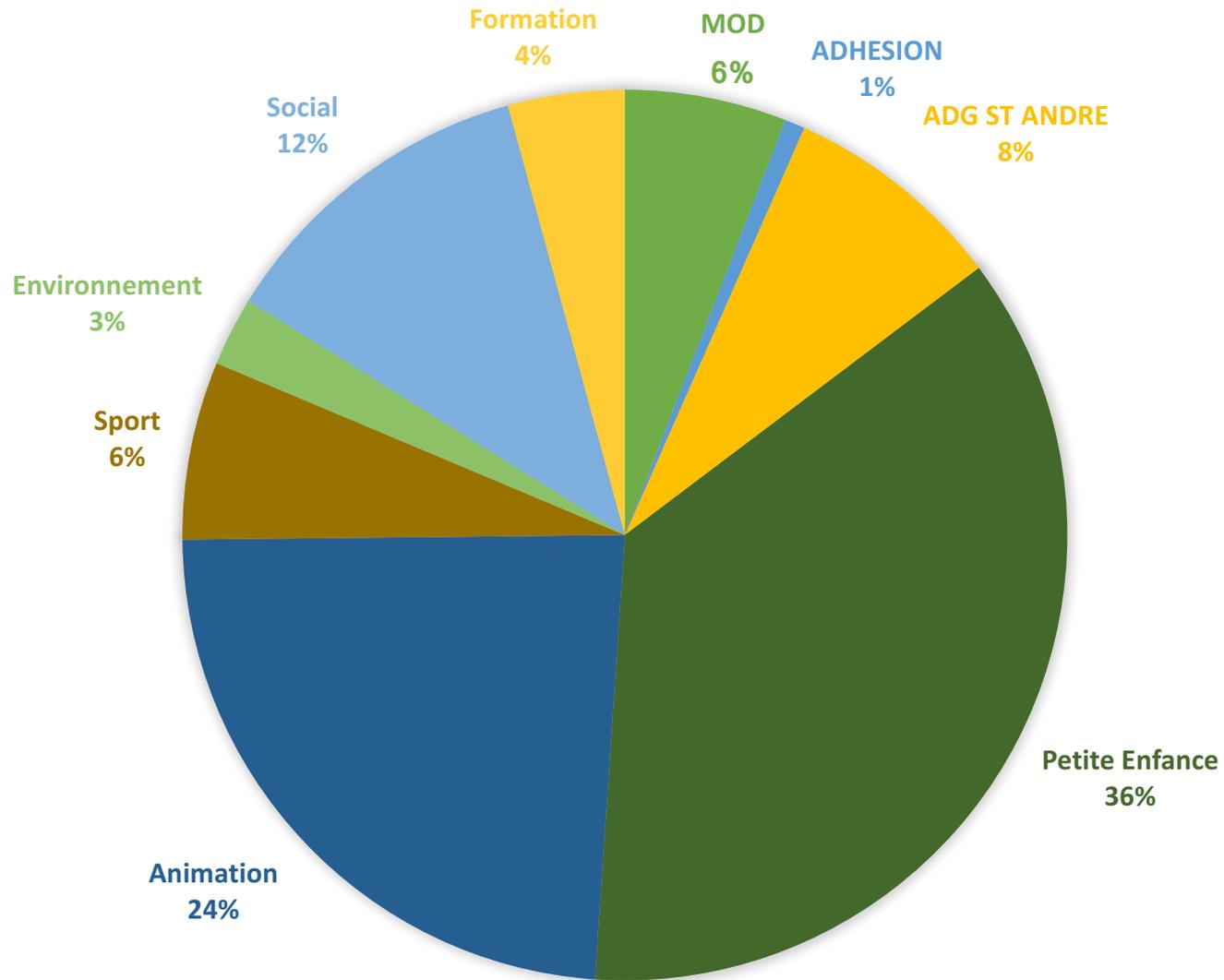
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉPARTITION DES COÛTS RÉSIDUELS/ SERVICES FONCTIONNELS

	Contribution			Sur les compétences						TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	MOD	ADHESION	ADG ST ANDRE	Petite Enfance	Animation	Sport	Environnement	Social	Formation	TOTAL	2022	2021	201/2020
ASPREMONT	1 909 €	446 €		20 766 €	12 188 €	193 €	3 444 €	3 736 €	1 996 €	42 325 €	44 680 €	49 638 €	4 958 €
BONSON	1 500 €	146 €		1 014 €	9 240 €	63 €	1 621 €	234 €	798 €	12 971 €	14 617 €		14 617 €
CASTAGNIERS		331 €		15 061 €	12 528 €	144 €	- €	11 053 €	1 973 €	40 759 €	41 090 €	40 190 €	900 €
CHÂTEAU NEUF VILLE VIEILLE		186 €		507 €	10 189 €	81 €	- €	- €	934 €	11 711 €	11 897 €		11 897 €
COLOMARS		691 €		29 527 €	10 835 €	300 €	3 377 €	21 135 €	3 312 €	68 486 €	69 176 €	80 711 €	11 535 €
DRAP		932 €		45 729 €	11 198 €	404 €	- €	- €	5 825 €	63 156 €	64 088 €		64 088 €
DURANUS		29 €		452 €	229 €	13 €	- €	- €	103 €	796 €	825 €	525 €	300 €
FALICON	6 677 €	399 €		5 581 €	37 828 €	173 €	2 161 €	4 989 €	1 735 €	52 466 €	59 542 €	56 268 €	3 274 €
LEVENS		945 €		47 593 €	14 260 €	410 €	4 322 €	5 872 €	5 094 €	77 552 €	78 497 €	92 756 €	14 259 €
LA ROQUETTE	10 650 €	190 €		4 208 €	14 236 €	82 €	405 €	10 257 €	927 €	30 116 €	40 956 €	32 209 €	8 747 €
SAINT ANDRE		1 115 €	100 500 €	63 125 €	92 006 €	16 511 €	5 403 €	11 069 €	6 890 €	195 004 €	296 619 €	307 585 €	10 966 €
SAINT BLAISE		226 €		17 037 €	26 084 €	98 €	- €	1 790 €	1 908 €	46 917 €	47 143 €	38 106 €	9 037 €
SAINT MARTIN	30 400 €	612 €		58 233 €	7 941 €	265 €	4 390 €	28 176 €	3 727 €	102 733 €	133 745 €	88 273 €	45 472 €
TOURRETTE LEVENS	18 186 €	992 €	- €	49 388 €	10 711 €	430 €	5 943 €	26 604 €	5 722 €	98 799 €	117 977 €	114 315 €	3 662 €
LA TRINITE	3 750 €	1 997 €		91 384 €	24 697 €	60 967 €	- €	22 750 €	11 780 €	211 578 €	217 325 €	331 755 €	114 430 €
TOTAL	73 072 €	9 238 €	100 500 €	449 605 €	294 170 €	80 134 €	31 068 €	147 665 €	52 725 €	1 055 367 €	1 238 177 €	1 232 330 €	5 847 €
2021	29 931 €	8 035 €	162 648 €	428 174 €	283 857 €	82 227 €	31 620 €	151 880 €	53 958 €	1 031 716 €	1 232 330 €		
2022/2021	43 141 €	1 202 €	62 148 €	21 431 €	10 313 €	2 093 €	552 €	4 214 €	1 232 €	23 652 €	5 847 €		

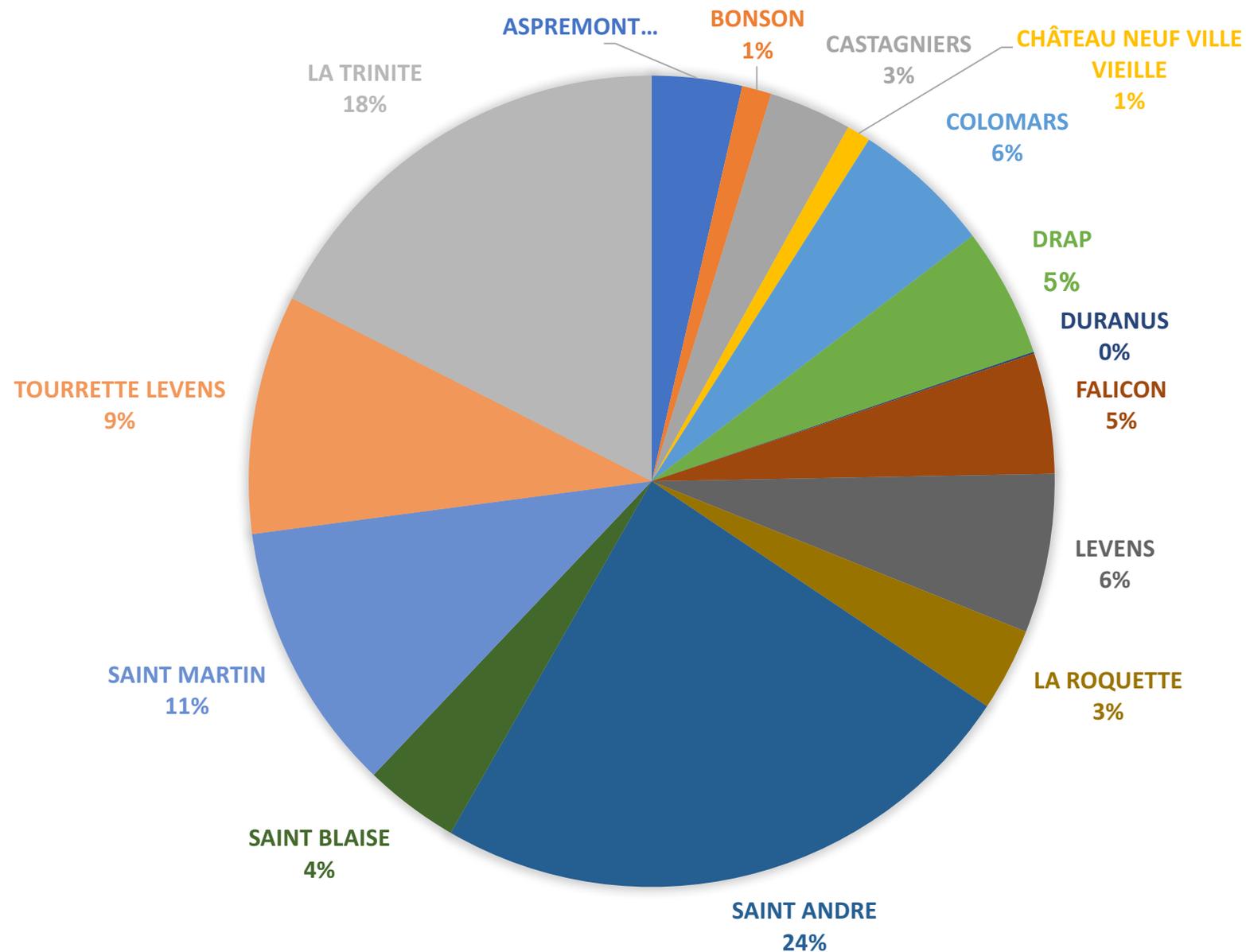
RÉPARTITION DES COÛTS
RÉSIDUELS

RÉPARTITION DES COÛTS RÉSIDUELS/ SERVICES FONCTIONNELS



RÉPARTITION DES COÛTS
RÉSIDUELS

RÉPARTITION DES COÛTS RÉSIDUELS/ SERVICES FONCTIONNELS



RÉPARTITION DES COÛTS
RÉSIDUELS

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

TRANSITION NUMÉRIQUE

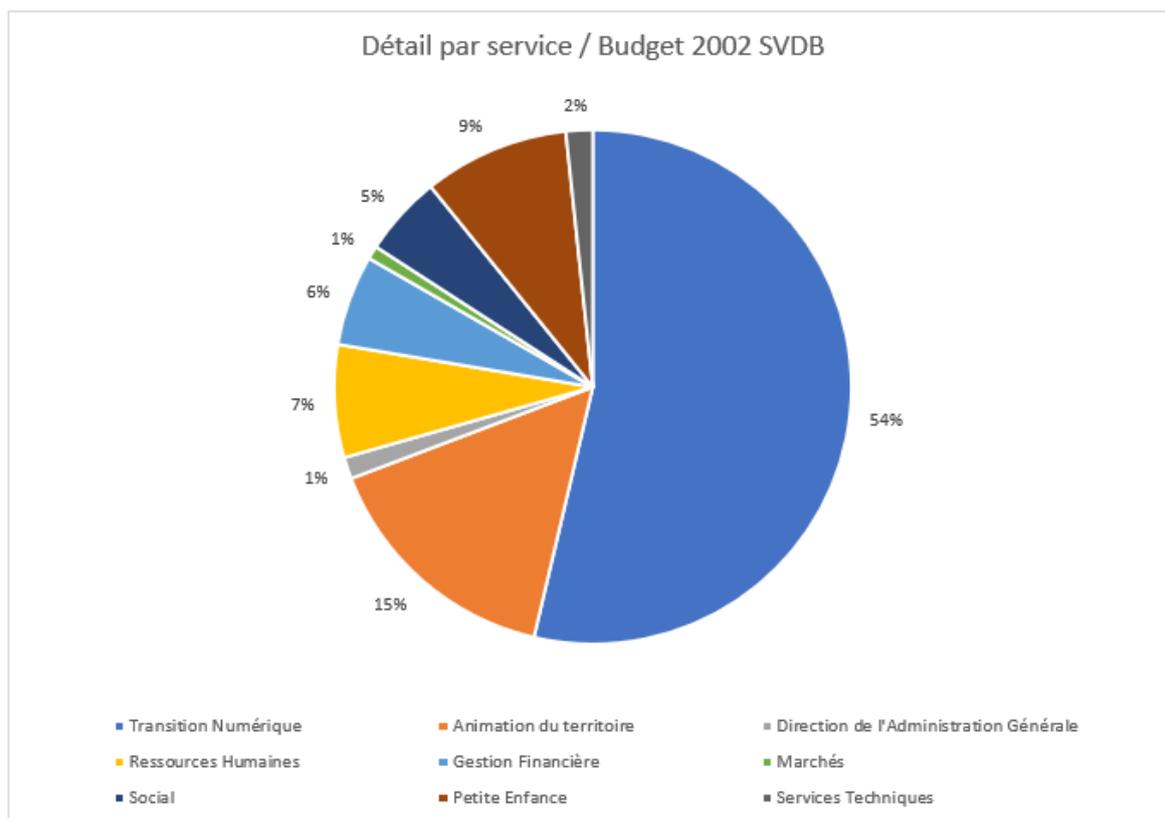
Le service Transition Numérique gère les projets liés au numérique permettant d'évoluer vers une dématérialisation à 100% des procédures. Les actions réalisées sont transverses à tous les services du SiVom Val de Banquière.

Le budget 2022 se décompose de la manière suivante :

Détail par service - Budget 2022 - Transition Numérique SVDB

Exercice	2022	▼
Collectivité	SVDB	▼

Dépenses	Section		
Services	F	I	Total général
Transition Numérique	126 500,00 €	15 000,00 €	141 500,00 €
Animation du territoire	34 000,00 €	7 000,00 €	41 000,00 €
Direction de l'Administration Générale	3 600,00 €		3 600,00 €
Ressources Humaines	18 680,00 €		18 680,00 €
Gestion Financière	15 010,00 €		15 010,00 €
Marchés	2 200,00 €		2 200,00 €
Social	13 300,00 €		13 300,00 €
Petite Enfance	11 500,00 €	12 516,00 €	24 016,00 €
Services Techniques	4 400,00 €		4 400,00 €
Sports	2 000,00 €		2 000,00 €
Total général	231 190,00 €	34 516,00 €	265 706,00 €



Ce budget tient compte des maintenances des différents logiciels des pôles et services du SVDB.

Le projet principal 2021 pour le service transition numérique a été la mise en place du nouveau logiciel mutualisé de gestion de l'enfance (Civil Net Enfance).

- 86000€ de dépenses pour 66000€ de recettes (subventions 40000€ de la CAF, 26000€ de l'état) - prévisionnel.
- 2541 dossiers créés,
- 98 utilisateurs.

Suite du projet en 2022 avec :

- Mise en place des TPE : Mars 2022,
- Mise en place des portails familles (6 portails + portail SVDB) : second trimestre 2022 (réunion à prévoir en mairie : Aspremont, Falicon, La Roquette sur Var, La Trinité, Saint-André de la Roche, Saint Blaise),
- Mise en place des tablettes (pointage) : Septembre 2022.

Les autres projets 2022 pour le service Transition Numérique :

Détail Actions par Section - Budget 2022 - Transition Numérique SVDB			
Exercice	2022		
Collectivité	SVDB		
Somme de Montant TTC Budget	Étiquettes de colonnes		
Étiquettes de lignes	F	I	Total général
Paie + charge	123 000,00 €		123 000,00 €
Connecteur Chorus	600,00 €		600,00 €
Maintenance Serveur	2 000,00 €		2 000,00 €
Gestion de l'Enfance CIRIL	27 000,00 €		27 000,00 €
Gestion de l'enfance Achat tablette		7 000,00 €	7 000,00 €
Petit Matériel	1 500,00 €		1 500,00 €
Sauvegarde cryptée		15 000,00 €	15 000,00 €
Mise en place TPE	3 000,00 €		3 000,00 €
Logiciel de gestion des délibérations Actes Office	3 300,00 €		3 300,00 €
Logiciel de réservation salles en ligne Resagenda	300,00 €		300,00 €
Logiciel de gestion des Ressources Humaines Sedit RH	18 230,00 €		18 230,00 €
Logiciel de gestion des Finances Sedit GF	13 300,00 €		13 300,00 €
Parapheur Electronique interne lparapheur	210,00 €		210,00 €
Conecteur Parapheur Bus BLES	450,00 €		450,00 €
Logiciel Gestion des Marchés LEGIMARCHES	2 200,00 €		2 200,00 €
Logiciel de gestion de l'Enfance eENFANCE - arrêt fin avril 2022	4 000,00 €		4 000,00 €
Logiciel Gestion du Social BL SOCIAL	13 300,00 €		13 300,00 €
Logiciel Gestion Crèche ABELIUM	11 082,00 €	12 516,00 €	23 598,00 €
Parapheur Préfecture lxBus	600,00 €		600,00 €
Logiciel Communication Crèche Li Calinous KIDIZZ	418,00 €		418,00 €
Logiciel Gestion des Services Techniques MAINTI4	4 400,00 €		4 400,00 €
Logiciel de gestion de la dette SAGE Loan	300,00 €		300,00 €
Logiciel de gestion du Sport Santé	2 000,00 €		2 000,00 €
Total général	231 190,00 €	34 516,00 €	265 706,00 €

Actions	Total
Audit	1 980,00 €
Formation	16 500,00 €
Licence	6 116,00 €
Maintenance	79 810,00 €
Matériel	25 700,00 €
Paie et Charges	123 000,00 €
Paramétrage	12 600,00 €
Total général	265 706,00 €

- Gestion Financière et Direction de l'Administration Générale : Audit mise en place d'une GED, d'un SAE,
- Ressources Humaines : Audit pour mise en place d'un coffre-fort électronique,
- Direction de l'Administration Générale : Audit sur Mise en place d'une gestion dématérialisée des assemblées délibérantes (circuit complet),
- Petite Enfance : Evolution du logiciel de gestion de la Petite Enfance : Nouvelle version avec mise en place d'un portail famille SVDB (Domino Web),
- Social : Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des Aides à domiciles : interventions (badges NFC), emploi du temps, messagerie interne, ... (Bl.Nomad)
- Sports : Mise en place d'un logiciel de gestion du sports Santé (Goove),
- RGPD : Volet sécurisation des données : Mise en place de sauvegarde cryptée et délocalisée.

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

COMMUNICATION

Le budget 2022 du service Communication s'établit à 101 770 €.

A noter qu'il est légèrement inférieur au budget 2021 (- 4 645 €).

Ce budget représente **0,5 %** du budget de fonctionnement total du SIVoM ce qui le place dans le bas de la fourchette des budgets Communication des Collectivités Locales.

75,8 % de ce budget est consacré aux salaires et charges de personnel laissant peu de possibilités pour des actions « importantes » de Communication au cours de l'exercice.

Les nouvelles actions prévues en 2022 sont :

- La réédition du Guide des services du SIVOM (initialement prévue en 2021). Il devrait être tiré à 5000 exemplaires.
- La refonte du site Internet qui s'accompagnera d'un travail sur le référencement.

Le budget résiduel du service est de 95 020 €.

Ces dernières années nous nous sommes attachés à stabiliser l'organisation du service Communication afin d'assurer un meilleur fonctionnement, mieux accompagner l'évolution constante de l'activité et d'en sécuriser les procédures.

Cette année encore nous nous appliquerons à maintenir et optimiser les outils de communication existants : Site Internet, Facebook, Newsletter, Entre Voisins, Entre Collègues

Par ailleurs, la Communication a évolué et le volet **numérique** s'est développé.

Mais le « papier » reste tout de même très demandé par les services opérationnels (affiches, flyers, dépliants...) et une partie importante encore de la Population.

Le dernier numéro du magazine **Entre Voisins** (déc. 2021), a connu un problème de distribution.

D'abord édité à 17 000 exemplaires, il a fait l'objet d'une réédition à 3000 exemplaires, diffusée cette fois, via les Mairies et les structures intercommunales. Il reste inscrit au budget mais son mode de diffusion sera réétudié dans le cadre du Comité de pilotage Communication.

Actions	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel	Résiduel
	Salaires	Fonctionnement	Total	TOTAL	SOLDE 2022	2021
TOTAL	77 120 €	24 650 €	101 770 €	6 750 €	95 020 €	95461

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

CONTRIBUTION
FISCALISÉE
ET PARTICIPATION

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

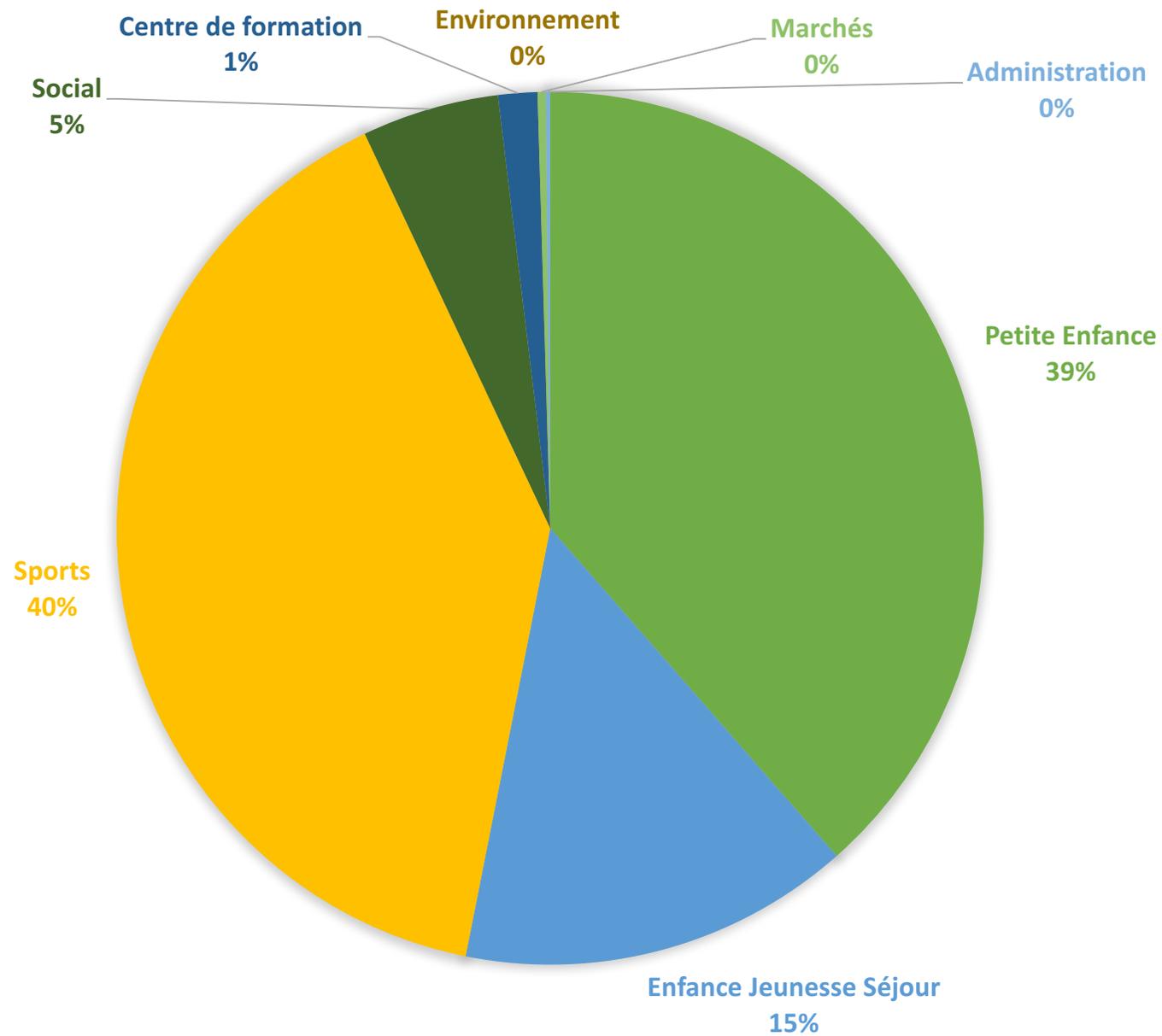
TABLEAU 1

Compétences	Petite Enfance	Enfance Jeunesse Séjour	Sports	Social	Centre de formation	Environnement	Marchés	Administration	Fonctionnel communes	Total coûts résiduels 2022	2021 pour mémo	2022/2021
ASPROMONT	129 542	60 148	553	10 308	2 123	30 059	1 909	446	0	235 087	256 913	-21 826
BONSON	4 487	86 551	181	1 924	1 125	14 145	1 500	146	0	110 059	0	110 059
CASTAGNIERS	75 811	44 829	411	35 337	3 039	0	0	331	0	159 758	169 788	-10 029
Châteauneuf- Villevielle	2 494	33 136	231	0	1 185	0	0	186	0	37 232	0	37 232
COLOMARS	166 632	40 435	856	99 542	3 945	29 469	0	691	0	341 571	351 712	-10 140
DRAP	359 199	18 014	1 156	0	9 366	0	0	932	0	388 667	0	388 667
DURANUS	2 501	368	36	0	58	0	0	29	0	2 992	1 279	1 713
FALICON	30 339	177 906	495	13 763	1 749	18 860	6 677	399	0	250 188	231 998	18 190
LEVENS	251 957	54 249	1 172	18 851	7 074	37 721	0	945	0	371 969	378 180	-6 211
LA ROQUETTE SUR VAR	22 388	63 762	236	28 298	1 133	3 536	10 650	190	0	130 194	122 386	7 808
SAINT ANDRE	346 680	493 117	101 349	30 540	10 967	47 151	0	1 115	100 500	1 131 420	1 118 301	13 119
SAINT BLAISE	83 363	122 816	280	4 939	3 749	0	0	226	0	215 372	187 523	27 850
SAINT MARTIN	255 935	31 355	759	118 398	5 860	38 310	30 400	612	0	481 628	358 406	123 222
TOURRETTE LEVENS	264 425	20 948	1 230	73 400	8 543	51 866	18 186	992	0	439 591	423 373	16 218
LA TRINITE	473 331	179 543	489 491	62 768	17 976	0	3 750	1 997	0	1 228 856	2 358 691	-1 129 835
TOTAL	2469083	1427177	598437	498069	77891	271118	73072	9238	100500	5 524 585	5 958 549	-433 964

DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

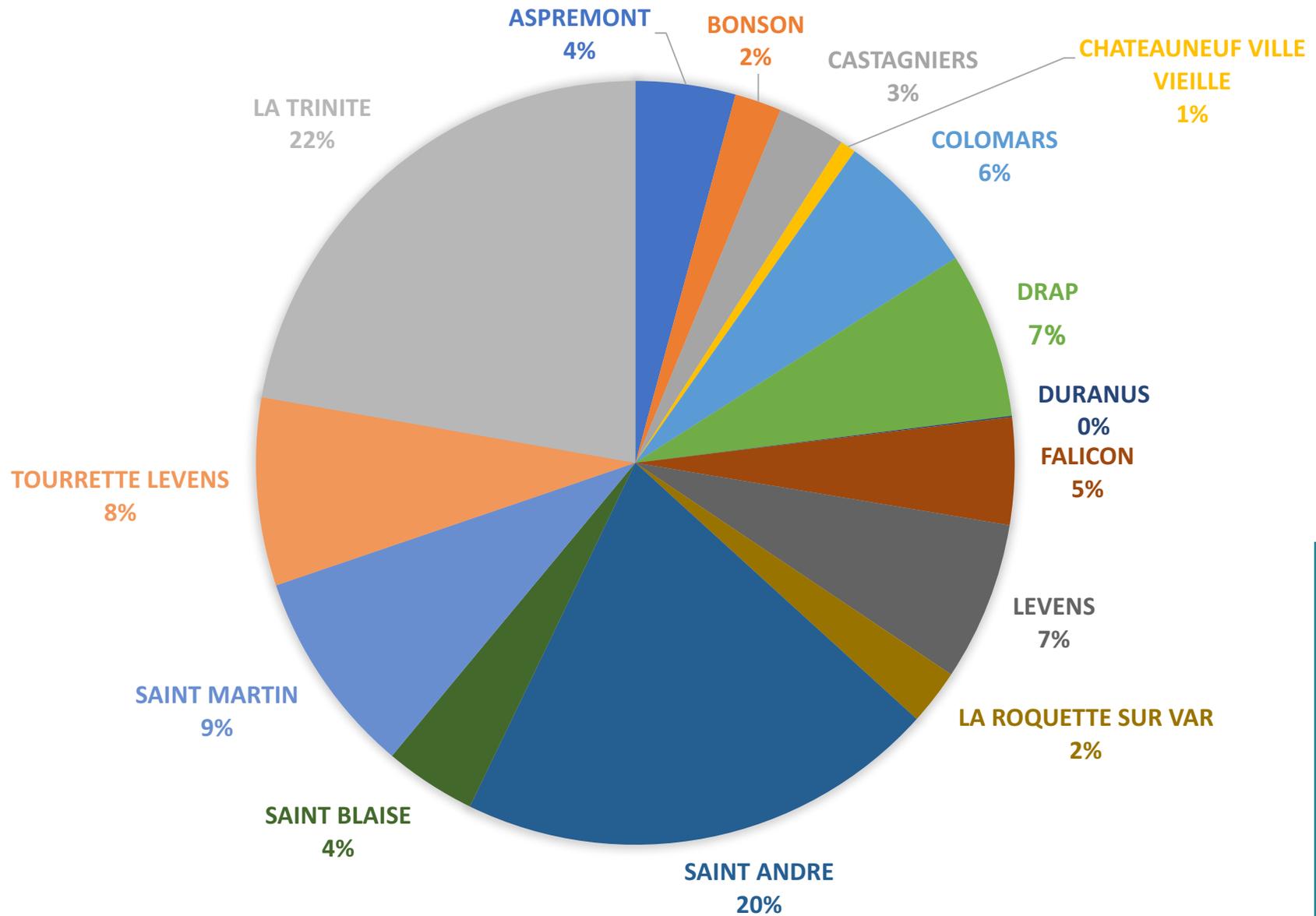
TABLEAU 1



DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

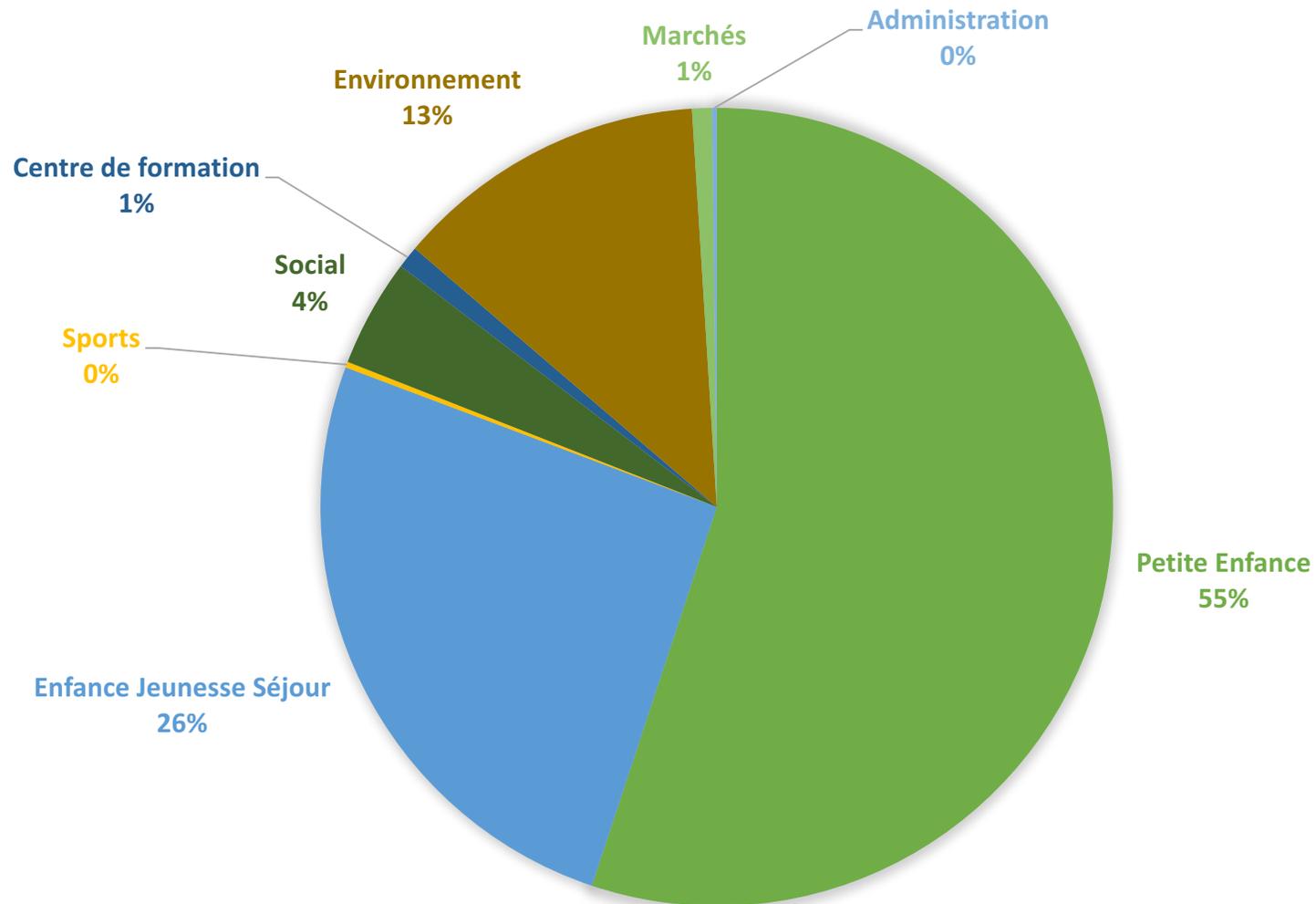


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

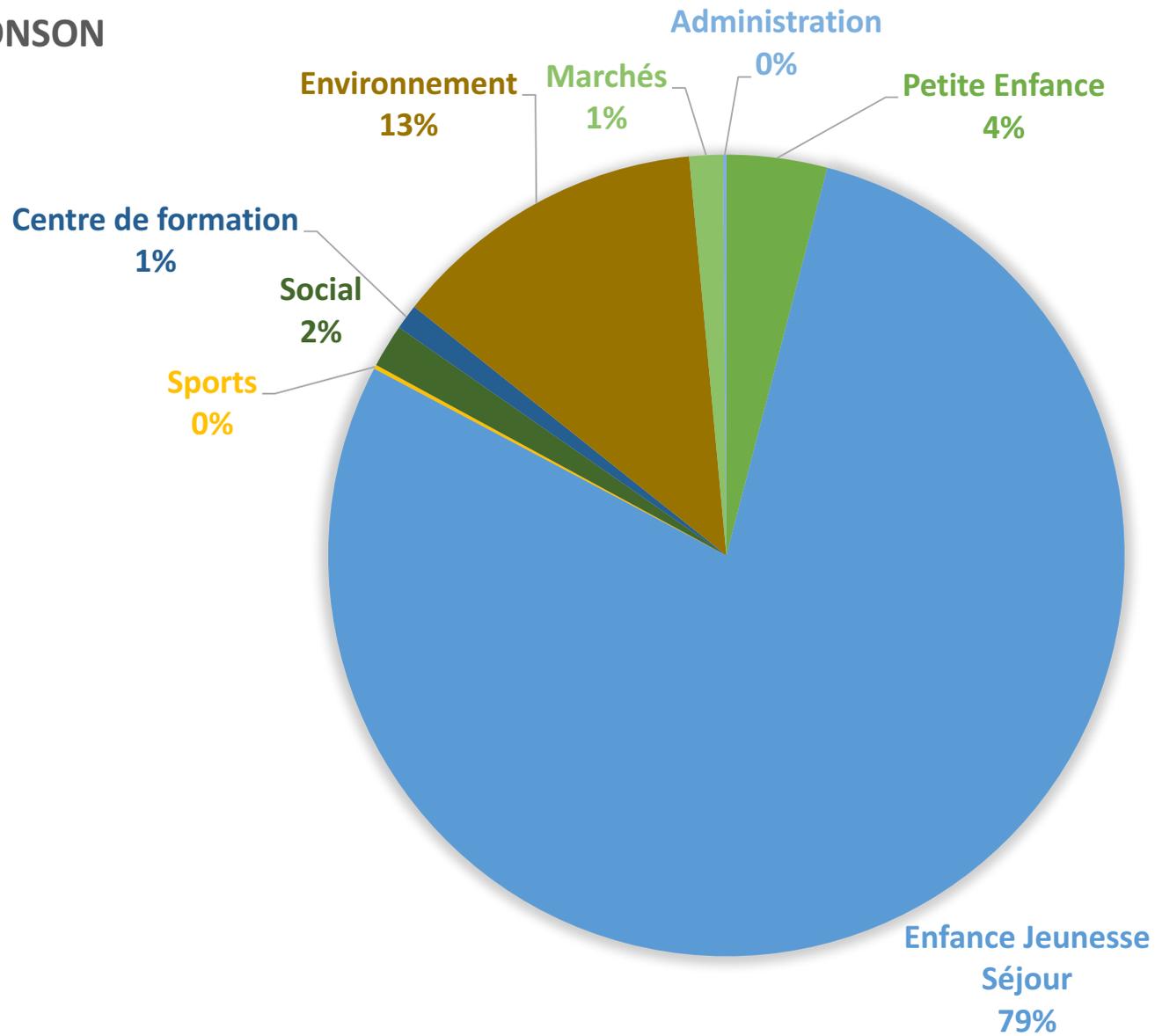
ASPREMONT



DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

BONSON

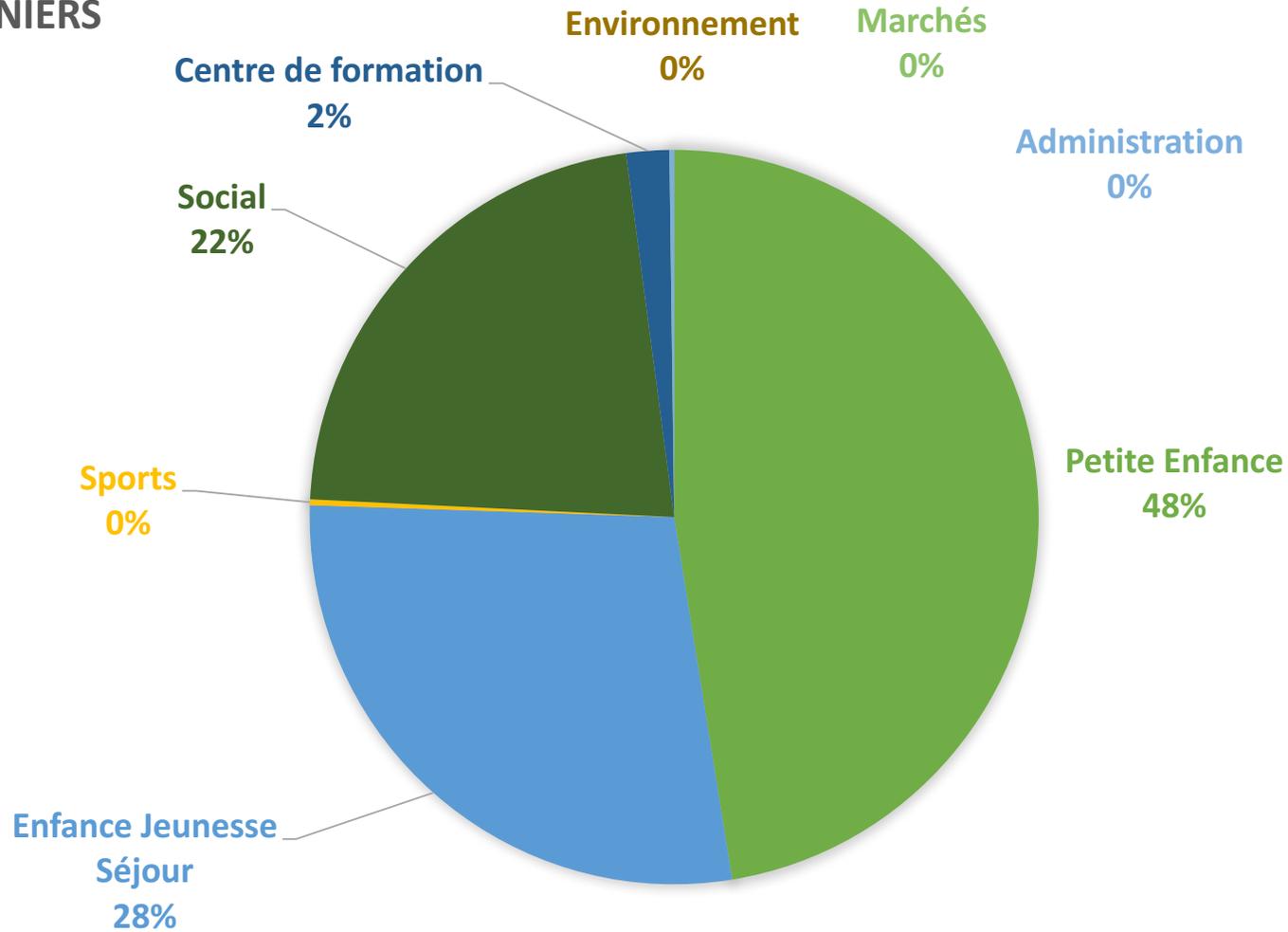


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

CASTAGNIERS

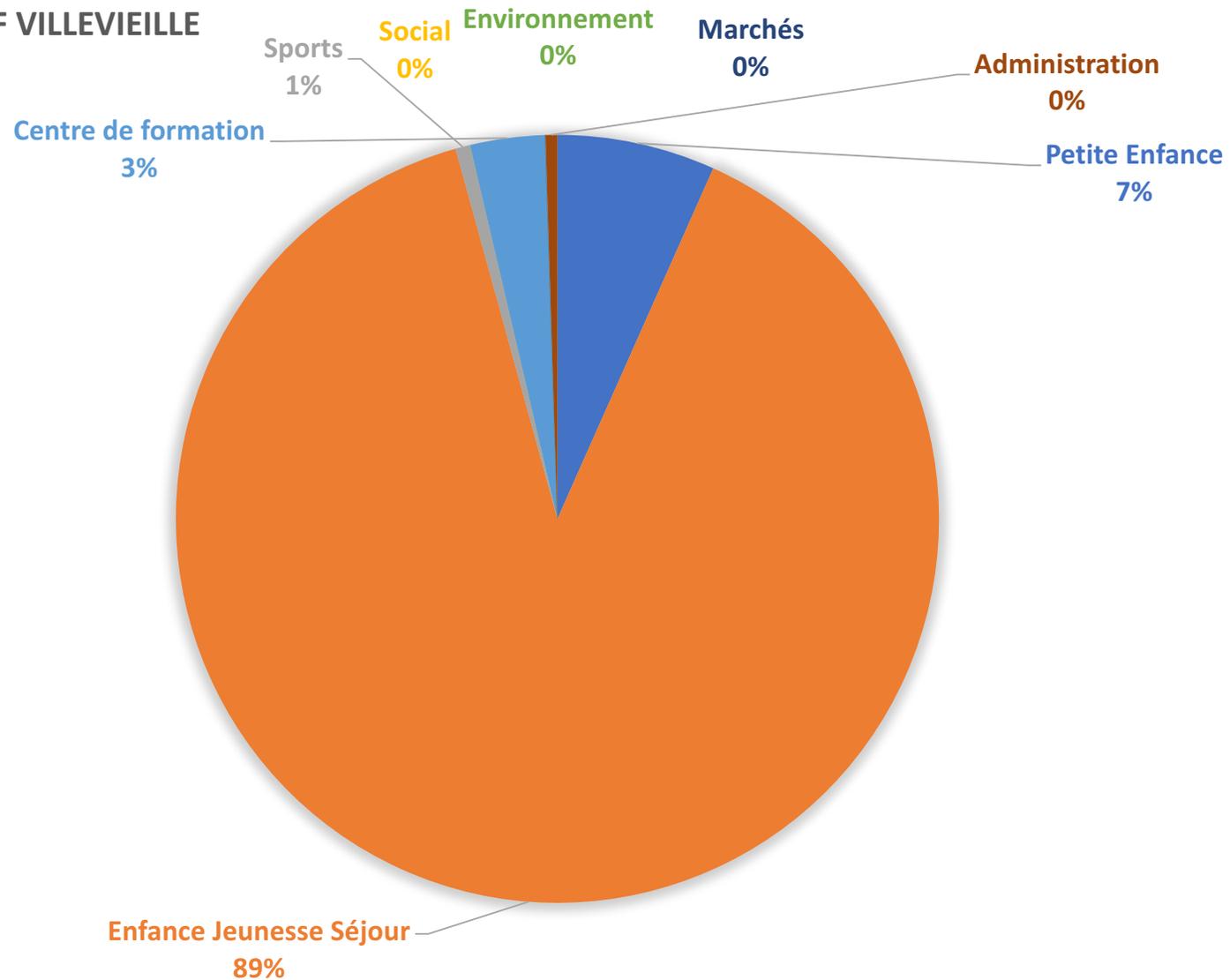


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

CHÂTEAUNEUF VILLEVIEILLE

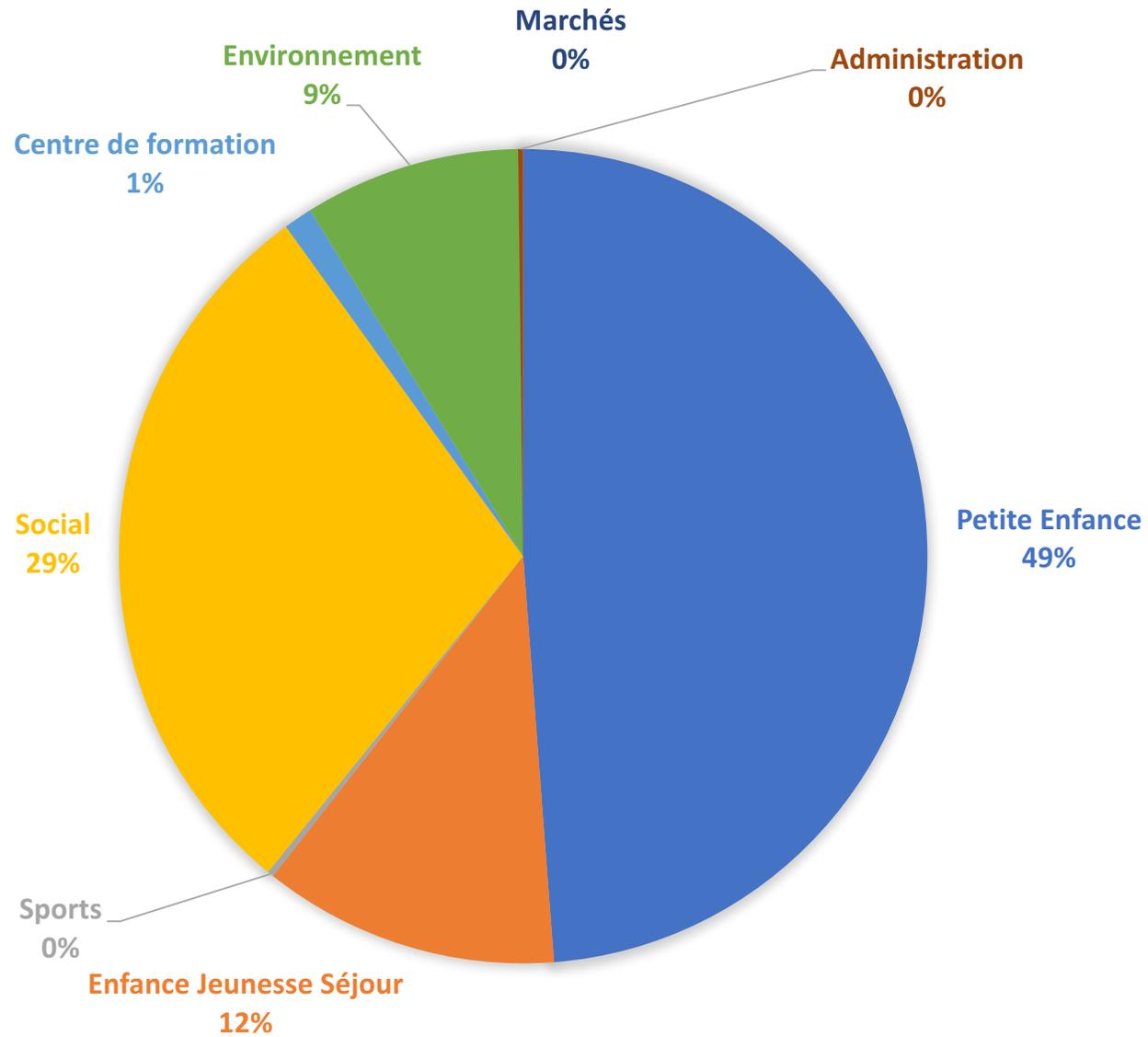


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

COLOMARS

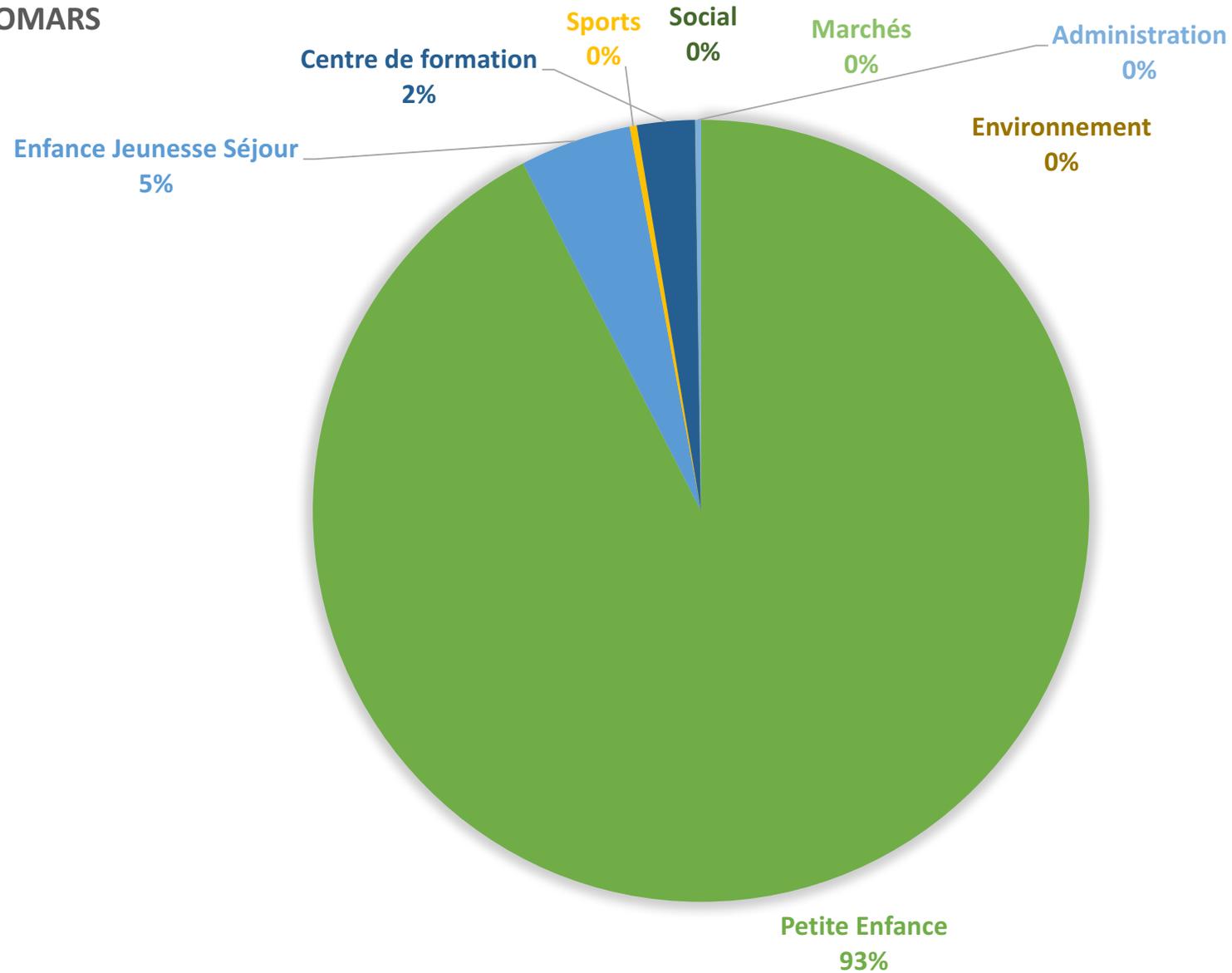


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

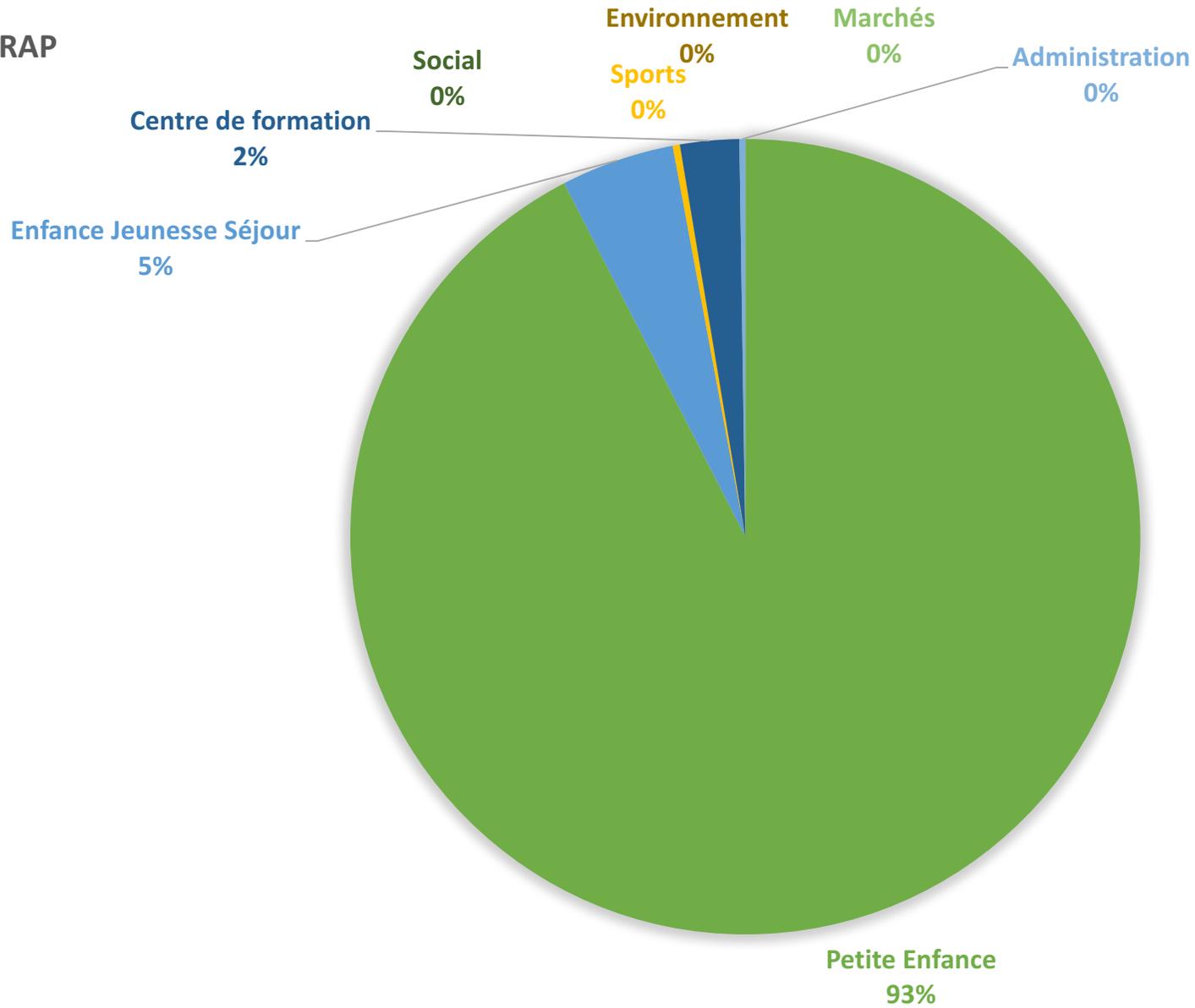
COLOMARS



DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

DRAP

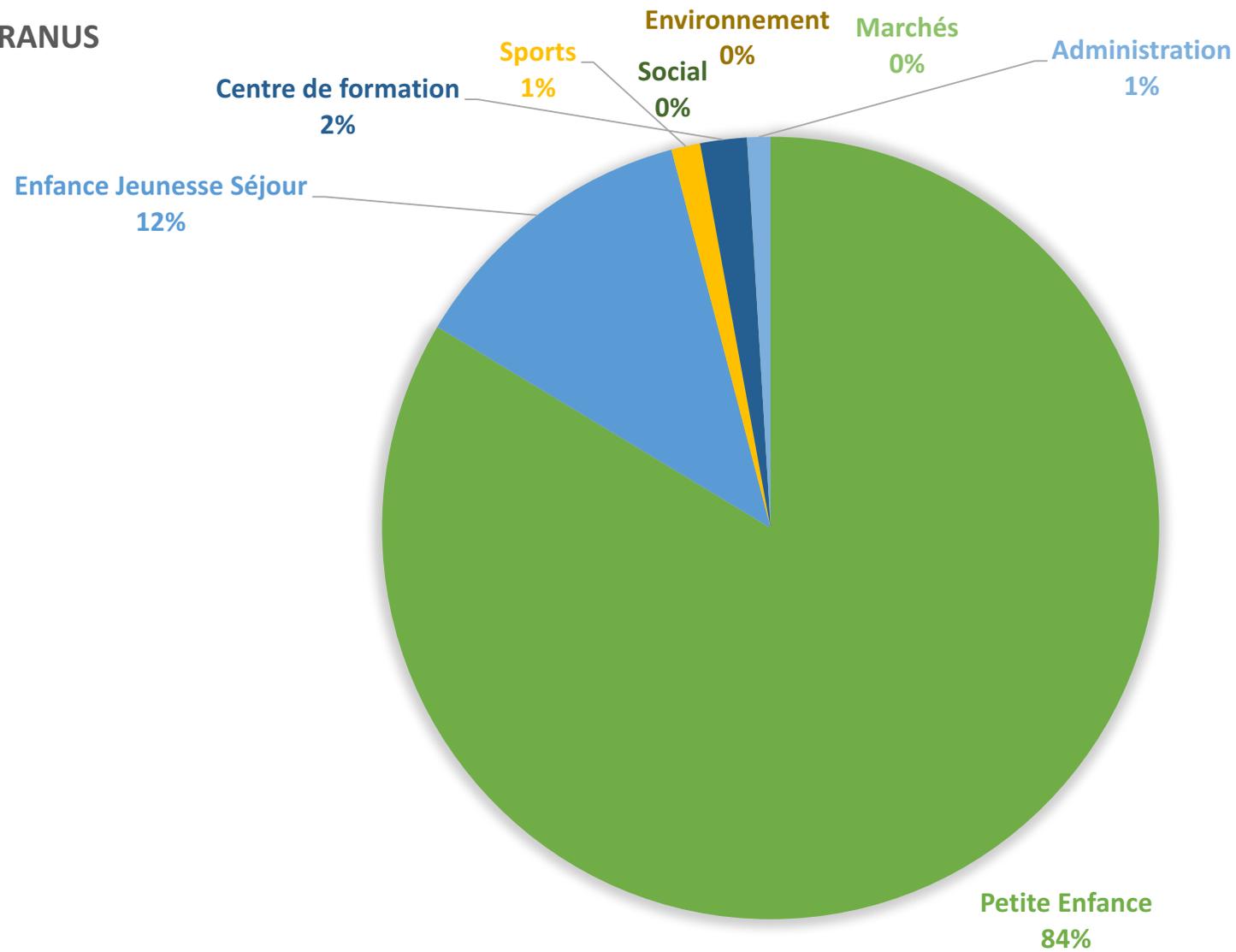


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

DURANUS

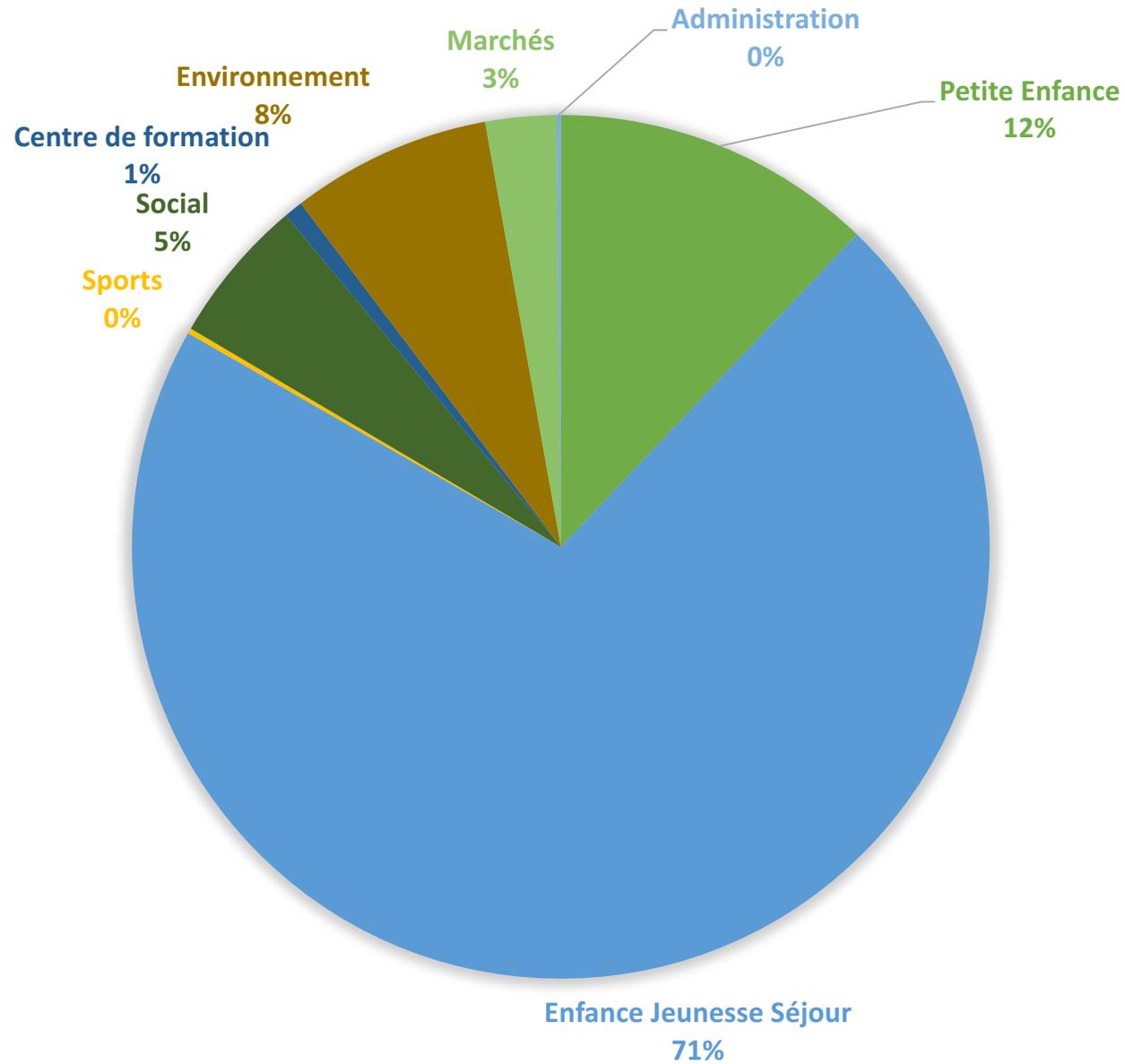


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

FALICON

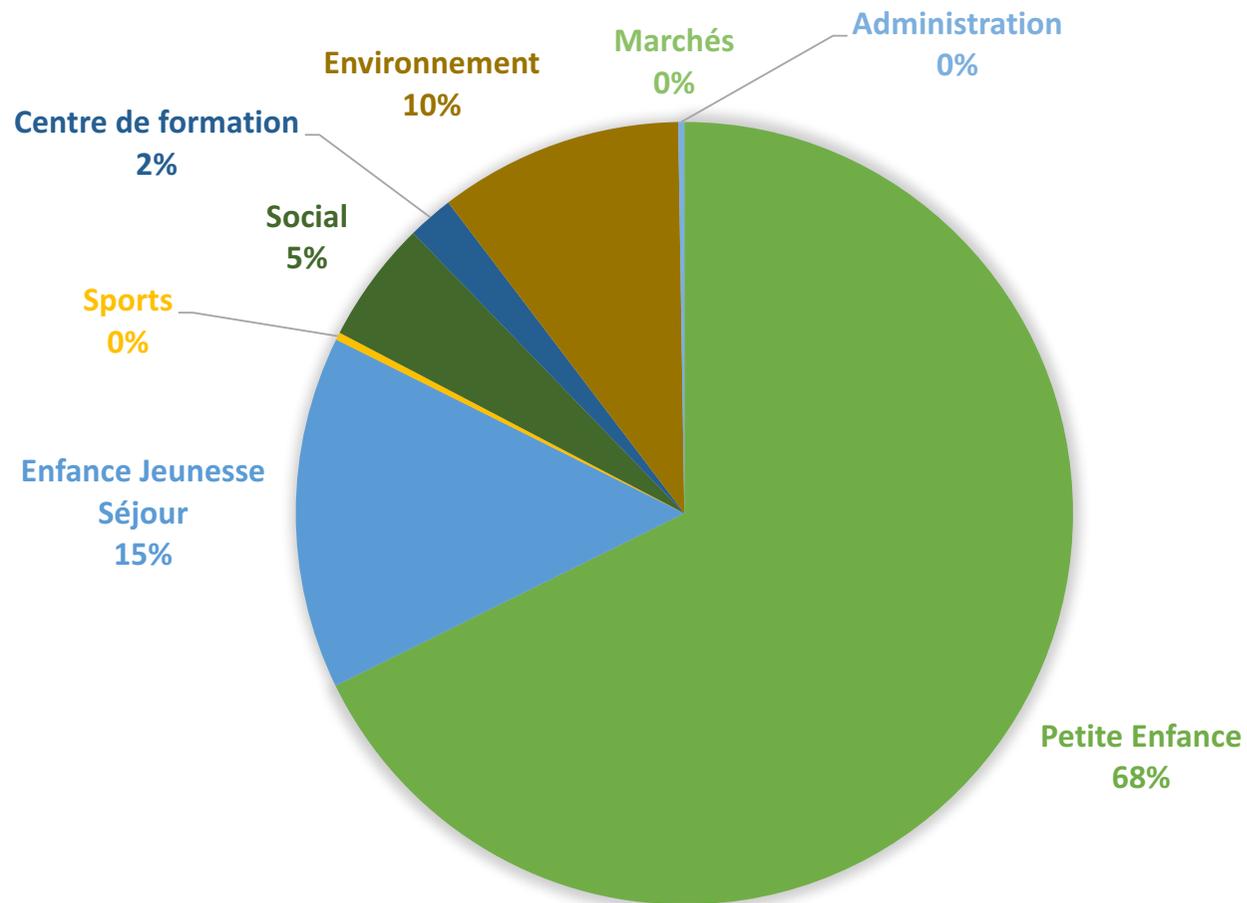


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

LEVENS

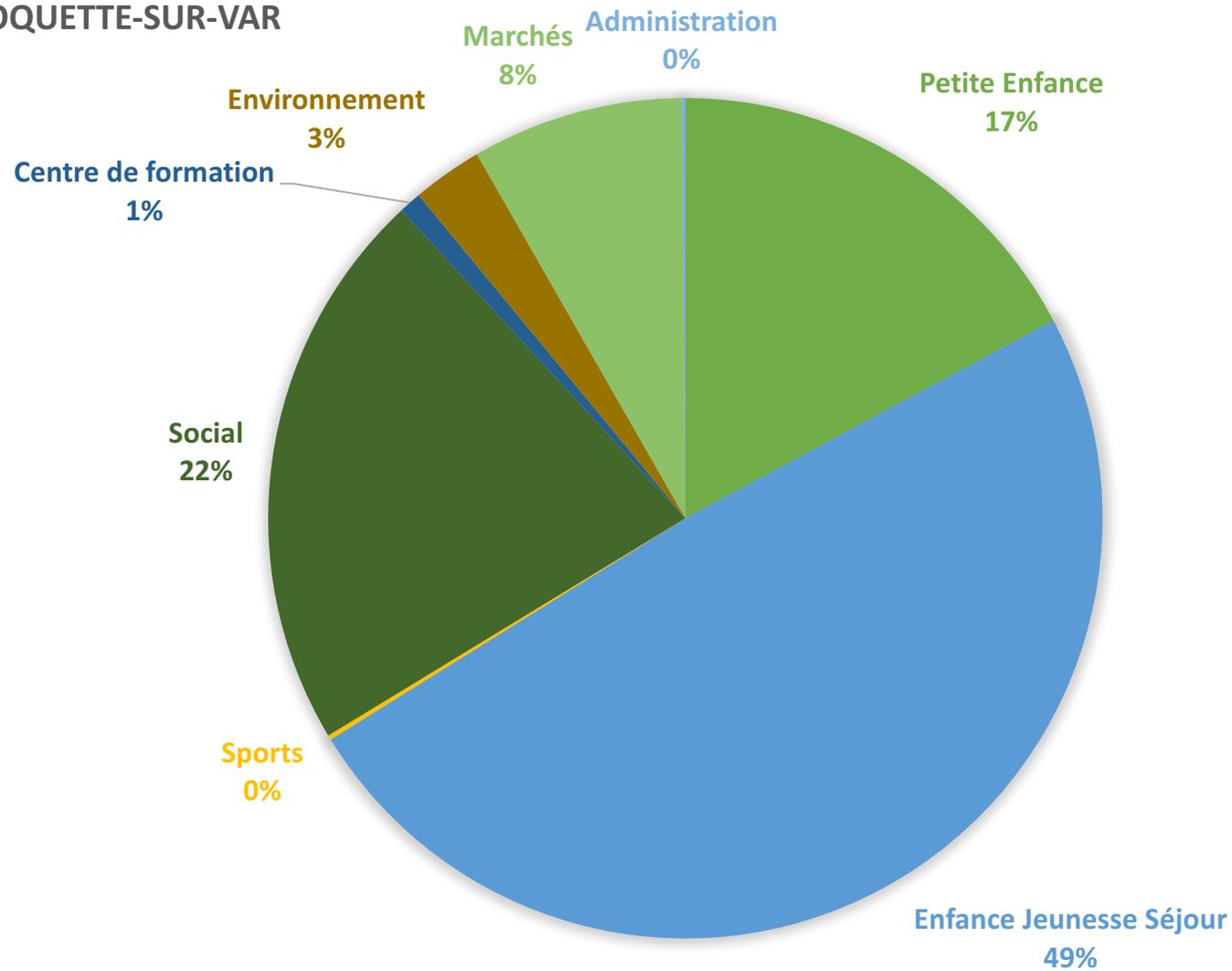


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

LA ROQUETTE-SUR-VAR

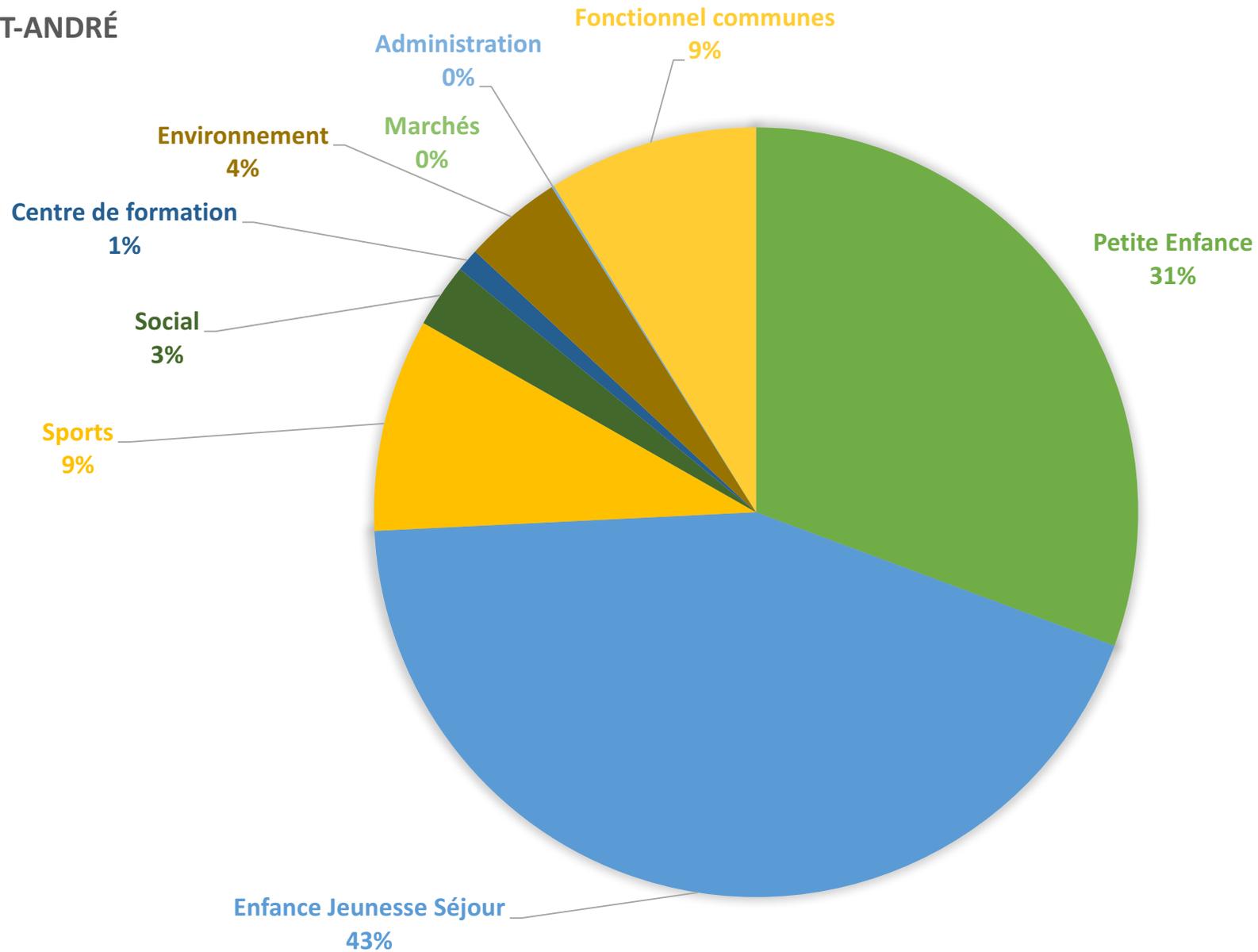


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

SAINT-ANDRÉ

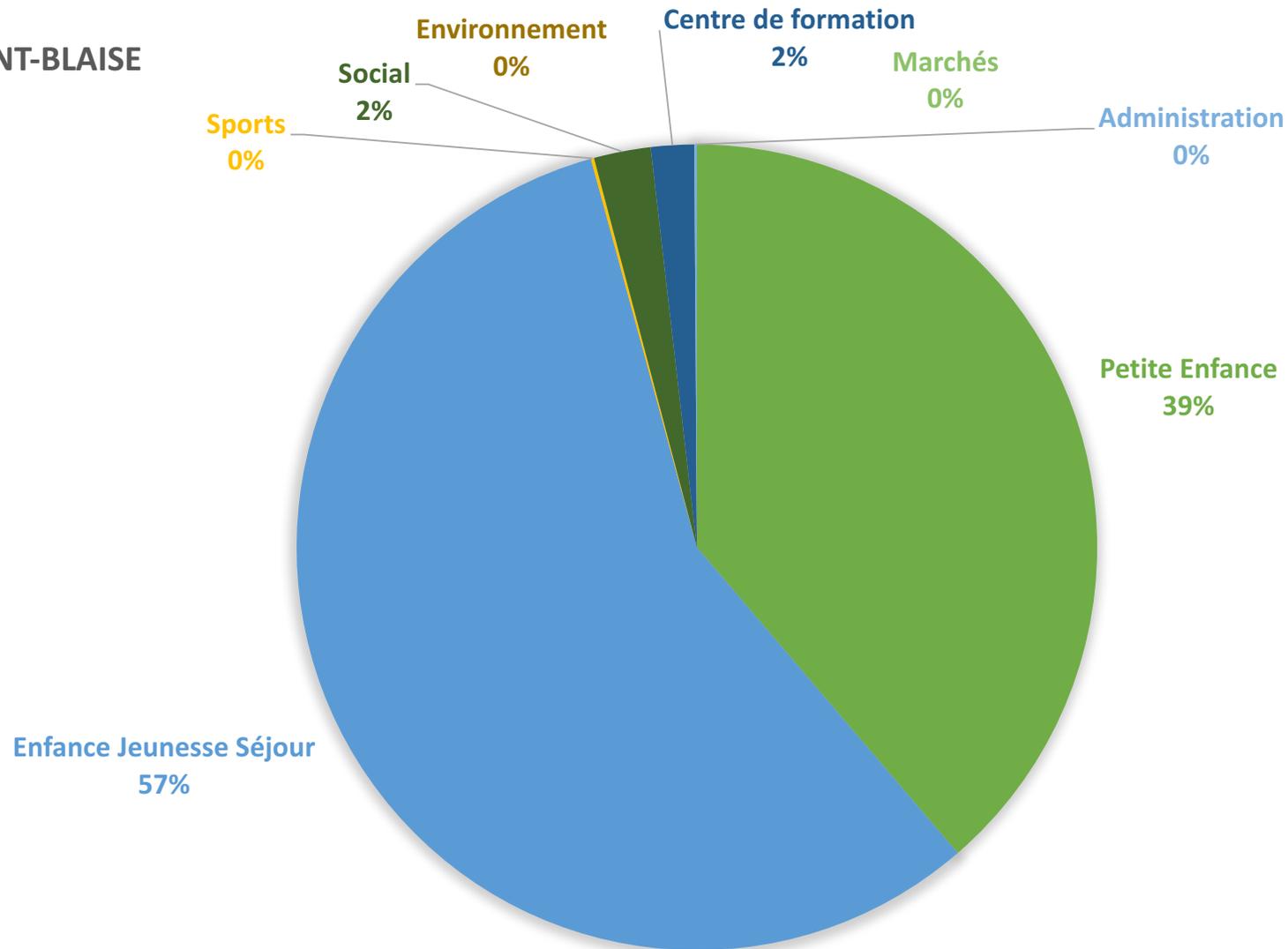


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

SAINT-BLAISE

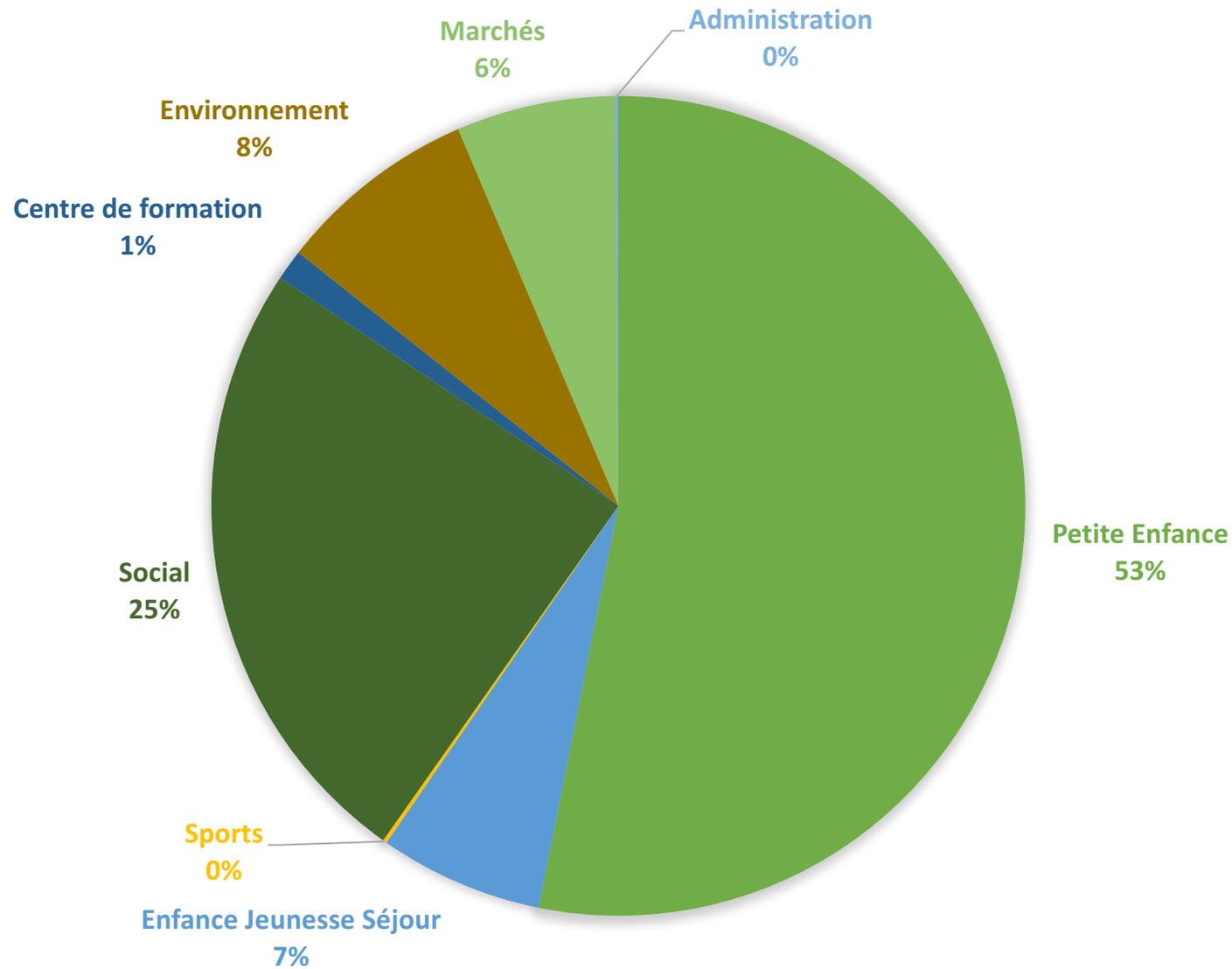


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

SAINT-MARTIN

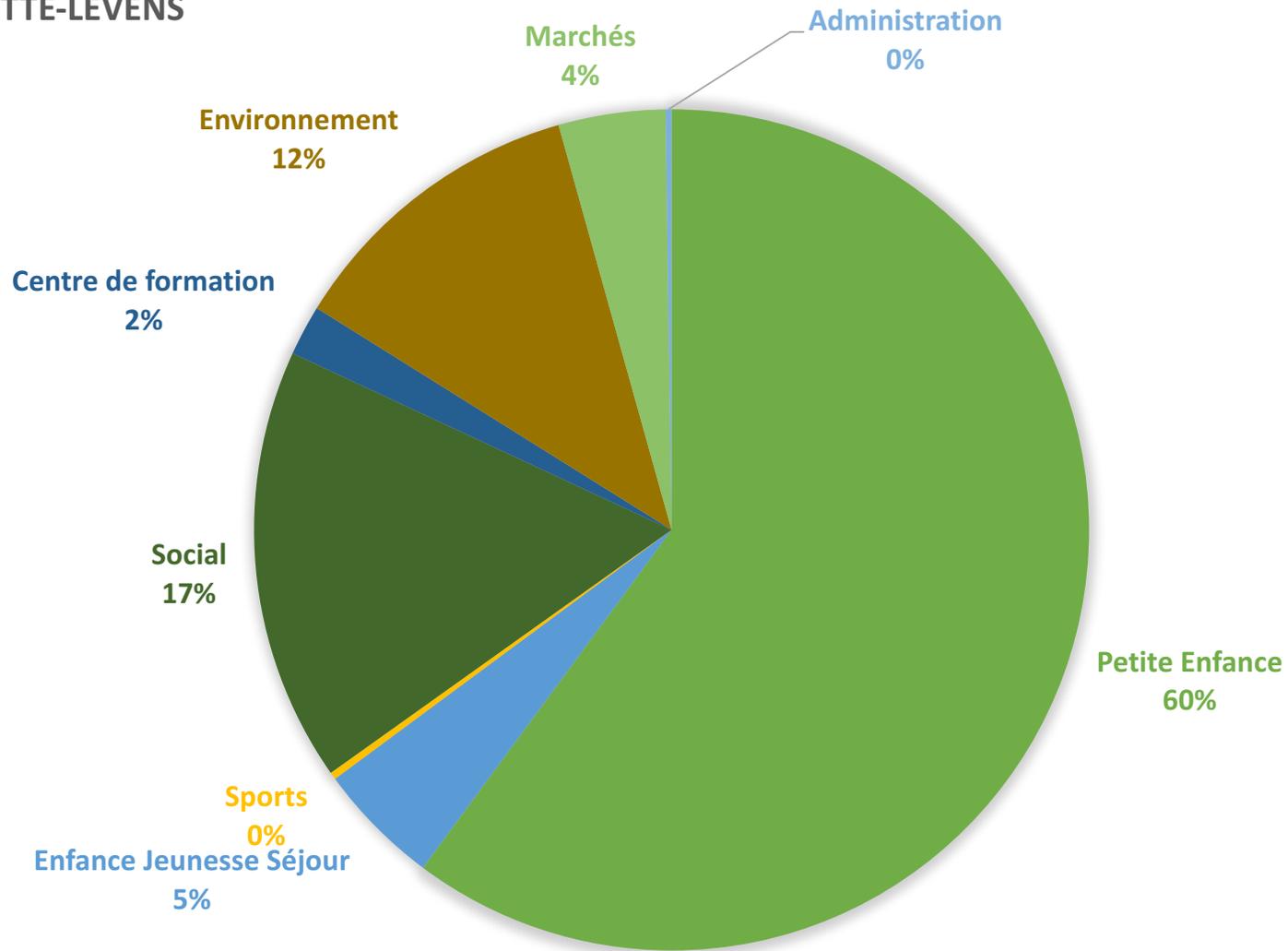


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

TOURRETTE-LEVENS

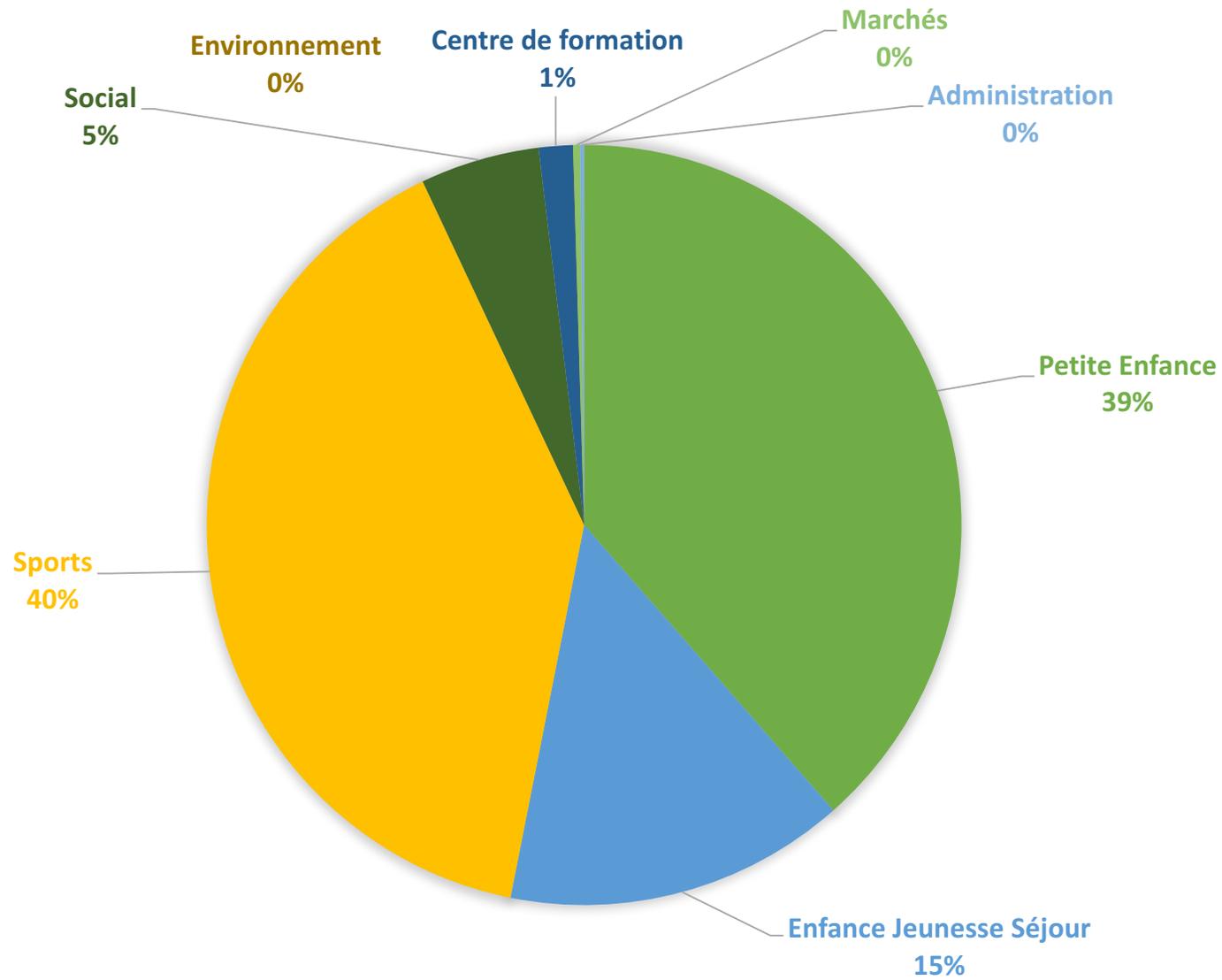


DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABLEAU 1

LA TRINITÉ



DÉTAILS DES COÛTS
RÉSIDUELS HORS DETTE

VENTILATION DU RÉSULTAT 2021 ET LISSAGE

TABLEAU 2

	Total coûts résiduels 2022	Ventilation du résultat affecté 2021	Total coûts résiduels 2022 avec affectation du résultat 2021	Total coûts résiduels 2022 part de contribution fiscalisée	Total coûts résiduels 2022 part de participation
ASPREMONT	235 087		235087	189690	45398
BONSON	110 059		110059	110059	
CASTAGNIERS	159 758		159758	132099	27659
CHATEAUNEUF VILLE VIEILLE	37 232		37232	37232	
COLOMARS	341 571		341571	311571	30000
DRAP	388 667		388667	388667	
DURANUS	2 992		2992	0	2992
FALICON	250 188		250188	250188	
LEVENS	371 969		371969	371969	
LA ROQUETTE SUR VAR	130 194		130194	130194	
SAINT ANDRE	1 131 420		1131420	1102420	29000
SAINT BLAISE	215 372		215372	215372	
SAINT MARTIN	481 628		481628	481628	
TOURRETTE LEVENS	439 591		439591	421405	18186
LA TRINITE	1 228 856		1228856	166123	1062733
TOTAL	5524585	0	5524585	4308617	1215968

VENTILATION DU
RÉSULTAT 2021 ET
LISSAGE

TABLEAU 3

	DETTE 2022 Capital	DETTE 2022 Intérêts	DETTE 2022 Total	DETTE 2022 Intérêts part contribution fiscalisée	DETTE 2022 Intérêts participation
ASPREMONT	151 437 €	17 708 €	169 145 €		17 708 €
BONSON					
CASTAGNIERS	12 185 €	976 €	13 162 €		976 €
CHATEAUNEUF VILLE VIEILLE					
COLOMARS	9 298 €	340 €	9 638 €		340 €
DRAP					
DURANUS	34 €	- €	34 €		
FALICON	6 133 €	13 300 €	19 433 €		13 300 €
LEVENS	35 849 €	2 744 €	38 593 €	2 744 €	
LA ROQUETTE SUR VAR	7 361 €	1 183 €	8 544 €		1 183 €
SAINT ANDRE	33 386 €	1 438 €	34 824 €		1 438 €
SAINT BLAISE	4 957 €	- €	4 957 €		
SAINT MARTIN	57 197 €	12 359 €	69 556 €	12 359 €	
TOURRETTE LEVENS	169 914 €	24 934 €	194 848 €	24 934 €	
LA TRINITE	293 118 €	31 547 €	324 666 €		31 547 €
TOTAL	780 869 €	106 530 €	887 399 €	40 037 €	66 493 €

CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS 2022

TABLEAU 4

	Total 2022 Participation	Total 2022 Contribution fiscalisée	Total 2022
ASPREMONT	214 543 €	189 690 €	404 233 €
BONSON	- €	110 059 €	110 059 €
CASTAGNIERS	40 821 €	132 099 €	172 920 €
CHATEAUNEUF VILLE VIEILLE	- €	37 232 €	37 232 €
COLOMARS	39 638 €	311 571 €	351 209 €
DRAP	- €	388 667 €	388 667 €
DURANUS	3 026 €	- €	3 026 €
FALICON	19 433 €	250 188 €	269 621 €
LEVENS	35 849 €	374 712 €	410 562 €
LA ROQUETTE SUR VAR	8 544 €	130 194 €	138 738 €
SAINT ANDRE	63 824 €	1 102 420 €	1 166 243 €
SAINT BLAISE	4 957 €	215 372 €	220 330 €
SAINT MARTIN	57 197 €	493 987 €	551 185 €
TOURRETTE LEVENS	188 100 €	446 339 €	634 439 €
LA TRINITE	1 387 398 €	166 123 €	1 553 521 €
TOTAL	2 063 330 €	4 348 654 €	6 411 984 €

D.O.B 2022

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PRÉSENTATION DE LA DETTE ET ÉVOLUTION

Vous trouverez en annexe trois tableaux :

- Le premier relatif à la répartition de la dette 2022 entre les communes.
- Le second détaillant la composition de la dette 2022
- Le troisième présentant l'évolution de cette dette (photographie de la situation début janvier 2022)

ANALYSE DE LA DETTE :

La dette du SIVOM est composée d'emprunts contractés :

- Pour le compte des communes, dans le cadre des plans de financements votés pour les opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Pour compléter le financement des dépenses patrimoniales du syndicat (équipements, aménagements, acquisitions, etc...).

On peut distinguer trois types d'emprunt :

- A long terme (durée 15 ans à taux fixe le plus souvent)
- Prêt relais subvention qui permet de palier le décalage entre la date d'attribution de la subvention et son versement effectif.
- Prêt relais FCTVA (uniquement pour le compte des communes) qui permet de palier au décalage entre le paiement TTC des factures et le versement par l'Etat, du fonds de compensation.

En 2022, il est prévu que le syndicat :

- sur l'emprunt prêt relais de 2600 k€ (un emprunt de à 0.34 % en taux fixe auprès de la Caisse d'Epargne qui arrive à échéance le 25/10/2023) rembourse la somme de 800 000€ en fonction du versement des subventions et du FCTVA.
- contracte un emprunt relais de 2 800 000€ pour l'opération en maîtrise d'ouvrage déléguée de construction du groupe scolaire et rembourse 1 000 000€ en fonction du versement des subventions et du FCTVA.
- contracte un emprunt à long terme pour financer les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée qui seront réalisées en 2022 de 1 900 978€ : 521 944€ pour Tournette-Levens, 413 954€ pour Saint-Martin du Var, 437 000€ pour la Roquette su Var, 23 100€ pour Castagniers, 182 400€ pour Falicon, 63 000€ pour La Trinité et 259 330€ pour Aspremont)

EVOLUTION DE LA DETTE :

Il est à noter une nette baisse prévisionnelle de l'amortissement entre 2023 et 2024, qui correspond principalement à la fin de l'emprunt relais de 2 600 000€.

Il est appelé pour 2022 en participation des communes un remboursement en capital de 780 869€.

Il est à noter que dans les documents présentés n'apparaissent pas les prêts de la caisse d'allocations familiales qui s'étalent sur 5 ou 10 ans, à taux zéro et qui concernent principalement les crèche et les centres de loisirs.

L'état de la dette 2022 fait apparaître un montant en capital (amortissement) de 767 869€, la différence provient des prêts CAF à taux 0, non indiqués dans la dette (amortissement de 13 000 €)

TRESORERIE

En 2021, une demande de tirage de ligne a été faite pour un montant ouvert de 1 200 000€. Seul un million à été mobilisé le 16 décembre 2021.

En 2022, il conviendra d'augmenter le montant de la ligne de trésorerie et de le porter à 2 500 000€ pour amortir le décalage de versement des subventions CAF en lien avec la date de signature de la Convention Territoriale Globale 2022 -2025.

	Répartition 2022 capital dette svdb part mod	Répartition 2022 capital dette svdb part patrimoine sivom	Répartition 2022 capital dette svdb total	intérêts mod 2022
ASPREMONT	144 645 €	6 792 €	151 437 €	17 708 €
CASTAGNIERS	7 697 €	4 488 €	12 185 €	976 €
COLOMARS	0 €	9 298 €	9 298 €	340 €
DURANUS		34 €	34 €	
FALICON		6 133 €	6 133 €	13 300 €
LEVENS	25 852 €	9 997 €	35 849 €	2 744 €
LA ROQUETTE	4 125 €	3 235 €	7 361 €	1 183 €
SAINT ANDRE	3 823,00 €	29 563 €	33 386 €	1 437,94 €
SAINT BLAISE		4 957 €	4 957 €	
SAINT MARTIN	47 723 €	9 475 €	57 197 €	12 359 €
TOURRETTE LEVENS	158 722 €	11 192 €	169 914 €	24 934 €
LA TRINITE	216 918 €	76 200 €	293 118 €	31 547 €
TOTAL	609 506 €	171 364 €	780 869 €	106 530 €

ÉTAT DETTE 2022

ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2022	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
2017	MICRO CRECHE ASPREMONT	00016 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,21	T	17/09/2017	17/09/2017	231 000,00	166 004,64	65,47	1 925,05	14 925,55	16 850,60
2008	ECOLE PRIMAIRE TL	00214 - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	5,44	A	20/08/2008	20/08/2008	70 000,00	12 457,54	322,44	675,20	6 064,42	6 739,62
2008	EMAI LA TRINITE	00214 - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	5,44	A	25/01/2009	25/01/2009	607 000,00	108 024,59	2 796,08	5 854,93	52 587,20	58 442,13
2009	diverses opérations	00214 - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	3,91	A	25/01/2010	25/01/2010	1 209 004,00	290 959,01	7 192,09	11 376,50	93 291,11	104 667,61
2011	STADE TRINITE ET EMAI TL	00214 - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	4,67	T	25/01/2012	25/01/2012	456 300,00	187 340,46	1 252,80	7 911,49	34 170,75	42 082,24
2013	PRET CDC BUDGET INVEST 2012	00217 - CAISSE DES DEPOTS	15	F	TAUX FIXE	3,91	A	01/02/2014	01/02/2014	299 639,27	161 274,39	5 031,21	6 305,83	20 474,73	26 780,56
2013	boulodrome la trinite	00214 - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	4,14	A	25/07/2014	25/07/2014	215 000,00	116 598,87	1 816,35	4 827,19	14 699,92	19 527,11
2016	consolidation pret complexe sportif st martin	00016 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,93	T	27/09/2016	27/09/2016	738 824,00	491 843,11	69,95	8 958,92	47 722,84	56 681,76
2014	CRCA	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	2,71	T	24/01/2015	24/01/2015	465 000,00	271 045,32	1 141,40	6 723,82	30 667,10	37 390,92
2015	renegociation 4 prets 1241/5187	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	2,41	T	13/04/2015	13/04/2015	2 142 387,86	1 012 197,36	4 130,72	21 794,02	182 482,62	204 276,64
2015	renegociation 3 prets 90147/90633	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	R	EURIBOR03 M	1,95	T	13/04/2015	13/04/2015	80 801,74	3 069,03	0,00	13,07	3 069,03	3 082,10
2015	PRET CRCA SVB 350 000€ ROQUETTE 136000€	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	2,51	T	05/10/2015	05/10/2015	486 000,00	305 203,25	1 608,44	7 305,83	31 620,25	38 926,08
2016	PRET CRCA EGLISE TRINITE	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,91	T	04/10/2016	04/10/2016	860 000,00	559 000,07	2 277,01	10 212,50	57 333,32	67 545,82
2017	DIVERS PRETS EGLISE LATRINITE	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,33	T	28/02/2018	28/02/2018	337 000,00	253 542,66	272,19	3 240,33	21 560,83	24 801,16
2018	PRET CRCA TOURRETTE LEVENS	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,26	A	25/03/2019	25/03/2019	205 000,00	167 020,99	1 482,65	2 104,46	12 980,03	15 084,49
2018	la galipette	00016 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,48	T	05/03/2019	05/03/2019	126 000,00	102 968,35	97,04	1 470,20	7 905,28	9 375,48
2019	EMPRUNT 2019	00016 - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	0,51	T	09/02/2020	09/02/2020	2 098 000,00	1 827 446,80	1 221,84	9 059,56	136 314,32	145 373,88
2021	EMPRUNT RELAIS	00214 - CAISSE D'EPARGNE	0	F	TAUX FIXE	0,40	T	25/10/2021	25/10/2023	2 600 000,00	2 600 000,00	1 596,11	8 840,00	0,00	8 840,00
										13 226 956,87	8 635 996,44	32 373,79	118 598,90	767 869,30	886 468,20

Etat constaté - montants en Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2022	767 869,30	109 758,90	877 628,20	5 268 127,14
2023	782 807,80	90 648,97	873 456,77	4 485 319,34
2024	736 210,03	70 975,65	807 185,68	3 749 109,31
2025	647 307,70	54 121,04	701 428,74	3 101 801,61
2026	659 416,16	40 923,25	700 339,41	2 442 385,45
2027	480 637,31	28 910,16	509 547,47	1 961 748,14
2028	430 345,51	21 456,35	451 801,86	1 531 402,63
2029	392 260,64	14 182,26	406 442,90	1 139 141,99
2030	347 270,60	8 922,19	356 192,79	791 871,39
2031	278 305,10	4 930,08	283 235,18	513 566,29
2032	200 293,09	2 767,22	203 060,31	313 273,20
2033	168 361,63	1 472,23	169 833,86	144 911,57
2034	144 911,57	462,31	145 373,88	0,00
TOTAL GENERAL	6 035 996,44	449 530,61	6 485 527,05	25 442 658,06

sélection : toutes les fiches